

SOPHIE KENNIFF

**LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES DANS
LES RAPPORTS D'EXPLORATION AU QUÉBEC :
DEUX EXEMPLES (XVII^e ET XIX^e SIÈCLES)**

**Mémoire
présenté
à la Faculté des études supérieures
de l'université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)**

**Département de géographie
FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL**

MARS 2000



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-49100-5

Canada

RÉSUMÉ

La colonisation et le peuplement au Québec ont fait couler beaucoup d'encre, tant chez les chercheurs d'aujourd'hui que chez les contemporains des siècles passés. La lecture d'ouvrages de l'époque nous a permis de constater que l'étude du potentiel de mise en valeur des ressources naturelles est un thème qui revient constamment dans la littérature relative à la colonisation et au peuplement. Ce thème est particulièrement présent dans les rapports sur les nouvelles terres commandés par l'État et ce, tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle. L'étude de deux de ces rapports, un pour chaque siècle, permet de déterminer quel type de mise en valeur était alors privilégié par le gouvernement à chacune des deux époques. Une comparaison entre les préoccupations de l'État en matière de mise en valeur est dès lors possible. En fait, il apparaît que, tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle, l'État a encouragé la mise en valeur intégrale des ressources naturelles des nouveaux territoires. Cependant, sur une toile de fond sensiblement identique, des nuances sont apportées par des contextes particuliers propres à chacune des deux époques.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire de maîtrise n'aurait pu voir le jour sans le soutien et les conseils de nombreuses personnes que je souhaite maintenant remercier. Il s'agit d'abord de mon directeur de recherche, Serge Courville, que je remercie tout spécialement pour ses commentaires et son apport à ma formation. Je tiens aussi à offrir mes remerciements à mon codirecteur, Marc St-Hilaire, de même qu'au professeur Paul-Louis Martin : ils ont tous deux enrichi ma réflexion de nombreux commentaires et suggestions. Marc St-Hilaire s'est de plus montré très généreux en me laissant utiliser son fonds de cartes.

Je tiens également à remercier tous ceux qui, à un moment ou à un autre, de près ou de loin, m'ont orientée et encouragée : les professeurs Jacques Mathieu et Claire Dolan; les étudiants du CIEQ, et particulièrement Matthew, Barry, Lynda, Annie, Sophie et Hans (je dois d'ailleurs beaucoup à ce dernier pour son aide dans la réalisation des cartes); de même que le personnel du CIEQ, Ginette Gagnon, Charaf El-Ghernati et Philippe Desaulniers. Je souhaite par ailleurs remercier le CIEQ, de même que le FCAR, pour leur soutien financier.

Enfin, je tiens à souligner l'appui indéfectible de ma famille, de mes amis et de trois êtres qui me sont très chers : Jacques Lemieux, Clio et mon copain Hans.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	1
Remerciements	2
Table des matières	3
Liste des tableaux et des figures	6
Introduction	7
Chapitre 1 : Le contexte de production des rapports	14
1.1 Explorer et décrire le territoire à peupler.....	14
1.1.1 Au XVII ^e siècle : Pierre Boucher.....	14
1.1.2 Au XIX ^e siècle	16
1.1.2.1 Andrew Stuart.....	16
1.1.2.2 Frederick Henry Baddeley	17
1.1.2.3 Joseph Bouchette	18
1.1.2.4 Les autre membres de l'expédition	19
1.2 Les mandats confiés aux auteurs.....	19
1.2.1 Pierre Boucher	19
1.2.2 Les auteurs du <i>Rapport des Commissaires</i>	22
1.3 Les mandataires des rapports	24
1.4 Les dimensions des régions explorées.....	26
1.5 La structure des textes	29
1.5.1 <i>L'Histoire véritable et naturelle</i>	29
1.5.2 <i>Le Rapport des Commissaires</i>	32
1.6 Les différences et les similitudes du discours.....	33
1.7 Les techniques d'investigation	35

1.7.1 Chez Pierre Boucher	35
1.7.2 Chez les auteurs du <i>Rapport des Commissaires</i>	38
Chapitre 2 : L'expression de la pensée des auteurs	43
2.1 Pierre Boucher et son <i>Histoire véritable et naturelle</i>	43
2.1.1 La localisation des terres arables	44
2.1.2 L'évaluation du potentiel industriel	46
2.1.3 L'importance du réseau de communications	47
2.1.4 Les avantages de la Nouvelle-France	48
2.1.5 Développer la colonie	50
2.1.6 L'idéal missionnaire	51
2.2 Le <i>Rapport des Commissaires</i>	53
2.2.1 La recherche des terres cultivables	53
2.2.2 L'évaluation du potentiel industriel	55
2.2.3 L'importance du réseau de communications	58
2.2.4 Des productions abondantes et avantageuses	61
2.2.5 Un territoire à défendre	64
2.2.6 Une nette préoccupation scientifique	64
2.2.7 Un souci de la beauté intrinsèque	66
2.2.8 La conception d'un pays propre au peuplement	69
Chapitre 3 : La révélation des conceptions de l'époque	72
3.1 Chez Pierre Boucher	72
3.1.1 La conception de la nature au XVII ^e siècle	72
3.1.1.1 Une nature mécanisée	72
3.1.1.2. Une mécanisation justifiée par la religion	74
3.1.1.3 Une nature utilitaire	76

3.1.2 Des connaissances scientifiques ou des croyances populaires ?	77
3.1.2.1 Des signes de fertilité ?	78
3.1.2.2 L'influence de la nature sur le physique et l'âme des individus	80
3.1.3 La représentation des Amérindiens.....	81
3.1.4 Les concepts de peuplement et de colonisation.....	83
3.2 Chez les auteurs du <i>Rapport des Commissaires</i>	85
3.2.1 La transformation de l'idée de nature au XVIII ^e siècle	85
3.2.2 Le Romantisme ou la revanche des sentiments.....	87
3.2.3 Le développement des sciences liées à la nature.....	89
3.2.4 Les concepts de peuplement et de colonisation.....	92
Chapitre 4 : Deux œuvres à la fois différentes et similaires.....	96
4.1 Des toiles de fond sensiblement identiques	96
4.2 Des pensées divergentes	98
4.2.1 Le patriote intéressé et les professionnels détachés.....	99
4.2.2 Les enjeux du peuplement.....	100
4.3 Les conceptions de l'époque véhiculées dans les deux rapports.....	105
4.3.1 La conception de la nature	105
4.3.2 La conception du peuplement et de la colonisation.....	106
Conclusion	111
Références bibliographiques.....	114

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Figure 1 : Territoire décrit par Pierre Boucher au XVII ^e siècle.....	27
Figure 2 : Région explorée par les auteurs du <i>Rapport des Commissaires</i> au XIX ^e siècle.....	28
Tableau 1 : Fréquence relative des thèmes abordés par Pierre Boucher dans l' <i>Histoire véritable et naturelle</i> et par les auteurs du <i>Rapport des Commissaires</i>	31
Figure 3 : Exemple de table des distances.....	41

INTRODUCTION

Au cours de son histoire, le territoire du Québec a régulièrement été soumis à la colonisation et au peuplement¹. La découverte des richesses du Nouveau Monde a entraîné leur exploitation par les grandes puissances européennes. Désireuse d'accroître son pouvoir économique et politique, la France se lance dans le commerce des fourrures dans la vallée du Saint-Laurent. Afin de défendre à ses ennemis l'entrée de la vallée laurentienne et l'accès à ses ressources, elle entreprend le peuplement de cette dernière au début du XVII^e siècle².

À la suite de la Conquête, la colonisation outremer subit un ralentissement mais ne s'arrête pas complètement. Elle se poursuit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle avec l'arrivée de colons américains et gagne de l'importance au XIX^e siècle avec la venue de nombreux Britanniques. Parallèlement, on assiste dès le milieu du XIX^e siècle à la colonisation intérieure du territoire québécois. La colonisation intérieure s'effectue depuis l'axe laurentien où les terres agricoles sont presque toutes appropriées et où les villages, l'industrie et l'économie de marché se développent.

La colonisation et le peuplement du territoire québécois, tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle, ont donné naissance à une abondante littérature chez les contemporains, que ce soit sous la forme de récits de voyage, de rapports d'exploration, de monographies de colonisation, de romans, de brochures de propagande ou autres. À la lecture de plusieurs de ces ouvrages, nous avons pu constater que l'étude qu'ont faite les auteurs du potentiel de mise en valeur des ressources naturelles des nouvelles terres est un thème qui revient constamment. Le peuplement d'un territoire neuf engage en effet la mise en valeur de certaines ou de l'ensemble de ses richesses. Notre intérêt se situe donc au niveau de l'étude que les auteurs ont faite du potentiel de mise en valeur des richesses naturelles dans le cadre du peuplement d'un nouveau territoire.

Nous avons opté pour l'étude comparative de deux œuvres datant l'une du XVII^e siècle et l'autre du XIX^e siècle. Ainsi, nous serons à même de déterminer quels modes de mise en valeur étaient

¹ Nous entendons par peuplement l'établissement permanent et le développement d'une société durable et diversifiée dans l'espace. Quant à la colonisation, elle consiste en la première étape du peuplement, soit l'établissement d'habitants permanents aux activités diversifiées dans un espace jusqu'alors inoccupé.

privilegiés à chacune des deux époques, en quoi ils étaient similaires et, le cas échéant, en quoi ils différaient. L'œuvre choisie pour le XVII^e siècle est l'*Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada*, rédigée en 1662-1663 par Pierre Boucher, habitant de la colonie. Pour le XIX^e siècle, nous avons sélectionné le *Rapport des Commissaires pour explorer le Saguenay*, paru en 1829 et écrit par un groupe d'hommes ayant été mandatés pour explorer cette région. Le choix de ces deux œuvres se justifie comme suit : elles ont toutes deux été commandées par l'État à leurs auteurs dans le but de déterminer le potentiel de mise en valeur de nouveaux territoires. Elles expriment par conséquent les préoccupations étatiques en matière de peuplement. Nous couvrons avec cette étude deux régions soumises à la colonisation à deux époques différentes : la Nouvelle-France au XVII^e siècle et le Saguenay et le lac Saint-Jean au XIX^e siècle. Cependant, nous considérons que notre territoire d'analyse est le Québec dans ses frontières politiques actuelles. La Nouvelle-France de même que le Saguenay et le lac Saint-Jean en sont deux espaces témoins. Bien sûr, le Québec d'aujourd'hui ne correspond ni à la Nouvelle-France du XVII^e siècle, ni au Bas-Canada du XIX^e siècle. Il n'est ici qu'un point de référence dont nous nous permettons de transcender les frontières politiques afin de mener notre recherche.

La présente étude, dans un premier temps, a l'intérêt de s'inscrire dans un débat qui occupe plusieurs chercheurs contemporains, soit celui sur la définition de la colonisation dans le contexte québécois. Dans un deuxième temps, elle permet aussi de développer l'étude des rapports sociaux à la nature, un domaine qui n'a pas été exhaustivement traité dans l'historiographie québécoise.

Le débat sur la colonisation dans le contexte québécois a attiré l'attention de nombreux chercheurs au cours des quelque vingt dernières années, particulièrement en ce qui a trait à la colonisation intérieure au XIX^e siècle. Le ton a été donné à la fin des années 1970 et au début des années 1980 par deux chercheurs en particulier : Normand Séguin et Christian Morissonneau. Le premier présente une définition restrictive de la colonisation, laquelle consiste en « un mouvement organisé ou non de peuplement et d'exploitation d'un territoire à des fins agraires² »,

² Serge Courville, « Contribution à l'étude du rang au Québec : la politique spatiale des Cent-Associés », *Cahiers de géographie du Québec*, 25 (65), 1981, p.197-236.

³ Christian Pouyez et Yolande Lavoie, dir., *Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay XVI^e-XX^e siècles*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983, p.126.

où l'agriculture peut laisser place à des activités parallèles comme la pêche, les exploitations forestière et minière et l'artisanat. Quant au second, il offre du concept de colonisation une définition beaucoup plus large. Selon lui, la colonisation « recouvre l'ensemble des activités inhérentes au développement des régions dites « neuves » »⁴. Alors que pour Séguin la colonisation engage d'abord et avant tout une mise en valeur agricole, pour Morrissonneau, coloniser signifie mettre intégralement en valeur les richesses d'un espace neuf. Pour ce dernier, le colon se dirige vers une nouvelle terre dans le but d'en exploiter les ressources disponibles, qu'elles soient agricoles ou autres, afin d'assurer sa survivance⁵. Le colon n'est donc pas nécessairement un agriculteur. D'un autre côté, selon Séguin, la colonisation a une base juridique dans le contexte québécois : « Être colon, c'est très explicitement s'être porté acquéreur d'une terre agricole publique, selon des conditions déterminées et résolutoires d'établissement » fixées par l'État. Lorsque ces conditions sont honorées, les titres de propriété sont accordés, ce qui met fin au statut de colon⁶. Par conséquent, contrairement à l'avis de Morrissonneau, le colon est un agriculteur pour Séguin, bien qu'il puisse s'adonner à des activités parallèles. Séguin affirme d'ailleurs qu'au XIX^e siècle, beaucoup de colons vivent aussi de revenus d'appoint provenant de l'industrie forestière⁷.

Quant à l'étude des rapports sociaux à la nature, bien qu'elle suscite depuis fort longtemps l'intérêt des chercheurs de diverses disciplines, elle n'a pas encore été pleinement exploitée dans l'historiographie québécoise. Toutefois, il en va tout autrement dans le monde anglo-saxon, où plusieurs chercheurs de différentes disciplines se sont intéressés aux relations entre l'homme et la nature. Par exemple, au début du XX^e siècle, le géographe américain Carl Orwin Sauer s'est intéressé à la culture comme agent du changement géographique. Ses travaux mettant en relation l'homme et la nature ont influencé et stimulé les générations à venir, tant aux États-Unis qu'à

⁴ *Ibid.*

⁵ Christian Morrissonneau, *La Terre Promise : le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise, 1978, p.113.

⁶ Normand Séguin, *Agriculture et colonisation au Québec. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1980, p.26.

⁷ Séguin avance en fait que beaucoup de colons vivaient d'une économie dite agro-forestière. Il donne de ce phénomène la définition suivante : « Il s'agit d'une économie d'un type particulier définie par la coexistence d'un secteur agricole et d'un secteur forestier, unis dans un même espace par des liens de complémentarité : 1) absence ou grande faiblesse d'intégration du secteur agricole aux circuits commerciaux; 2) dépendance plus ou moins poussée du secteur agricole aux activités forestières ». Le secteur forestier fournit un revenu d'appoint et le secteur agricole une main-d'œuvre bon marché. *Ibid.*, p.159-160. Cette explication a été fortement débattue depuis.

l'étranger. Il crée en quelque sorte le paysage culturel, un objet d'étude encore très fréquenté aujourd'hui⁸.

Cependant, tous les géographes ne suivent pas l'exemple de Sauer, plusieurs allant jusqu'à perdre tout intérêt dans l'étude de la nature et à ne concentrer leurs recherches que sur l'homme. Une explication avancée est que l'habitude des géographes de travailler sur le terrain leur a fait progressivement prendre la nature pour acquis⁹. Parallèlement, l'intérêt pour la nature chez plusieurs chercheurs d'autres disciplines demeure présent au cours du XX^e siècle. L'institutionnalisation, il y a une vingtaine d'années, de l'histoire environnementale en est une preuve. Depuis, les historiens de l'environnement multiplient les publications et revendiquent la nature comme objet d'étude, bien que plusieurs d'entre eux adoptent une démarche géographique dans leurs travaux.

Aux États-Unis, les principaux travaux en histoire environnementale portent sur les relations matérielles entre l'homme et la nature, bien que les représentations de la nature soient également abordées dans plusieurs ouvrages. Par exemple, dans *Changes in the Land. Indians, Colonists and the Ecology of New England*, William Cronon confronte les façons de percevoir, exploiter et transformer l'environnement des autochtones et des colons¹⁰. Carolyn Merchant, quant à elle, avance dans *Ecological Revolutions. Nature, Gender, and Science in New England* que les hommes et les femmes perçoivent la nature et y agissent différemment, donc la modifient différemment¹¹. La notion de genre est à la base de sa réflexion sur les actions humaines dans la nature. Finalement, David Worster propose une autre démarche. Il est davantage préoccupé par les écosystèmes agraires et les modes de production à l'époque contemporaine. Notons qu'en tant

⁸ Voir entre autres Carl Orwin Sauer, «The Morphology of Landscape», University of California Publications in Geography, 2(2), Berkeley, University of California Press, 1925, p.19-53; de même que Sixteenth Century North America, Berkeley, University of California Press, 1971 et Seventeenth Century North America, Berkeley, Turtle Island, 1980.

⁹ Michael Williams, « The Relations of Environmental History and historical geography », Journal of Historical Geography, 20(1), 1994, p.3-21.

¹⁰ William Cronon, Changes in the Land. Indians, Colonists, and the Ecology of New England, New York, Hill and Wang, 1983.

¹¹ Carolyn Merchant, Ecological Revolutions : Nature, Gender, and Science in New England, Chapel Hill and London, University of North Carolina Press, 1989.

que discipline institutionnalisée relativement jeune, l'histoire environnementale n'est pas exempte de débats. À ce jour, l'un des plus actifs concerne l'orientation future de la discipline¹².

Du côté des Britanniques, il existe plusieurs ouvrages généraux retraçant l'histoire des influences de l'homme sur la nature. En ce sens, citons I.G. Simmons avec *Environmental History. A Concise Introduction*¹³, de même que Antoinette M. Mannion avec *Global Environmental Change. A Natural and Ecological Environmental History*¹⁴. Tout comme les précédents, ces ouvrages concernent davantage les relations matérielles entre l'homme et la nature, c'est-à-dire les façons dont l'homme modifie la nature par ses actions.

Il existe certains ouvrages concernant le discours sur la nature. Cependant, bien que les historiens de l'environnement revendiquent cet objet d'étude au sein de leur discipline, ils ne sont pas les seuls à avoir abordé le sujet. Citons quelques ouvrages aux titres évocateurs, publiés par des chercheurs de différentes disciplines : *Traces on the Rhodian Shores : Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century* de Clarence Glacken¹⁵, *The Idea of Wilderness from Prehistory to the Age of Ecology* de Max Oelshlaeger, qui achève l'oeuvre de Glacken¹⁶, et un texte de J.Baird Callicott paru dans *Environmental Philosophy. A Collection of Readings*, « Traditional American Indian and Traditional Western Attitudes Towards Nature : an Overview »¹⁷. Mentionnons également *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne* de l'historien et anthropologue britannique Keith Thomas¹⁸, de même que *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du 18e siècle à nos jours*, de l'historien suisse François Walter¹⁹.

¹² Voir à ce sujet la table ronde publiée dans *Journal of American History*, 76(4), Mars 1990, p.1087-1147.

¹³ I.G. Simmons, *Environmental History. A Concise Introduction*, Oxford, G.B.; Cambridge, É.U., Blackwell, 1993.

¹⁴ Antoinette M. Mannion, *Global Environmental Change. A Natural and Ecological Environmental History*, Harlow, Longman Scientific and Technical; New York, Wiley, 1991.

¹⁵ Clarence Glacken, *Traces on the Rhodian Shores : Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century*, Berkeley, University of California Press, 1967.

¹⁶ Max Oelshlaeger, *The Idea of Wilderness from Prehistory to the Age of Ecology*, New Haven, Yale University Press, 1991.

¹⁷ J. Baird Callicott, « Traditional American Indian and Traditional Western European Attitudes towards Nature : an Overview », dans Robert Elliot et Arran Gare, éd., *Environmental Philosophy. A Collection of Readings*, University Park and London, The Pennsylvania State University Press, 1983.

¹⁸ Keith Thomas, *Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne*, Paris, Gallimard, 1985. 404p.

¹⁹ François Walter, *Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du 18e siècle à nos jours*, Genève, Éditions Zoé, 1990. 295p. Collection Histoire.

Du côté des ouvrages québécois ou canadiens, il n'en existe pas moins quelques écrits sur les rapports sociaux à la nature. Tout récemment, Barry Potyondi a publié un ouvrage dans lequel il étudie l'impact des Amérindiens, des Métis et des Européens sur les plaines du sud de la Saskatchewan²⁰. Il existe également plusieurs ouvrages d'historiens traitant de la place de la nature dans la culture victorienne au Canada. Les sciences de la nature étant situées au coeur de la culture victorienne, leur développement a grandement influencé les perceptions et les représentations de la nature au Canada. Notons à ce titre les écrits de Carl Berger, de Doug Owsram et de Suzanne Zeller, tous historiens à l'Université de Toronto²¹. Il existe aussi quelques ouvrages concernant le discours sur la nature dans une perspective historique. L'historien de l'art François-Marc Gagnon, dans *Images du castor canadien*, utilise cet animal pour confronter le bagage culturel des explorateurs à leurs représentations iconographiques et textuelles du paysage²². Paul-Louis Martin et Pierre Morisset accordent aussi une place aux représentations textuelles du paysage dans l'introduction de *Promenade dans les jardins anciens du Québec*²³. Dans *Le paysage à la Renaissance*, Yves Giraud présente trois textes dans lesquels sont abordées les représentations du paysage de Cartier, Champlain, Lescarbot et Sagard²⁴. Quant à Jacques Rousseau, il a largement commenté les descriptions de la flore chez Cartier, Champlain, Boucher et Kalm²⁵. Finalement, tout récemment, l'historien Jacques Mathieu a publié un ouvrage sur les plantes au Canada au XVII^e siècle²⁶.

Ce bref aperçu des travaux concernant les rapports sociaux à la nature nous permet de constater que les rapports sociaux à la nature, que ce soit dans une perspective historique, anthropologique,

²⁰ Barry Potyondi, *In Palliser's Triangle : living in the Grasslands, 1850-1930*, Saskatoon, Purish Publishing, 1995.

²¹ Voir entre autres Carl Berger, *Science, God, and Nature in Victorian Canada*, Toronto, The University of Toronto Press, 1983, 92p.; R.G.Moyles et Doug Owsram, *Imperial Dreams and Colonial Realities, British Views of Canada, 1880-1914*, Toronto, The University of Toronto Press, 1988, 270p.; Doug Owsram, *Promise of Eden : the Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900*, Toronto, The University of Toronto Press, 1980, 264p.; Suzanne Zeller, *Inventing Canada : Early Victorian Science and the Idea of a Transcontinental Nation*, Toronto, The University of Toronto Press, 1987, 356p. et *La nouvelle Terre promise. La culture de la science victorienne au Canada*, Ottawa, La Société historique du Canada, 1996, Brochure historique no 56, 30p.

²² François-Marc Gagnon, *Images du castor canadien, XVIe-XVIIIe siècles*, Sillery, Septentrion, 1994.

²³ Paul-Louis Martin et Pierre Morisset, *Promenade dans les jardins anciens du Québec*, Montréal, Boréal, 1996, 177p.

²⁴ Yves Giraud, *Le paysage à la Renaissance*, Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg Suisse, 1988.

²⁵ Voir les oeuvres de ces différents auteurs de l'époque.

²⁶ Jacques Mathieu, *Le premier livre de plantes du Canada : les enfants des bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635*, Sainte-Foy, PUL, 1998, 331p.

écologique, artistique ou géo-historique sont un thème qui n'a pas été largement exploité dans l'historiographie québécoise. Le terrain est donc relativement vierge, peu importe où se situe l'intérêt du chercheur.

Dans le cadre de la présente étude, nous posons comme hypothèse que les deux rapports proposent une forme de peuplement privilégiant la mise en valeur intégrale des richesses naturelles des nouveaux territoires, dont l'établissement de colons aux occupations variées est la première étape. Tant au XVII^e qu'au XIX^e siècle, l'État ne cherche donc pas qu'à installer sur les nouvelles terres des colons qui y pratiqueront une agriculture de subsistance : il veut en exploiter l'ensemble des ressources afin d'augmenter sa puissance économique. Ainsi, d'une époque à l'autre la toile de fond demeure la même puisque les autorités étatiques veulent occuper de nouveaux espaces et en exploiter les ressources. Cependant, les contextes particuliers à chacune de ces deux époques viennent nuancer cette toile de fond et font que certaines différences s'observent entre les XVII^e et XIX^e siècles.

La structure de cette recherche est d'ailleurs basée sur l'étude des contextes particuliers venant colorer cette toile de fond commune. Les contextes de production, la révélation de la pensée des auteurs, acteurs subjectifs porteurs des visions de leur temps et de leurs valeurs et intérêts personnels, de même que l'étude des idées dominantes aux deux époques donnent leurs couleurs propres à l'*Histoire véritable et naturelle* et au *Rapport des Commissaires*. Cela permet de dégager les différences et les similitudes entre les modes de mise en valeur des ressources naturelles de nouveaux espaces privilégiés par l'État aux XVII^e et XIX^e siècles.

CHAPITRE 1 : LE CONTEXTE DE PRODUCTION DES RAPPORTS

L'étude du contexte de production d'un ouvrage est essentielle à la compréhension de ce dernier. Par conséquent, ce premier chapitre est consacré à l'étude du contexte de production de l'*Histoire véritable et naturelle* et de celui du *Rapport des Commissaires*. Nous nous attarderons aux différents auteurs de ces deux œuvres, au mandat leur ayant été octroyé, à l'identification des mandataires, aux dimensions des espaces explorés et décrits, à la structure des textes, aux différences et aux similitudes du discours, de même qu'aux techniques d'investigation des auteurs. Tous ces facteurs permettront de mieux saisir la raison d'être des deux ouvrages à l'étude.

1.1 Explorer et décrire le territoire à peupler

Nous présenterons d'abord une brève biographie des acteurs des sources à l'étude, car leurs expériences, leur niveau d'instruction et le milieu social dans lequel ils ont évolué permettent de mieux saisir le sens de leurs propos. Dans un premier temps, nous donnerons un aperçu de la vie de Pierre Boucher, auteur de l'*Histoire véritable et naturelle*. Dans un deuxième temps, nous aborderons celle des différents acteurs du *Rapport des Commissaires*²⁷.

1.1.1 Au XVII^e siècle : Pierre Boucher

Né en France en 1622, Pierre Boucher émigre avec sa famille en Nouvelle-France à l'âge de 12 ans, en 1634. Son père, cultivateur à Mortagne, dans le Perche, est recruté par Robert Giffard et vient s'installer dans la seigneurie de Beauport, à proximité de Québec. En 1637, Pierre Boucher quitte Québec et accompagne les pères Jésuites en Huronnie, où il séjourne quatre ans. En plus d'être éduqué par les Jésuites, il s'y familiarise avec la langue, les mœurs et les coutumes des Hurons.

²⁷ Les renseignements sur les différents auteurs sont tirés du Dictionnaire biographique du Canada, Sainte-Foy, PUL, 1966-.

À son retour à Québec en 1641, il est engagé par le gouverneur Montmagny à titre d'interprète et d'agent de relations dans les affaires amérindiennes. Après avoir accompagné Montmagny dans une campagne contre les Iroquois en 1642, Boucher est nommé interprète et commis à Trois-Rivières, un lieu de rencontre alors privilégié par les Amérindiens. Il est ensuite promu successivement commis en chef, ce qui fait de lui un personnage officiel, puis capitaine de la milice du district et lieutenant civil et criminel. En 1659, c'est le couronnement du succès : il est nommé gouverneur de Trois-Rivières. Au cours de cette période, il se mariera à deux reprises. En 1649, il épouse Marie Madeleine Chrétienne, une Huronne convertie qui meurt en couches la même année. Un second mariage, en 1652, l'unit à Jeanne Crevier, de qui il aura 15 enfants.

En 1661, Pierre Boucher, devenu cette même année le premier Canadien anobli, est envoyé en France par le gouverneur d'Avaugour pour plaider le sort de la Nouvelle-France auprès du roi. De retour dans la colonie, Boucher se met au travail et écrit *l'Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada* entre 1662 et 1663. Il reprend également son poste de gouverneur à Trois-Rivières, en plus d'être nommé juge royal. En 1667, il se retire de la vie publique et s'installe dans sa seigneurie des Îles Percées, qui deviendra Boucherville. Il meurt en 1717. Son existence aura été marquée par un fort idéal religieux. S'il prône le développement de la colonie, c'est entre autres pour la gloire de Dieu. D'ailleurs, lorsqu'il se retire dans sa seigneurie, l'une des raisons est pour se rapprocher de Dieu, pour vivre dans un lieu qu'il lui aura consacré par son travail et où les habitants vertueux seront à l'abri de mauvaises influences.

Ce portrait de Pierre Boucher montre un cas assez exceptionnel de réussite et d'ascension dans l'échelle sociale pour l'époque. Plusieurs historiens, au service de leurs idéologies et de leur temps, ne se sont d'ailleurs pas gênés pour le transformer en véritable héros national :

Chez Pierre Boucher, tout est mesure, pondération, équilibre. Profondément honnête avec lui-même et avec les autres, il inspire confiance par sa droiture, son désintéressement, son respect des droits d'autrui. Il n'est ni jaloux, ni envieux, ni ambitieux plus qu'il ne le faut. À une époque fertile en chicanes, procès, dénonciations, le nom de Boucher n'est mêlé à aucun conflit. [...] Ces qualités

[...] font de Boucher un personnage fort sympathique et [...] le campent dans une impressionnante attitude de bâtisseur de race, de véritable héros national²⁸.

Quant à Séraphin Marion, il attribue le physique de Pierre Boucher à la qualité et à l'intégrité de ses valeurs. Ainsi, il décrit son menton proéminent, signe d'une grande volonté; ses lèvres fines, signe de distinction; ses grands yeux ne donnant prix qu'aux réalités, etc.²⁹ Malheureusement, la plupart des écrits sur Pierre Boucher tombent dans ce piège de fabrication d'un héros national. Sans pour autant dénigrer le personnage, il faut cependant l'étudier de façon assez critique.

1.1.2 Au XIX^e siècle : les auteurs du *Rapport des Commissaires*

Il n'existe malheureusement pas de documentation se rapportant à tous les acteurs du *Rapport des Commissaires*. Par conséquent, nous ne présenterons ici que trois d'entre eux : le commissaire Andrew Stuart, de même que les auteurs Frederick Henry Baddeley et Joseph Bouchette.

1.1.2.1 Andrew Stuart

Andrew Stuart est né à Kingston, en Ontario, en 1785. Fils du ministre de l'église d'Angleterre John Stuart, il aura lui-même six enfants issus de deux unions. Il est élevé parmi l'élite et reçoit une bonne éducation, doublée d'une excellente instruction. Devenu avocat au Bas-Canada, il est fort en demande dans la région de Québec et s'occupe de nombreuses causes importantes. Parallèlement à ses obligations d'avocat, Stuart mène une vie politique active. Militant du parti canadien, il est successivement élu député de la Basse-Ville de Québec à la chambre d'assemblée du Bas-Canada (1814-1820), puis de la Haute-Ville de Québec (1820-1830 et 1836-1838). Lorsque le parti canadien devient le parti patriote, Stuart s'oppose à Louis-Joseph Papineau, dont il n'adopte pas les positions radicales. Ardent défenseur de l'union des deux Canada, il ira jusqu'à Londres afin de promouvoir ce projet. En 1838, il est nommé solliciteur général, fonction qu'il occupera jusqu'à sa mort en 1840.

²⁸ Albert Tessier, « Introduction historique », dans Pierre Boucher, Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada. Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964, p.XLIX.

²⁹ Séraphin Marion, Un pionnier canadien, Pierre Boucher. Québec, Proulx, 1927, p.41.

Outre ses penchants pour le droit et la politique, Andrew Stuart s'intéresse à la littérature, à l'histoire et aux sciences, ce qui l'intègre à part entière à l'élite intellectuelle de son époque. Il fait partie de la Société pour l'encouragement des sciences et des arts en Canada, de même que de la Société littéraire et historique de Québec, dont il est élu président. Auteur de plusieurs articles et essais, il présente aussi de nombreuses conférences au sein de ces sociétés savantes.

C'est le 23 février 1828 qu'il est nommé commissaire pour l'exploration des terres situées dans les postes du roi au nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Il occupe cette fonction conjointement avec un dénommé David Stuart.

1.1.2.2 **Frederick Henry Baddeley**

Né à Londres en 1794, Frederick Henry Baddeley reçoit en 1814 son brevet de sous-lieutenant dans les Royal Engineers. Après avoir servi en Europe pendant les guerres napoléoniennes puis aux Antilles, il est affecté à Québec en 1821. Il y épouse Susan Green, de qui il aura 7 enfants.

Militaire doublé d'un géologue, Baddeley est un pionnier de l'étude de la géologie dans le sud-est du Canada. Ses nombreuses explorations au pays donneront naissance à de non moins nombreux rapports et conférences présentés dans diverses sociétés savantes. C'est justement en qualité de géologue qu'il est choisi pour participer à l'exploration des postes du roi aux côtés du commissaire en chef Andrew Stuart. D'autres missions viennent plus tard, dont l'exploration des Îles de la Madeleine, l'intérieur de la péninsule gaspésienne et le district de Muskoka au Haut-Canada. Ces explorations ont toujours un même but : ouvrir ces espaces à la colonisation et mettre en valeur leurs ressources naturelles. Par la suite, Baddeley est envoyé successivement à Kingston et à Toronto où il conduit différentes études, avant de retourner en Angleterre. Une dernière affectation le mène à Ceylan, avant un retour définitif dans la mère patrie où il décède en 1879.

Baddeley fait également partie de l'élite intellectuelle de son temps. Il est l'un des premiers membres de la Société littéraire et historique de Québec, dont il devient le président, en plus

d'être membre de la British Association for the Advancement of Science et de la Société géologique de France.

1.1.2.3 Joseph Bouchette

Joseph Bouchette est né à Québec en 1774 et a eu 5 enfants de son mariage avec Adelaïde Chamboillez. Il reçut une bonne instruction, mais on ne sait avec certitude où on la lui prodigua. Après avoir travaillé au bureau de l'arpenteur général à Québec, il s'engage dans la marine provinciale, où il met constamment à profit ses connaissances en arpentage et en dessin. Nommé pour seconder l'arpenteur général Samuel Johannes Holland, il obtient lui-même le poste en 1804. Bouchette sera le dernier arpenteur général, puisque la fonction est abolie en 1840.

Au cours de sa carrière, Bouchette s'occupe entre autres de la délimitation de la frontière entre le Canada et les États-Unis, des problèmes de limites entre les seigneuries et les terres de la couronne, de même que de l'arpentage de ces dernières. Il poursuit parallèlement une brillante carrière militaire, d'autant plus qu'il possède une excellente connaissance du terrain.

Tout au cours de sa vie, Bouchette entretient des liens privilégiés avec la communauté anglophone, à laquelle il s'identifie. Sa grande loyauté à la couronne britannique lui attire par conséquent les foudres des francophones à maintes reprises. Entre autres, ces derniers apprécient fort peu que Bouchette soit le seul membre francophone d'un comité prônant l'union des deux Canada.

Bien qu'il doive faire face plus souvent qu'autrement à de sérieux problèmes monétaires, ce membre de l'élite intellectuelle n'en offre pas moins son soutien financier à diverses sociétés savantes. En 1824, il contribue à la fondation de la Société littéraire et historique de Québec. Trois ans plus tard, il fait de même pour la Société pour l'encouragement des sciences et des arts en Canada. Outre plusieurs articles et de nombreuses cartes, Bouchette publie en 1815 une œuvre magistrale, soit une carte à grande échelle du Bas-Canada. À cette carte s'ajoute une *Description topographique du Bas-Canada*, devenue depuis une mine de renseignements pour les chercheurs.

1.1.2.4 Les autres membres de l'expédition

Outre Andrew Stuart, Frederick Henry Baddeley et Joseph Bouchette , le groupe chargé d'explorer le Saguenay est composé de plusieurs autres hommes. Deux d'entre eux sont des arpenteurs jurés : Joseph Hamel et J.P. Proulx. Les autres se sont proposés comme volontaires pour se joindre à l'expédition. Il s'agit de Benedict Paul Wagner, Écuyer, de Québec; de Mr. Henry Nixon et Mr. Goldie, du 66^e régiment; et de Mr. Ed. Bowen et Mr. Davies. Le groupe est de plus secondé par quelques voyageurs et guides de la région du Saguenay.

1.2 Les mandats confiés aux auteurs

Tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle, les auteurs des rapports se voient confier des mandats précis, lesquels orientent le contenu de leurs textes. Des contextes particuliers à chacune des deux époques influencent la nature de leurs mandats respectifs.

1.2.1 Pierre Boucher

À la veille de l'avènement du gouvernement royal en 1663, la Nouvelle-France est en fort piteux état. La colonie accuse un net retard vis-à-vis de ses voisines du sud en ce qui a trait à la population. En effet, alors que la Nouvelle-Hollande compte environ 10 000 habitants en 1663 et la Nouvelle-Angleterre près de 100 000 habitants, on n'en recense que 3000 en Nouvelle-France, ce qui la situe à un niveau nettement inférieur à ses concurrentes. Cette faible population est en bonne partie attribuable à la politique de peuplement de l'État français, qui favorise l'exploitation des fourrures aux dépens de la colonisation avec son système de compagnies à monopole. De plus, selon l'historien Jacques Mathieu, le discours missionnaire dépeint souvent un pays fort peu accueillant aux éventuels colons. En ce sens, la colonie antillaise est beaucoup plus attrayante aux Français, le climat y étant plus clément et la saison de navigation beaucoup plus longue. Les autorités religieuses contribuent également à tenir à l'écart de la Nouvelle-France les protestants, lesquels constituaient une population susceptible de vouloir émigrer en Amérique. Voilà pourquoi, en 1663, le tiers de la population de la Nouvelle-France est formée d'enfants nés dans la colonie, l'immigration n'y étant pas très populaire. Finalement, bon nombre de colons ne sont

restés que quelques années en Amérique, soit le temps d'amasser un certain pécule, avant de retourner en France³⁰.

Un autre problème auquel doit faire face la colonie est l'insécurité militaire. En 1663, la Nouvelle-France ne compte toujours pas de garnison régulière. Le gouverneur-général, à Québec, dispose d'une quinzaine d'hommes. Quant aux gouverneurs de Trois-Rivières et de Montréal, ils s'en remettent chacun à une dizaine d'hommes pour assurer la sécurité de leur établissement respectif. En cas d'attaque, les habitants n'ont d'autre choix que de se former en compagnies de milice, d'autant plus qu'ils doivent constamment se défendre contre les Iroquois qui menacent la survie de la jeune colonie.

La menace iroquoise pèse sur la colonie depuis ses toutes premières années d'existence puisqu'en 1609, Samuel de Champlain s'allie aux Hurons, ennemis jurés des Iroquois. S'ensuit un premier affrontement avec ces derniers au lac Champlain et de nombreux autres au cours des années suivantes, les Iroquois cherchant à obtenir leur part de la lucrative traite des fourrures. Entre 1648 et 1652, ils détruisent la Huronnie, forçant les survivants à quitter les abords des Grands Lacs en direction de Québec et de la protection des Français. Or, les Iroquois poursuivent leurs attaques contre les Français en descendant la rivière Richelieu jusqu'au fleuve Saint-Laurent. En 1660-1661, ils assiègent Montréal, attaquent l'Île d'Orléans et descendent le fleuve jusqu'à Tadoussac, semant la terreur et la mort sur leur passage.

En 1661, la colonie est dans une situation si périlleuse que le gouverneur d'alors, d'Avagour, décide de plaider la cause de la Nouvelle-France auprès du roi. Il espère que ce dernier acceptera d'envoyer des troupes pour éliminer une fois pour toute la menace iroquoise. Pour ce faire, d'Avagour fait intervenir auprès de Louis XIV « un homme d'expérience, bien au fait de la vie canadienne, capable de suggérer des solutions acceptables et de secouer l'inertie des autorités³¹ ». Il désigne un des premiers colons établis en Nouvelle-France afin de mener à bien cette mission : Pierre Boucher.

³⁰ Jacques Mathieu, *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle*, Sainte-Foy, PUL, 1991, p.67.

Lorsque Pierre Boucher se présente à la cour de France en 1661, le gouvernement est le théâtre de nombreux changements. L'année 1661 voit en effet la mort du cardinal Mazarin et le début du règne personnel de Louis XIV. Cette même année, le surintendant et ministre d'État Nicolas Fouquet est arrêté, car soupçonné de comploter contre l'État et de dilapider les finances. La complexité et la longueur de son procès, de même que la mauvaise conjoncture économique, occupent les débuts du règne personnel de Louis XIV. De plus, ce dernier souhaite redéfinir les charges ministérielles, ce qui paralyse un certain temps la gestion du royaume. Un de ses premiers actes concrets en ce sens est la réduction du nombre de conseillers, qu'il limite à trois : Le Tellier, Lionne et Jean-Baptiste Colbert. Ce dernier partage la même vision que Louis XIV : la France doit être riche et indépendante, en plus de posséder l'hégémonie commerciale. Pour répondre à ces tendances mercantilistes, l'État aurait donc avantage à poursuivre l'exploitation de ses colonies et à les peupler densément afin d'assurer cette hégémonie. Le roi et ses conseillers sont par conséquent assez bien disposés à écouter les doléances de Pierre Boucher en ce qui a trait à la sauvegarde de la Nouvelle-France.

En effet, la cour est si sensible au plaidoyer de Boucher qu'elle lui demande d'écrire un mémoire sur l'état et le potentiel exploitable de la Nouvelle-France. Dès le début de son ouvrage, il évoque les deux raisons l'ayant incité à écrire :

La première est, que j'y ai été engagé par quantité d'honnêtes gens, que j'ai eu l'honneur d'entretenir pendant que j'ai été en France, et qui ont pris un grand plaisir d'entendre parler de ce pays ici, et de se voir désabusés de quantité de mauvaises opinions qu'ils en avaient conçu : en suite de quoi ils m'ont prié de leur envoyer une petite Relation du Pays de la Nouvelle-France, c'est-à-dire ce que c'est du pays, et ce qui s'y trouve, afin de le faire savoir à leurs amis. [...] La seconde raison, c'est que [...] j'ai espéré que j'obligerais beaucoup de monde, de ceux qui auraient quelques desseins d'y venir, ou d'y faire venir quelques-uns de leurs alliés, de leur pouvoir faire connaître le Pays avant que d'y venir³².

Boucher énonce ainsi clairement qu'il écrit pour le compte de la Cour (il dédie d'ailleurs son ouvrage à Colbert) afin de la renseigner sur l'état de la colonie et sur les ressources dont elle dispose.

³¹ Tessier, *op.cit.*, p.XLII.

1.2.2 Les auteurs du *Rapport des Commissaires*

Le XIX^e siècle s'ouvre au Bas-Canada sur de profondes mutations qui instaureront une nouvelle dynamique sociale. Il est possible de recenser trois facteurs majeurs qui contribuent à donner un nouveau visage à la province. Il s'agit de la poussée démographique; du passage de la pré-industrialisation à l'industrialisation, caractérisée par une diversification des activités économiques à laquelle se greffe une augmentation des échanges; de même que le remplacement de la fourrure par le bois comme principal produit d'exportation³³.

Au lendemain de la Conquête, la population de la vallée laurentienne s'élève à environ 65 000 habitants. Elle atteint les 112 000 habitants en 1784, dont 87% vivent dans les seigneuries. En 1815, au milieu d'une forte poussée démographique, la population se chiffre à quelque 335 000 habitants, dont près de 85% occupent le territoire seigneurial. L'essor démographique se poursuit, puisqu'en 1831 on dénombre plus de 510 000 habitants, dont environ 75% demeurent dans les seigneuries³⁴. Cette augmentation de la population, et plus particulièrement celle observée en milieu seigneurial, va bientôt exercer une forte pression sur les basses terres. Bien que les sols agricoles ne manquent pas encore, les meilleurs sont tous accaparés et la population vit une forme de saturation du domaine cultivable dans les seigneuries³⁵.

Parallèlement, on observe dans la première moitié du XIX^e siècle une diversification des activités économiques et un accroissement des échanges, deux phénomènes liés aux débuts de l'industrialisation. La poussée démographique entraîne entre autres une plus forte demande en produits et services, d'où une montée des activités de commerce et de transformation. Le volume de ces dernières dépassera d'ailleurs bientôt la simple échelle artisanale. Ce phénomène offre un exutoire non négligeable à la main-d'œuvre libérée par la saturation relative des terres agricoles et favorise le développement des villages situés en territoire seigneurial, qui absorbent le surplus

³² Pierre Boucher, Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada, Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964, avant-propos.

³³ Voir à ce sujet Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, Atlas historique du Québec, vol. I Le pays laurentien au XIX^e siècle. Les morphologies de base, Ste-Foy, PUL, 1995, 171p.

³⁴ Serge Courville, Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada, Ste-Foy, PUL, 1990, p.37.

³⁵ Ibid., p.38.

démographique de paysans³⁶. Cette situation est tout particulièrement visible près des centres urbains et des principales voies de communication. Les premiers permettent d'écouler les produits et les secondes de les faire circuler.

Finalement, le début du XIX^e siècle voit le bois remplacer la fourrure comme principal produit d'exportation. À la suite du blocus continental imposé à l'Angleterre par Napoléon, cette dernière se tourne vers les immenses ressources forestières de sa colonie nord-américaine, entraînant une exploitation accélérée et très importante des forêts du Bas-Canada. Cette mise en valeur a de nombreuses répercussions, tant directes qu'indirectes, sur l'économie de la colonie. Les secteurs de l'abattage, du sciage et du transport du bois se développent, de même que diverses activités dérivées comme la construction navale, le cabotage et l'agriculture. Cette dernière connaît en effet un certain essor, puisque de nombreux travailleurs de l'industrie du bois doivent être nourris.

Tous ces phénomènes sont perceptibles à l'échelle de la province en général et à celle des régions en particulier, dont celle de Charlevoix. On y observe une certaine saturation du sol, contrebalancée par la croissance de villages, dont Baie Saint-Paul et La Malbaie. Les habitants de Charlevoix, qui n'en demeurent pas moins dans un espace devenu trop exigü, amorcent dès lors des pressions sur le gouvernement du Bas-Canada pour que de nouvelles terres soient ouvertes à la colonisation. Or, les habitants qui quittent leur région d'origine souhaitent pour la plupart s'installer en marge de cette dernière. Par conséquent, les pressions exercées sont surtout orientées vers l'ouverture du Saguenay, entre autres par le biais de deux pétitions adressées au gouvernement en 1829 et 1835. Aux revendications des habitants de Charlevoix se joignent celles des marchands de bois, frustrés de ne pouvoir exploiter les immenses ressources du Saguenay. La région est en effet propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui y détient un bail de location lui octroyant le monopole de l'exploitation des ressources³⁷.

Cependant, déjà en 1825, le seigneur de Kamouraska Pascal Taché était allé plaider l'ouverture du Saguenay auprès de l'Assemblée législative du Bas-Canada. Il était bien placé pour ce faire, y

³⁶ Voir à ce sujet Courville, *op.cit.*

ayant pratiqué la traite des fourrures de nombreuses années. En 1828, à la suite des recommandations de Taché, le gouvernement du Bas-Canada met sur pied une expédition chargée de reconnaître le potentiel de mise en valeur du Saguenay et des terres environnantes.

1.3 Les mandataires des rapports

Dans le cas de l'*Histoire véritable et naturelle* de Pierre Boucher, le mandataire principal est l'État français, lequel s'exprime à travers les gens que Boucher a rencontrés à la cour de France et qui lui ont commandé cet ouvrage, de même qu'à travers le ministre Jean-Baptiste Colbert, auquel il dédie son rapport. Colbert étant l'un des principaux conseillers du roi, en plus d'être particulièrement favorable au développement de la colonie, Boucher est assuré d'une oreille attentive. La France a avantage à développer sa Nouvelle-France, car à cette époque la puissance politique et économique d'un pays repose essentiellement sur ses possessions territoriales et sur l'exploitation de leurs richesses naturelles. Encourager le peuplement de la colonie est un moyen d'assurer ses prétentions territoriales.

Il est également possible, à un second niveau, de compter Pierre Boucher parmi les mandataires de l'*Histoire véritable et naturelle*, car il est lié de façon particulière à la colonie. L'auteur demeure sur le territoire dont il énumère les ressources pour le compte de la France. Fils d'agriculteur, il a réussi à s'élever rapidement et honorablement dans la hiérarchie sociale, ce qui lui aurait été beaucoup plus ardu en France, où l'ascension dans l'échelle sociale est malaisée. Boucher a contribué à bâtir la colonie, qui est en fait le seul pays qu'il connaît véritablement, puisqu'il a quitté la France alors qu'il était encore enfant. Il est donc plus que probable qu'il soit attaché à son pays d'adoption et qu'il souhaite le voir se développer davantage et de façon durable. De plus, son titre de gouverneur, son récent statut de noble, ses propriétés foncières dépendent de la survie de la Nouvelle-France, menacée par un manque chronique d'habitants et par les Iroquois. Boucher, s'il devait retourner en France, serait un inconnu perdu dans la masse et sans pouvoir, alors que sur le nouveau continent, il est connu, important et respecté. Il profite donc du mandat que lui assigne la métropole pour exprimer ses propres revendications, liées à

³⁷ Le géographe Marc St-Hilaire a étudié le mouvement de peuplement du Saguenay. Voir à ce sujet Marc St-Hilaire, *Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960*, Ste-Foy, PUL, 1997, 285p.

son attachement à la Nouvelle-France : cela est tout particulièrement visible dans la récurrence de ses allusions à la menace iroquoise et son désir de l'éliminer une fois pour toutes.

Dans le cas du *Rapport des Commissaires*, le mandataire est le gouvernement du Bas-Canada. C'est ce dernier qui met sur pied l'expédition, en nomme les membres et la dépêche sur le territoire à explorer. À une époque où la présence d'habitants suffit à marquer la possession d'un espace, tout État a intérêt à augmenter la superficie de son territoire habité, d'autant plus que les possessions territoriales font toujours la force politique et économique d'un gouvernement. Installer des colons dans de nouveaux espaces justifie par conséquent l'appropriation du sol et l'exploitation éventuelle de ses richesses. Une région riche en ressources naturelles mérite d'être peuplée, car la mise en valeur de ses richesses permettra à l'État qui en revendique la possession d'augmenter sa puissance, d'autant plus que l'industrialisation commence à s'organiser. Les colons pourront alors servir de main-d'œuvre sur les lieux.

L'Angleterre ayant besoin de bois pour la construction navale et craignant le retour d'une situation semblable à celle du blocus de Napoléon, l'ouverture de nouvelles terres est fortement encouragée au Bas-Canada, particulièrement si elles regorgent de ressources forestières. Ce sont tous ces éléments que résumant les Commissaires Andrew Stuart et David Stuart, quand ils écrivent que le « Pays peut fournir des habitations et de la nourriture à un grand nombre d'hommes, et par là augmenter considérablement la force militaire de ces Provinces, et contribuer aux intérêts généraux de l'Empire³⁸ ». Les deux rapports à l'étude, l'*Histoire véritable et naturelle* et le *Rapport des Commissaires*, ont donc ceci en commun qu'ils ont tous deux été commandés par l'État.

Toutefois, contrairement à Pierre Boucher qui entretient un lien affectif avec l'espace qu'il décrit dans son rapport, il en va tout autrement chez les Commissaires, qui sont moins intéressés directement par la rédaction de leur mémoire. En effet, aucun d'eux n'occupe le territoire exploré ou n'y est lié de façon étroite et personnelle. Cependant, en tant que membres de l'élite proche du gouvernement, ils peuvent éventuellement être avantagés par l'enrichissement de ce dernier. Il n'en demeure pas moins qu'ils travaillent d'abord et avant tout pour un État qui les rémunère,

³⁸ *Rapport des Commissaires pour explorer le Saguenay*, Québec, Neilson, 1829, p.6.

alors que Boucher travaille autant pour l'État français que dans son propre intérêt. Le rapport qu'entretiennent les auteurs avec les mandataires est donc fort différent d'un siècle à l'autre.

1.4 Les dimensions des régions explorées

Le territoire décrit par Pierre Boucher est très vaste : il correspond à ce qu'était la Nouvelle-France à son époque. Comme il énumère de mémoire les différentes espèces et non selon le lieu où on les retrouve, il est malaisé de déterminer précisément les limites de l'espace décrit. Il est toutefois possible d'évaluer qu'il s'étend du golfe du Saint-Laurent au lac Supérieur, sans jamais vraiment s'éloigner des abords immédiats du fleuve Saint-Laurent. La figure 1 illustre l'espace décrit.

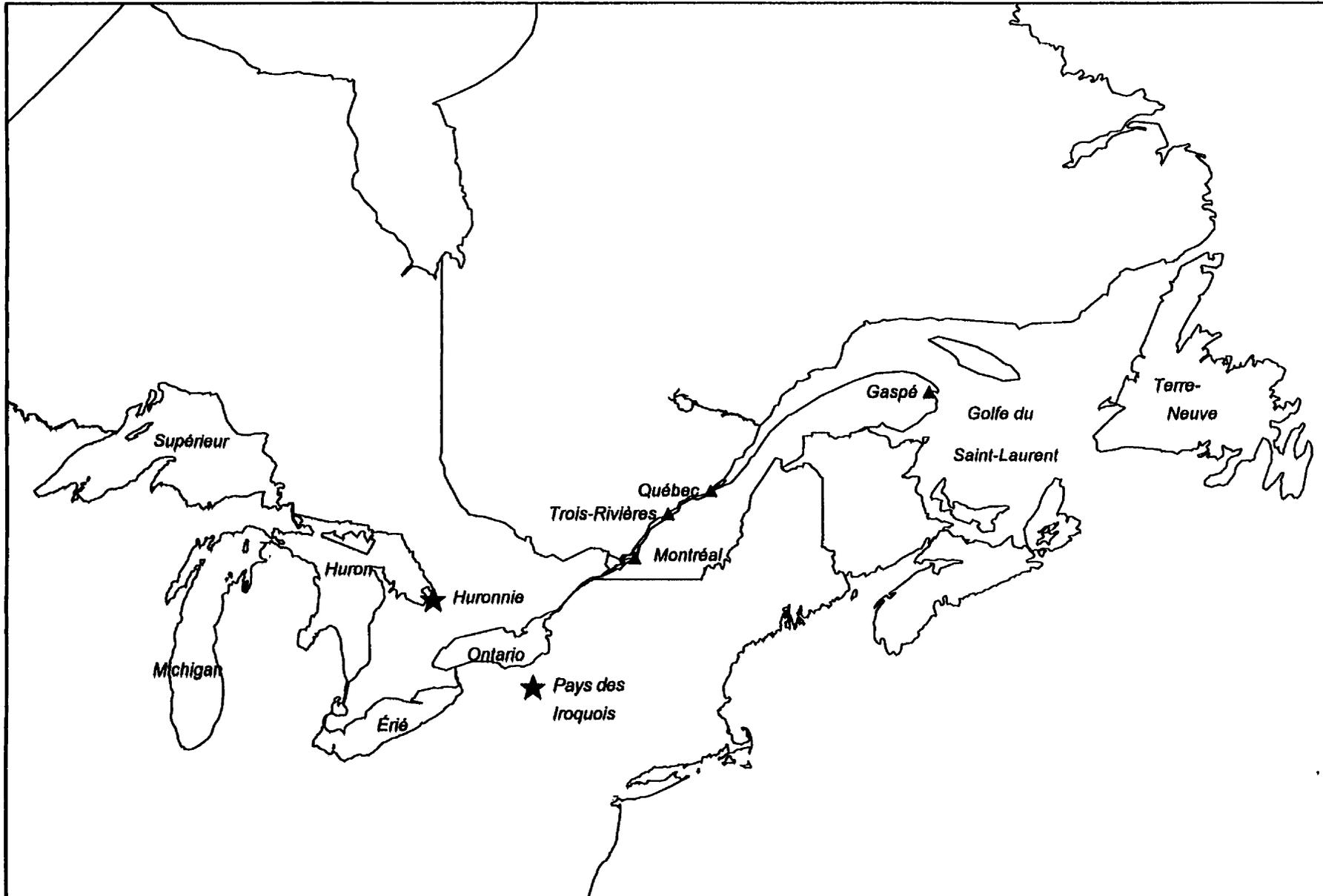
Le territoire exploré et décrit par les auteurs du *Rapport des Commissaires* est de dimensions beaucoup plus modestes que celui couvert par le rapport de Pierre Boucher. Bien que la région à explorer officiellement soit les abords du Saguenay et du lac Saint-Jean, les membres de l'expédition ont sillonné un espace beaucoup plus vaste et ont rédigé leur rapport en conséquence. La figure 2 illustre l'ensemble de la région explorée.

Un premier groupe, composé de Joseph Bouchette, du lieutenant Goldie et de Mr. Davies, quitte Québec pour Trois-Rivières, avec la mission de remonter la rivière Saint-Maurice jusqu'à la rivière La Tuque³⁹ et de se rendre jusqu'au lac Saint-Jean. Quant au second groupe, composé des autres membres de l'expédition, il quitte Québec et descend le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Tadoussac, pour ensuite remonter le Saguenay. L'espace exploré couvre donc davantage que les seuls lac Saint-Jean et rivière Saguenay. Il comprend une partie de la Mauricie, de Charlevoix et même quelques îles du Saint-Laurent. L'intérêt principal n'en demeure pas moins le Saguenay et le lac Saint-Jean.

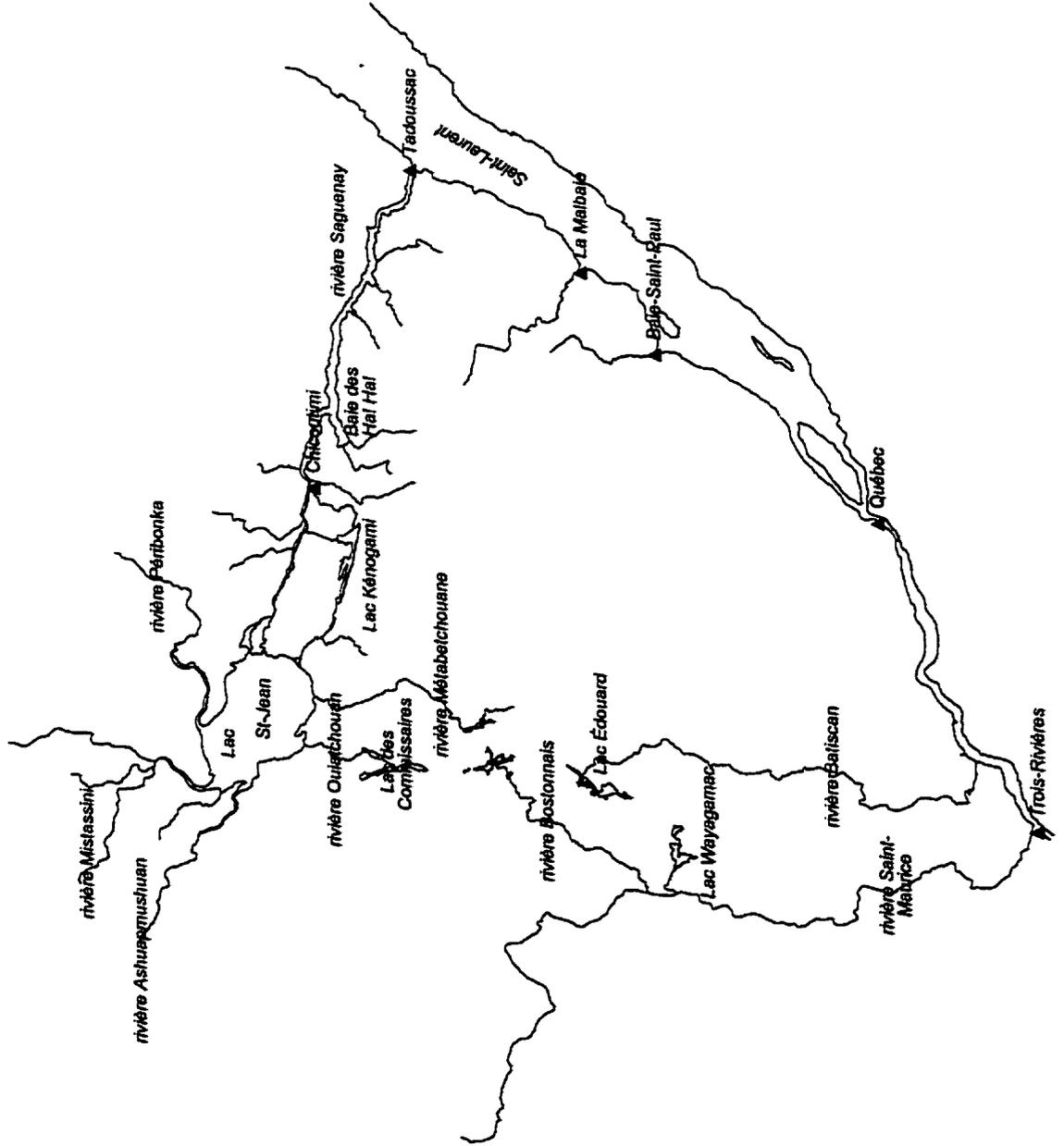
En plus d'être davantage restreinte que l'espace décrit par Boucher, la région du Saguenay et du lac Saint-Jean est aussi beaucoup mieux définie. Les membres de l'expédition suivent un itinéraire précis qu'ils consignent au jour le jour dans leurs journaux de voyage. Cela permet à

³⁹ Il s'agit en réalité de la rivière Bostonnais.

Figure 1: Territoire décrit par Pierre Boucher au XVIIe siècle



**Figure 2: Région explorée par les auteurs
du Rapport des Commissaires au XIXe siècle.**



leurs lecteurs de les suivre pas à pas. Ces derniers savent précisément par où les membres de l'expédition sont passés, quand ils ont visité les différents lieux décrits et les distances qu'ils ont parcourues.

1.5 La structure des textes

L'étude de la structure des textes nous permet maintenant de déterminer les différents thèmes abordés par les auteurs. Par conséquent, il est possible d'établir la place accordée par ces derniers à l'étude du potentiel de mise en valeur des ressources naturelles des nouvelles terres. Les résultats sont présentés dans le Tableau 1.

1.5.1 L'*Histoire véritable et naturelle*

La structure du texte chez Pierre Boucher est relativement simple. Son ouvrage est divisé en quinze chapitres, chacun traitant d'un aspect différent. Un chapitre donne un aperçu général de la Nouvelle-France; un autre des principaux établissements; puis un des différentes terres connues dans le pays. Boucher se lance ensuite dans une longue énumération des différentes espèces végétales et animales retrouvées dans la colonie. Un premier chapitre est consacré aux arbres; un second aux animaux terrestres; un troisième aux oiseaux; un quatrième aux poissons et un cinquième aux productions céréalières, tant indigènes qu'importées d'Europe. Il accorde par la suite quatre chapitres aux Amérindiens, où il explique leur mode de vie, leurs us et coutumes, etc. Finalement, deux chapitres s'attardent à répondre aux questions qui lui ont été posées en France et un dernier consiste en une espèce de varia, où il traite de ce qu'il a omis dans les pages précédentes.

Afin de déterminer la place qu'occupe le potentiel de mise en valeur des ressources naturelles dans le texte de Boucher, nous avons relevé les différents thèmes qu'il aborde dans son ouvrage. Ensuite, nous avons calculé la fréquence à laquelle il traite de ces différents thèmes en établissant le nombre de pages dans lesquelles il les aborde par rapport à l'ensemble de l'œuvre. Nous présentons les résultats en pourcentages d'apparition des thèmes par rapport à l'ensemble de l'ouvrage. La méthode de calcul selon le nombre de pages aboutissant inmanquablement à des

sommes de fréquences supérieures à 100% (plusieurs thèmes pouvant apparaître dans une même page), nous avons rétabli le calcul des fréquences sur une base de 100% afin qu'il soit possible de déterminer la place qu'occupe chacun des thèmes en relation avec les autres.

Les thèmes relevés, au nombre de sept, sont les suivants : les Amérindiens, le climat, les communications, la défense du pays, les établissements, la religion et les ressources naturelles. D'abord, en ce qui concerne le thème des Amérindiens, nous avons repéré toutes les allusions à leurs us et coutumes, à leur mode de vie. La place du climat a été évaluée d'après les références aux différentes saisons. En ce qui concerne les communications, nous avons relevé les passages traitant des ports, havres, chemins et de la navigabilité des cours d'eau; pour la défense, ceux abordant les moyens de défendre la colonie et l'identification de ses ennemis. En ce qui a trait aux établissements, nous avons recensé les allusions aux sites occupés et à la domestication future. La présence de l'Église, l'évangélisation et les actions des religieux ont permis de déterminer la place de la religion. Finalement, celle des ressources naturelles a été évaluée d'après les références aux espèces animales, végétales et minérales, de même qu'à la fertilité et à la productivité des sols.

L'approche de Boucher est essentiellement taxonomique tout au cours de son ouvrage. Il aborde les différentes espèces les unes après les autres, sans égard particulier pour leur localisation géographique, bien qu'il mentionne à l'occasion où elles se retrouvent. Il se fie davantage à sa mémoire. Ses descriptions sont sèches et systématiques. D'ailleurs, Boucher se défend bien d'être écrivain, s'étant « résolu de faire la présente description, en attendant que quelqu'un d'autre la fasse dans un plus beau style⁴⁰ ». Il prévient par conséquent ses lecteurs que son genre littéraire est sans artifice : « Je me suis contenté de décrire simplement les choses, sans y rechercher le beau langage⁴¹ ». À ce propos, il craint d'ailleurs que son ouvrage « ne fut pas bien reçu de ceux qui recherchent les ornements de notre langue⁴² ». Boucher est direct dans son approche et son ouvrage, quoique clair et précis, n'est pas un exercice de style littéraire.

⁴⁰ Boucher, *op.cit.*, avant-propos.

⁴¹ *Ibid.*

⁴² *Ibid.*, épître.

Tableau 1

Fréquence relative des thèmes abordés par Pierre Boucher
dans l'*Histoire véritable et naturelle* et par les auteurs du *Rapport des Commissaires*

	Pierre Boucher	F.H. Baddeley	Henry Nixon	Joseph Hamel	Joseph Bouchette	J.P. Proulx	Ensemble du Rapport des Commissaires
Amérindiens	28%	-	13%	-	2%	-	1%
Climat	6%	5%	11%	31%	16%	20%	17,5%
Communications	4%	6%	25%	24%	26%	30%	21%
Défense	7%	-	-	-	1%	-	0,5%
Établissements	11%	11%	22%	14%	18%	10%	15%
Histoire naturelle	-	14%	7%	-	5%	-	6%
Ressources naturelles	42%	64%	31%	31%	32%	40%	39%
Religion	2%	-	-	-	-	-	-

1.5.2 Le *Rapport des Commissaires*

La structure du texte chez les auteurs du *Rapport des Commissaires* est complètement différente de celle chez Pierre Boucher. Alors que ce dernier présente son rapport sous forme de glossaire, celui des Commissaires est composé des journaux de voyage de quelques-uns des membres de l'expédition. Ces journaux, cinq au total, sont présentés les uns après les autres, sans transition entre les différents auteurs. Ils sont structurés selon la méthode classique des journaux de voyage : les auteurs y notent leurs observations au jour le jour.

À la suite d'une brève présentation de la mission par les deux Commissaires Andrew Stuart et David Stuart, on retrouve les cinq journaux de voyage dans l'ordre suivant : d'abord celui de Frederick Henry Baddeley, ensuite celui de Henry Nixon, puis celui de Joseph Hamel et pour terminer, ceux de Joseph Bouchette et de J.P. Proulx. Tout comme nous l'avons fait dans le cas de Pierre Boucher, nous avons relevé dans les journaux de voyage les différents thèmes abordés par les cinq auteurs. Puis, nous avons calculé le pourcentage de pages dans lesquelles ils étaient abordés pour chacun des journaux, puis dans l'ensemble du rapport. Le calcul des fréquences relatives a également été rétabli sur une base de 100%.

Les thèmes abordés par les auteurs du *Rapport des Commissaires*, au nombre de sept, sont, à une exception près, les mêmes que ceux recensés chez Pierre Boucher : les Amérindiens, le climat, les communications, la défense, les établissements, l'histoire naturelle et les ressources naturelles. Quant aux références sur lesquelles nous nous sommes basés pour déterminer la fréquence de mention de ces thèmes, ce sont les suivantes. Pour les Amérindiens, nous avons recensé les passages où les auteurs décrivent leur mode de vie et en expriment leurs perceptions. En ce qui concerne le climat, nous avons relevé les allusions aux vents, à la température, aux indices météorologiques et aux saisons. En ce qui a trait aux communications, nous avons repéré les données concernant les chemins, les havres, la navigabilité des cours d'eau, les portages, le tonnage des vaisseaux. Les allusions à la fortification de la région ont permis de déterminer la place du thème de la défense. Quant aux établissements, ils concernent les éléments d'humanisation déjà présents et ceux prévus dans le futur. La place de l'histoire naturelle a été

évaluée d'après les explications données par les auteurs sur les phénomènes naturels passés (déluges, incendies, éruptions volcaniques, etc.) et les références à la science. Finalement, celle des ressources naturelles a été déterminée d'après les références aux roches, minerais, arbres, sols, paysages, à la chasse et à la pêche.

Tout comme Boucher, les auteurs du *Rapport des Commissaires* s'excusent de leur style d'écriture, malgré que le tout soit clair et précis. Frederick Henry Baddeley, par exemple, affirme que « c'est [sic] ouvrage a été fait sans l'assistance de personne, et sort, comme on s'en convaincra bientôt, d'une plume accoutumée le moins du monde à écrire des livres⁴³ ». Quant à Joseph Hamel, il demande qu'on veuille bien lui pardonner « les expressions et citations mal digérées [sic] qui ne seront malheureusement que trop communes dans le cours de [son] Journal⁴⁴ ».

1.6 Les différences et les similitudes du discours

Bien que la majorité des thèmes soient les mêmes dans l'*Histoire véritable et naturelle* que dans le *Rapport des Commissaires*, il est possible de constater que certains disparaissent et laissent place à de nouvelles préoccupations au XIX^e siècle. De plus, la plupart de ces thèmes n'occupent pas la même place dans les rapports aux XVII^e et XIX^e siècles.

Seul le thème des ressources naturelles domine aux deux époques, la fréquence de sa mention en relation avec les autres thèmes étant de 42% dans l'ouvrage de Pierre Boucher et de 39% dans le *Rapport des Commissaires*. Il existe donc un net intérêt pour l'exploitation des ressources naturelles et ce, tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle.

L'écart entre la place accordée aux ressources naturelles aux deux époques est compensé en grande partie au XVII^e par l'importance que donne Boucher aux Amérindiens, importance que l'on ne retrouve pas au XIX^e siècle (28% contre 1%). Cette différence est selon toute vraisemblance attribuable à la meilleure connaissance des Amérindiens qu'ont les contemporains

⁴³ *Rapport des Commissaires, op.cit.*, p.7.

⁴⁴ *Ibid.*, p.82.

du XIX^e siècle. Deux siècles plus tôt, les habitants du Nouveau Monde sont une véritable curiosité pour les Européens, puisque leur mode de vie et leurs valeurs sont complètement différents. De plus, le contexte religieux au XVII^e siècle entraîne un véritable engouement pour l'évangélisation des « Sauvages » du nouveau continent. La présence de la religion est en effet perceptible dans le texte de Boucher, alors qu'elle disparaît complètement au XIX^e siècle.

Toutefois, un nouveau thème apparaît au XIX^e siècle : l'histoire naturelle. Cette nouvelle préoccupation est directement liée au développement des sciences naturelles, particulièrement vif à cette époque. Les auteurs du *Rapport des Commissaires* cherchent à expliquer les phénomènes plutôt que de simplement se limiter à décrire ce qu'ils voient, comme c'était le cas 200 ans plus tôt. Ce changement de conception est par ailleurs lié à l'émergence de la modernité au XIX^e siècle, laquelle « explicite les connaissances pour une pratique potentielle [...] trouve son langage dans la mathématique et procède par des opérations nomothétiques (recherche de lois), pour dégager des informations générales qui permettront à leur tour d'imaginer des schèmes opératoires inédits⁴⁵ ».

Les auteurs du XIX^e siècle se préoccupent également davantage des communications et des établissements que Pierre Boucher. Cela s'explique par le fait que l'espace décrit par Boucher a été exploré au préalable : il s'agit d'un pays relativement connu et occupé. L'auteur se contente essentiellement de décrire les établissements présents et de mentionner les havres et quelques problèmes de navigabilité. L'hydrographie est d'ailleurs peu complexe, puisque les établissements sont tous situés dans la vallée laurentienne. Quant à la région décrite par les auteurs du *Rapport des Commissaires*, bien qu'elle soit occupée par des missionnaires et des commis des postes de traite, elle est beaucoup moins connue que ne l'était la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle. Les auteurs dépeignent les établissements présents mais, en accord avec leur mandat, proposent des sites et des modes d'occupation de l'espace. De plus, ils évaluent systématiquement la navigabilité des cours d'eau dans un réseau hydrographique beaucoup plus compliqué et moins connu, de même que l'éventuelle ouverture de chemins.

⁴⁵ Serge Courville, « Tradition et modernité. Leurs significations spatiales », *Recherches sociographiques*, 34 (2), 1993, p.216.

Enfin, la défense est un aspect qui préoccupe davantage Boucher que les auteurs du *Rapport des Commissaires*, ce qui s'explique aisément. Au XVII^e siècle, le territoire décrit par Boucher est menacé à la fois par les concurrents européens de la France et par les Iroquois, ce qui fait de la défense une priorité. Au XIX^e siècle, bien que les Américains aient menacé à deux reprises la colonie britannique, la situation est moins critique. De plus, la situation géographique de la région du Saguenay et du lac Saint-Jean n'en fait pas un lieu prioritaire à fortifier. En effet, elle n'est ni située sur une voie commerciale stratégique, ni à proximité des Américains, lesquels constituent à cette époque la principale préoccupation des autorités au niveau militaire.

1.7 Les techniques d'investigation

Un dernier élément permettant de bien saisir le contexte de production de chacune des deux œuvres est perceptible dans les techniques d'investigation employées par les auteurs. L'étude de ces techniques permet en effet d'évaluer les connaissances scientifiques et universelles propres aux auteurs, de même que leur formation professionnelle.

1.7.1 Chez Pierre Boucher

Comme il a été mentionné précédemment, l'approche de Pierre Boucher est empirique et essentiellement taxonomique. Cette dernière caractéristique est d'ailleurs représentative des connaissances écologiques de l'époque. Boucher se livre à une énumération systématique des ressources naturelles, sans les replacer dans un contexte plus large et dans les relations avec leur milieu. En ce sens, il est fidèle à la vision de son temps, qui « treated members of an ecosystem as isolated and extractable units⁴⁶ ». Selon cette opinion, retirer une espèce d'un écosystème ne modifierait en rien la dynamique de ce dernier. Or, selon les connaissances actuelles, toutes les composantes d'un écosystème entretiennent des liens entre elles. Boucher ignore toutefois la nature de ces liens, d'où sa longue énumération des ressources de la Nouvelle-France.

Lorsqu'il aborde son énumération des arbres retrouvés dans la colonie, son ignorance d'une méthode de classification des espèces est évidente : « Je n'y garderai point d'ordre; je les

⁴⁶ Cronon, *op.cit.*, p.21.

nommerai comme ils me viendront en la memoire; je commencerai par un, qui est le plus utile ici, que l'on nomme Pin⁴⁷». Il en va de même pour son énumération des animaux : « commençons donc par le plus commun & le plus universel de tous les Animaux de ce Pays, qui est l'Elan⁴⁸». Il se soucie toutefois de diviser ces animaux en sous-groupes : ceux vivant sur terre, les amphibiens et les reptiles. Ainsi, il se fie davantage à sa mémoire qu'à une quelconque méthode de classification ou d'investigation.

Les descriptions que fait Boucher des ressources naturelles démontrent également certaines connaissances écologiques de l'époque, bien que l'auteur ne soit pas féru des sciences. Il s'attarde davantage à l'apparence physique et à l'utilité des différentes espèces, comme le démontrent les deux exemples suivants, très représentatifs de son œuvre : « Il y a une autre espèce d'arbre, qu'on nomme Epinette : c'est quasi comme du sapin, sinon qu'il est plus propre à faire des mats de petits Vaisseaux, comme de chaloupes & barques, etant plus fort que le sapin. Je parle de l'Epinette verte : car il y en a deux sortes; l'une verte, & l'autre rouge⁴⁹», de même que « Le Caribou est un animal de la hauteur environ d'un Ane, mais qui est fort dispos. Le male a le pied fourchu, & l'ouvre si large en courant, qu'il n'enfoncé point l'Hiver dans les neiges quelques hautes qu'elles puissent être. Il porte un bois fourchu, rond & bien pointu. La chair en est bonne à manger, & delicate.⁵⁰» Jamais au cours de ses descriptions Boucher ne fait référence aux liens que les espèces entretiennent entre elles et avec leur milieu naturel.

Boucher énumère et décrit ce qu'il connaît de mémoire, mais il s'appuie également sur ce que d'autres ont pu lui rapporter. Il démontre un certain souci de véracité et veut être crédible : « Je vous assure, mon cher Lecteur, que j'ai vu la plus grande partie de tout ce que je dis, & le reste je le sais par des personnes très dignes de foi⁵¹ ». Lorsqu'il écrit concernant quelque chose qu'il n'a pas vu, il ne manque pas de le mentionner : « ceux qui ont été aux Iroquois m'ont dit, que c'est chose admirable de voir la quantité & la diversité des belles fleurs qui s'y trouvent⁵² ».

⁴⁷ Boucher, *op.cit.*, p.40.

⁴⁸ *Ibid.*, p.54.

⁴⁹ *Ibid.*, p.42-43.

⁵⁰ *Ibid.*, p.55.

⁵¹ *Ibid.*, avant-propos.

⁵² *Ibid.*, p.86-87.

L'auteur multiplie de plus les comparaisons avec la France dans son énumération et ses descriptions. Cette approche peut avoir plusieurs objectifs, dont celui de rassurer les mandataires et les futurs colons concernant un éventuel dépaysement. En effet, les comparaisons font souvent référence aux modes de vie français. Elles visent à démontrer que les coutumes et la culture françaises sont transférables outre-mer. Ainsi, le blé qui croît en Nouvelle-France est aussi bon que dans la métropole, les herbes y poussent aussi bien, les fraises et les framboises y sont plus grosses et meilleures, etc. Les espèces importées de France, tant végétales qu'animales, ne subissent pas les contrecoups de cette immigration. Les vignes et les pommiers produisent d'aussi bons fruits⁵³ ; les bœufs, vaches, moutons, chiens, chats et rats s'adaptent tous très bien à leur nouvel environnement⁵⁴. Boucher y va également de comparaisons entre les climats canadien et français. L'hiver, quoique long, froid et sec, est plus agréable et plus sain que les pluies et les boues en France⁵⁵.

Comme il est possible de le constater par cette dernière phrase, Boucher aborde aussi les avantages qu'il y a à venir s'installer en Nouvelle-France. Outre les bienfaits du climat sur la santé des habitants, « qui viennent bien faits, grands & robustes, aussi bien les filles que les garçons⁵⁶ », l'auteur appuie sur l'abondance des ressources du nouveau pays. Ainsi, parlant de la pêche à l'anguille devant Québec, Boucher affirme que « on en prend si grande quantité, que cela n'est pas concevable à moins que de l'avoir vu⁵⁷ ». Il en va de même pour les petits fruits, surtout les fraisiers et les framboisiers, « qui sont dans tout ce Pays en si grande abondance, qu'il n'est pas croyable⁵⁸ ». Et ainsi de suite : l'abondance est palpable tout au cours de l'ouvrage. Par conséquent, Boucher ne se gêne pas pour affirmer que « Tous les pauvres gens feraient bien mieux ici qu'en France⁵⁹ ».

Parallèlement, Boucher accorde fort peu d'importance aux désavantages de la colonie, qu'il relègue à la toute fin de son ouvrage, tout en précisant qu'il n'a jamais eu l'intention de les taire.

⁵³ *Ibid.*, p.52-53.

⁵⁴ *Ibid.*, p.64.

⁵⁵ *Ibid.*, p.119.

⁵⁶ *Ibid.*, p.139.

⁵⁷ *Ibid.*, p.78.

⁵⁸ *Ibid.*, p.51.

⁵⁹ *Ibid.*, p.162.

Ces désavantages se résument à quatre : la menace iroquoise, les maringouins, la longueur de l'hiver et les serpents venimeux du pays des Iroquois⁶⁰.

1.7.2 Chez les auteurs du *Rapport des Commissaires*

Le *Rapport des Commissaires* étant composé de différents journaux de voyage, les résultats de l'exploration sont notés au jour le jour, selon l'itinéraire suivi. Tous les auteurs utilisent sensiblement la même démarche, c'est-à-dire qu'ils décrivent ce qu'ils voient quotidiennement au fil du parcours, de même que leurs activités journalières. Ils démontrent un fort souci de dresser des inventaires des différentes espèces rencontrées, qu'elles soient végétales, animales ou minérales. Ils cherchent de plus à les localiser dans l'espace. Un extrait du journal de F.H. Baddeley l'exprime bien :

Le roc prédominant entre l'Anse aux Femmes et le Cap-à-l'Est, à sept milles environ en montant la rivière, paraît être, (car nous n'y avons pas touché,) du même trapp; mais on y vit comme ailleurs du Syénite où sont implantés des taches de trapp. Ayant traversé le Saguenay vis-à-vis le Cap-à-l'Est, nous entrâmes dans une petite baie, à laquelle on a donné le nom de l'Anse à l'Ours. Ici nous vîmes du granite, du gneiss et du Syénite, mais pas de trapp. Cotoyant [sic] le rivage en montant du même côté nous le rencontrâmes encore fréquemment sous les mêmes formes dont nous avons parlé ci-haut.⁶¹

Joseph Hamel, quant à lui, livre un exemple des tâches qu'il a accomplies le 9 août : «Je commençai aussitôt à lever le plan du Poste et du havre de Tadoussac et ne finis cette opération qu'après le coucher du Soleil⁶² ». Il est par conséquent possible de suivre le déroulement de l'expédition dans ses moindres détails.

Les auteurs sont également à la recherche des bonnes terres, dont ils dressent l'inventaire. Joseph Bouchette rapporte qu' « en en jugeant d'après les bords occidentaux du lac, et le terrain du rivage occidental de la rivière Assouapmoussoin⁶³, il doit y avoir dans cette vallée une grande étendue de terre susceptible d'être cultivée et établie⁶⁴ ». De plus, afin d'éviter au gouvernement

⁶⁰ *Ibid.*, p.150-154.

⁶¹ *Rapport des Commissaires, op.cit.*, p.24.

⁶² *Ibid.*, p.84.

⁶³ Il s'agit de la rivière Ashuapmushuan.

⁶⁴ *Ibid.*, p.148.

une perte de temps et d'argent dans le cas où ce dernier déciderait de favoriser la colonisation, Bouchette se fait un devoir de localiser les sols qui ne valent pas la peine d'être mis en valeur : « il était par conséquent inutile de monter la rivière [Assouapmoussoin] davantage, ou à perdre vainement le temps à chercher de la bonne terre⁶⁵ ».

Contrairement à Pierre Boucher, qui accorde beaucoup d'importance à l'aspect physique des espèces, les professionnels chargés de rédiger le *Rapport des Commissaires* ne s'attardent pas uniquement à cette caractéristique. Ils vont plus loin, en s'intéressant par exemple à la composition du sol et aux propriétés intrinsèques des espèces rencontrées. Bouchette, parlant d'un sol défavorable à la culture, justifie cette infertilité en donnant la composition de la terre : « [elle est] composée d'une marne rouge mêlée de petit gravier et de claie, à une petite profondeur au dessous du sol végétal⁶⁶ ». Quant aux propriétés intrinsèques des espèces, elles sont établies à la suite de tests et d'expérimentations, que les auteurs multiplient au cours de leur exploration. Baddeley en offre de nombreux exemples, dont en voici un concernant un minerai :

Dans un de ces derniers rochers on trouva un minéral qui avait les caractères suivans; couleur, brun foncé grisâtre, opaque; structure indistinctement feuilletée avant l'application de la chaleur; quelques fois sa structure feuilletée est plus distincte et il ressemble alors à du mica – pilé dans le mortier il laisse voir de petites écailles quarrées, ayant un éclat demi-métallique. Dans son état d'aggrégation son éclat est tremblottant et demi-métallique. Il est légèrement magnétique, avant l'application du feu; exposé à la chaleur de la chandelle il se dilate, s'ouvre comme un éventail et s'éfolie, après quoi il se presse aisément entre les doigts en petites feuilles flexibles, mais sans élasticité, et ayant l'éclat et la couleur de l'or. On a eu les mêmes résultats en le soumettant à la flamme extérieure du chalumeau, dans lequel il se délite aussi, et il difficile de le retenir dans le forceps. Une des feuilles de couleur d'or, se résout, dans l'intérieur de la flamme du chalumeau, en une globule noire brillante et très magnétique. Avec le borax, il forme un verre transparent, coloré de fer. La couleur disparaît à mesure qu'il refroidit.⁶⁷

Il est nettement visible que l'auteur accorde beaucoup d'importance aux caractéristiques intrinsèques des minerais qu'il inventorie, en plus de décrire leur aspect physique. Il s'intéresse

⁶⁵ *Ibid.*, p.142.

⁶⁶ *Ibid.*, p.135.

⁶⁷ *Ibid.*, p.31.

aussi, tout comme Boucher 150 ans plus tôt, au côté utilitaire de ce qu'il recense : « Il n'y a que l'expérience seule qui puisse déterminer si cette roche est propre à servir d'ardoise à couvrir⁶⁸ ».

Reflet de l'émergence de la modernité et de la précision scientifique, les auteurs du Rapport des Commissaires ont aussi le souci de tout calculer. Que ce soit la distance, la latitude, la superficie, la température ou l'heure; tout est mesuré. Citons cet extrait du journal de Joseph Hamel concernant l'horaire d'une journée : « nous embarquâmes à neuf heures contre le vent et la marée, et débarquâmes à midi pour prendre une altitude méridienne, mais il était trop tard. À midi trois quarts, nous rembarquâmes et à deux heures p.m. nous entrâmes dans une baie sur la rive gauche, vis-à-vis la rivière de la Trinité⁶⁹ ». Il fournit aussi plusieurs informations quantitatives sur le lac Saint-Jean : « [il] est à cinquante-sept milles et demi de Chicoutimi, et il est entre les 71°29' de longitude ouest de Greenwich et entre les 72°9' et les 48°23'' et les 48°42'37'' de latitude nord, et il a environ trente milles sur vingt, et quatre vingt dix milles de circonférence⁷⁰ ». Joseph Bouchette ne fait pas exception et présente aussi son lot de mesures. En voici un exemple : « À environ un demi mille au-dessus de cette montagne, je constatait [sic] par la hauteur du soleil au méridien, la latitude 47°1'. Le cours ordinaire de la rivière depuis L'Ile inférieure de Matawin jusqu'à la montagne à l'Oiseau, est nord dans une distance d'environ 10 milles. De là jusqu'à l'Ile aux Noix, distance de 6 milles, elle tourne vers le N.O.⁷¹ ».

Cette importance des mesures dans l'investigation, de même que celle des inventaires, sont aussi démontrées par les nombreuses tables de récapitulations présentes tout au cours du rapport. Ces tables concernent les distances; la qualité, la composition et la localisation des sols; les conditions météorologiques; la localisation des essences d'arbre; les cours des portages; la composition de divers minerais. La figure 3 en illustre un exemple.

⁶⁸ Ibid., p.42.

⁶⁹ Ibid., p.85.

⁷⁰ Ibid., p.104.

⁷¹ Ibid., p.114.

Figure 3
Exemple de table de distances⁷²

Embouchure du Kuspahigan ou Belle Rivière.												
5 Kuspahiganish.												
10½	5½	Poste de Metabetsuan.										
20	15	9½	Pointe à la Traverse.									
25	20	14½	5	Chûte de Ouiatchouan.								
33	28	22½	13	8	Pointe Bleue.							
41	36	30½	21	16	8	Embouchure de Assouapmousoin.						
47	42	36½	27	22	14	6	Mistassini.					
61	56	50½	41	36	29	20	14	Peribouka.				
78	7	67½	59	43	45	27	31	17	Rivière Coucouathimi.			
83	78	69½	63	48	50	32	36	22	5	Grande Décharge.		
88	83	74½	68	53	55	37	41	27	10	5	Petite Décharge.	
99	94	85½	79	64	66	48	55	38	21	16	11	Embouchure de Kuspahi- gan ou Belle Rivière.

⁷² Table issue de Ibid., p.147.

Enfin, les auteurs du *Rapport des Commissaires* font quelques comparaisons avec Québec et Montréal, afin d'offrir des points de repère aux lecteurs, tout comme Pierre Boucher le faisait avec la France dans l'*Histoire véritable et naturelle*. Ces comparaisons concernent tant le climat : « j'y ai trouvé [au lac Saint-Jean] la température égale à celle de Québec⁷³ », que l'agriculture : « Tout ce qui croit à Montréal croîtrait ici [sic]⁷⁴ ». Les membres de l'expédition ont aussi recours aux témoignages d'habitants de la région sillonnée. Par exemple, Mr. Andrews, le commis du Poste de Chicoutimi, avance que « si un homme s'occupait uniquement du jardinage, il n'y a pas autour de Montréal un seul jardin qui égalerait le produit qu'on pourrait avoir en cet endroit⁷⁵ ».

Il est finalement possible de conclure que les techniques d'investigation de Pierre Boucher et des auteurs du *Rapport des Commissaires* reflètent la formation professionnelle et les connaissances propres à chacun des auteurs, de même que les contextes particuliers propres à chacune des deux époques. Les techniques d'investigation de Boucher relèvent davantage de l'empirisme, car il n'est pas un scientifique professionnel. Son rapport n'illustre que partiellement les connaissances scientifiques de son époque. À l'opposé, les techniques d'investigation des auteurs du *Rapport des Commissaires* révèlent la formation scientifique professionnelle de ces derniers et par conséquent l'état des connaissances scientifiques de leur époque.

⁷³ *Ibid.*, p.148.

⁷⁴ *Ibid.*, p.70.

⁷⁵ *Ibid.*

CHAPITRE 2 : L'EXPRESSION DE LA PENSÉE DES AUTEURS

Les auteurs d'une œuvre en sont des acteurs subjectifs, car ils imprègnent leurs écrits de leurs valeurs et de leurs intérêts et ce, malgré tous les efforts qu'ils peuvent déployer pour demeurer neutres et impartiaux. Ainsi, l'*Histoire véritable et naturelle* est révélatrice de la pensée de Pierre Boucher, au même titre que le *Rapport des Commissaires* dévoile celle de ses cinq différents auteurs. L'étude de la pensée de ces auteurs est l'objet de ce second chapitre.

2.1 Pierre Boucher et son *Histoire véritable et naturelle*

Lorsque Pierre Boucher entreprend la rédaction de l'*Histoire véritable et naturelle*, il le fait à la demande de la cour de France. Cette dernière souhaite en effet connaître l'étendue des richesses de sa colonie nord-américaine. Boucher se lance donc dans une longue énumération des diverses ressources du pays, remplissant le mandat que lui a confié la métropole. Toutefois, les écrits de Boucher démontrent qu'il va plus loin que de simplement dresser l'inventaire des richesses naturelles de la Nouvelle-France. Il propose également des façons de les exploiter, que ce soit pour les besoins domestiques des colons ou encore pour enrichir la mère patrie. Boucher s'intéresse par conséquent aux potentiels agricole et industriel du nouveau territoire. Il exprime de plus un fort souci de peupler et de développer la colonie à tous les niveaux. Il souhaite davantage qu'une simple exploitation des ressources. Ainsi, il se préoccupe entre autres de mettre sur pied un réseau de communications adéquat. De plus, il œuvre à dépeindre aux éventuels colons et à la cour de France tous les avantages qu'il y aurait à peupler et à mettre en valeur le nouveau territoire. Boucher laisse également transparaître dans son discours un très fort sentiment religieux. En homme très pieux, il croit que peupler un espace non touché par la civilisation européenne et les valeurs chrétiennes peut contribuer à rapprocher les colons, le roi et lui-même de Dieu.

Si Boucher pense et agit ainsi c'est, comme il le dit lui-même, pour « que le Roi conserve ses sujets, les faisant passer dans la Nouvelle France, & que le nom Français soit également florissant

en l'un & en l'autre Monde, dans l'Amérique & dans l'Europe⁷⁶ ». Il œuvre par conséquent pour la grandeur et la puissance du roi et de la France. Cependant, comme il a été mentionné dans le chapitre précédent, l'auteur manifeste également un attachement à la colonie qu'il contribue à bâtir depuis son arrivée au Nouveau Monde. Il exprime dans ses écrits un lien affectif envers son nouveau pays qui s'approche du patriotisme⁷⁷.

2.1.1 La localisation des terres arables

En réponse au mandat que lui a donné la cour de France, Pierre Boucher entreprend la localisation des meilleures terres agricoles le long du fleuve Saint-Laurent. Ces dernières doivent servir à établir les colons, lesquels justifieront l'engagement de la France à l'endroit du nouveau territoire. Les possessions territoriales contribuent en effet à la puissance économique et politique d'un État. La France a donc intérêt à assurer rapidement sa possession de la vallée laurentienne en y installant des habitants, d'autant plus qu'elle fait face à quelques concurrents européens dans cette course à la possession de nouvelles terres. Les colons, en plus de garantir l'appropriation du sol, pourront aussi éventuellement servir de main-d'œuvre dans l'exploitation des ressources naturelles de la colonie et de défenseurs en cas de menace étrangère.

Afin de démontrer à la métropole que la Nouvelle-France regorge de richesses et mérite d'être peuplée, Boucher s'emploie à localiser les meilleures terres arables de la vallée laurentienne. Par exemple, parlant de l'Île d'Orléans, il écrit : « les terres y sont fort bonnes; il y a aussi quantité de prairies le long des bords⁷⁸ ». Puis, concernant Trois-Rivières, il affirme : « c'est un fort beau Pays à voir, un Pays plat, point montagneux, qui a de fort beaux bois : plusieurs rivières [sic] & lacs entrecourent ses terres, qui sont toutes bordées de belles prairies; ce qui fait qu'il y a quantité d'Animaux⁷⁹ ». Quant au Pays des Iroquois, il mentionne ceci à son sujet : « la terre est

⁷⁶ Boucher, *op.cit.*, épître.

⁷⁷ Parallèlement, il est possible que Pierre Boucher, en se portant à la défense de la colonie, cherche à conserver le statut et les pouvoirs qu'il y a acquis. Son rang dans la hiérarchie sociale dépend en effet de l'état et du développement futur de la Nouvelle-France, car il n'est pas évident qu'il conserverait ses acquis s'il devait retourner en France. Son plaidoyer en faveur de la colonie reflète par conséquent peut-être plus qu'un attachement patriotique. Nous n'avons cependant aucun document concluant nous permettant de valider cette hypothèse.

⁷⁸ Boucher, *op.cit.*, p.13.

⁷⁹ *Ibid.*, p.21.

parfaitement bonne, & la meilleure que l'on puisse rencontrer; ainsi qu'on peut juger par les arbres⁸⁰».

L'auteur s'attarde également à situer les terres qui, à son avis, ne possèdent aucune valeur agricole. Il critique ainsi la qualité des terres dans le golfe du Saint-Laurent, comme le démontrent les deux extraits suivants : « Il est vrai que ce Pays de la Nouvelle-France a quelque chose d'affreux à son abord : car à voir l'Île de Terre-neuve, où est Plaisance, les Îles Saint-Pierre, le Cap de Baie, l'Île Saint Paul, & les autres Terres de l'entrée du Golfe, tout cela donne plus d'effroi & d'envie de s'en éloigner, que de désir d'y vouloir habiter; c'est pourquoi je ne m'étonne pas si ce Pays a demeuré si long-temps sans être habité [sic]⁸¹ » et « Nous lairons [sic] donc toute l'entrée du Golfe, dont j'ai parlé ci-dessus, comme d'un Pays qui ne vaut pas la peine qu'on en écrive rien⁸² ». Il n'est guère plus enthousiaste à propos de la région du Saguenay, dont on chantera pourtant les louanges dès le début du XIX^e siècle! Il note à son sujet : « il n'y a personne qui y habite, le Pays n'étant pas propre, tant pour les terres que pour la saison, quoi que la pêche y soit fort bonne [sic]⁸³ ».

Les extraits précédents de l'*Histoire véritable et naturelle* démontrent deux autres aspects de la pensée de Pierre Boucher : son idéal de beauté est essentiellement utilitaire et ses connaissances en matière d'écologie sont très limitées. Ce deuxième élément est particulièrement observable lorsque l'auteur évalue la qualité du sol au Pays des Iroquois : il reconnaît que la terre y est excellente d'après les arbres qu'on y retrouve⁸⁴. Quant à son évaluation de la beauté d'un paysage, elle est directement liée à son potentiel agricole, donc à sa valeur utilitaire. Voilà pourquoi l'entrée du golfe du Saint-Laurent, avec ses rochers et ses falaises, lui cause tant d'horreur. Il ajoute d'ailleurs à ce sujet qu'il n'est même pas nécessaire d'en parler : « Je ne vous parlerai point des premières [sic] qu'on rencontre venant de France, puis qu'elles ne valent pas la peine que l'on en parle, en comparaison des autres : à proprement parler, ce ne sont pas des terres, mais de grands rochers horribles à voir⁸⁵». En revanche, le pays de Trois-Rivières est fort

⁸⁰ *Ibid.*, p.24.

⁸¹ *Ibid.*, p.5-6.

⁸² *Ibid.*, p.8.

⁸³ *Ibid.*, p.21.

⁸⁴ *Ibid.*, p.24. Notons que cette croyance est encore populaire chez plusieurs arpenteurs au milieu du XIX^e siècle.

⁸⁵ *Ibid.*, p.28.

beau parce que plat. Son apparence se rapproche davantage de celle de la prairie et il est plus aisé d'en mettre les terres en culture. De plus, on y retrouve quantité de « beaux bois », de prairies naturelles et d'animaux⁸⁶. Le bois peut servir à la construction, au chauffage et à l'industrie; les prairies à l'agriculture; les animaux à l'alimentation, à la fabrication de vêtements et au commerce des fourrures.

2.1.2 L'évaluation du potentiel industriel

Pierre Boucher exprime aussi le souci de mettre en valeur le potentiel industriel de la colonie. Démontrer à la métropole que la Nouvelle-France regorge de richesses naturelles autres que la fourrure peut en effet l'inciter à encourager son exploitation à plus grande échelle. Or, c'est visiblement ce que souhaite Boucher : que son pays d'adoption se développe et s'implante de façon permanente.

L'auteur encourage en premier lieu la mise sur pied d'une industrie navale dans la colonie. Il s'agit d'une proposition de mise en valeur stratégique, puisqu'à cette époque l'état de la flotte est une question qui préoccupe beaucoup la cour de France. Ainsi, après avoir fait l'éloge de la qualité et de la quantité des pins (une essence fort prisée dans cette industrie) que l'on retrouve en Nouvelle-France, Boucher écrit : « l'on dit que ces arbres seraient bien propres à faire des mats [sic] de Navires⁸⁷ ». Il vante également les vertus du bois d'épinette, que l'on retrouve aussi en grande quantité et qui est fort utile à la construction navale⁸⁸. L'auteur démontre de plus que certaines industries secondaires à la construction navale peuvent très bien s'établir dans la colonie, en raison de la diversité et de l'abondance des ressources. C'est le cas entre autres du chanvre : « Il croit [sic] dans les bois une quantité prodigieuse d'orties propres à faire du chanvre⁸⁹ ». Boucher affirme ensuite qu'il serait possible de faire des meubles et d'exploiter l'huile de marsouin. Concernant la menuiserie, il écrit : « il s'en trouve plusieurs gros [cèdres] qui pourraient servir à faire du meuble⁹⁰ ». En ce qui concerne l'huile de marsouin, il donne un aperçu de la quantité produite : « [les marsouins blancs] sont extrêmement grands & gros; & l'on

⁸⁶ *Ibid.*, p.21.

⁸⁷ *Ibid.*, p.41.

⁸⁸ Voir à ce sujet la référence citée à la note 49.

⁸⁹ *Ibid.*, p.34.

peut esperer du moins une barrique d'huile de chacun [sic]⁹¹ ». Selon Boucher, toutes ces industries et quelques autres pourraient rapporter d'importants profits et ce, tant aux colons qu'à la métropole. En ce sens, il exprime sa pensée comme suit :

Cela n'empêchera pas que je vous dise ce que je crois que l'on peut faire, & dont l'on peut tirer beaucoup de profit : premièrement la pêche de la Morue, [...] Secondement les huiles, tant de Loups-marins, que de Marsoins [...] Il y a des mines de fer, de cuivre, d'étain, d'antimoine, & de plomb [...] De plus, les bois qui sont ici en si grande abondance, ne peuvent-ils pas jeter un grand profit, soit pour les batimens de mer, ou autres ouvrages, à quoi ils peuvent être utiles. La terre étant bonne, ne peut-elle pas donner un grand profit, non seulement pour toute sorte de grains, qu'on en pourrait tirer abondamment; mais pour les chanvres & lins, qui venans bien, on en peut faire abondance, & en faire par consequent grand profit. [sic]⁹²

Selon toute probabilité, les écrits de Boucher ne visent pas qu'à atteindre les autorités mais aussi les éventuels colons. En effet, afin de faciliter l'établissement de colons et la mise en valeur des ressources naturelles de la colonie, Boucher fournit aux autorités françaises du matériel de propagande afin d'y attirer des habitants permanents. *L'Histoire véritable et naturelle* n'est pas destinée directement à d'éventuels colons pour la plupart illettrés. Cependant, son contenu peut les rejoindre indirectement grâce à une propagande organisée de la part de l'élite dirigeante et lettrée. Il est primordial que la colonie se peuple et se développe davantage afin que la France s'en assure la possession et en exploite les ressources.

2.1.3 L'importance du réseau de communications

Afin que la colonie se développe adéquatement et que les échanges commerciaux se déroulent bien, il est important qu'elle se dote d'un réseau de communications efficace. Pierre Boucher en est fort conscient, ce qui l'incite à localiser les havres et les relais le long du fleuve Saint-Laurent. Il mentionne ainsi Gaspé et Miscou. À propos du premier site, il écrit : « Je le juge toutefois fort mal-propre pour être habité, sinon Gaspé que j'estime fort propre à faire une habitation; c'est une Baie qui entre dans les terres assez avant, & qui fait un bassin propre à mettre des Navires à l'abri

⁹⁰ *Ibid.*, p.42.

⁹¹ *Ibid.*, p.75.

⁹² *Ibid.*, p.145-146-147.

[sic]⁹³». Quant au second, il le qualifie comme suit : « Ce serait un lieu tres-propre pour avoir correspondance avec Quebec, puis qu'on y va facilement avec des Barques & des Chaloupes [sic]⁹⁴ ». Il affirme de plus qu'il est possible d'améliorer le réseau de communications facilement et sans faire de grandes dépenses : « Si ce Pays-ici etait habite, je ne doute pas que l'on ne rendit plus navigable plusieurs rivieres qui ne le sont point, & cela à peu de frais [sic]⁹⁵ ».

2.1.4 Les avantages de la Nouvelle-France

Dans l'esprit de fournir aux autorités françaises du matériel de propagande, Boucher s'emploie à dépeindre, tant aux éventuels colons qu'à la cour de France, les avantages de la colonie nord-américaine. D'abord, il présente globalement la Nouvelle-France sous un jour favorable : «Parlant de la Nouvelle-France en general, je peux dire que c'est un bon Pays, & qui contient en soi une bonne partie de ce que l'on peut desirer [sic]⁹⁶ ». Ensuite, il discourt sur les bénéfices du climat, qui l'emporte haut la main sur le climat français : « je puis toujours dire en gros, qu'aux lieux les plus froids, l'Hiver y est plus gai qu'en France⁹⁷ » et « [l'hiver] n'est pas toutesfois desagreable : c'est un froid qui est gai, & la plupart du temps ce sont des jours beaux & serains [sic]⁹⁸ ». Il n'en oublie cependant pas le principal inconvénient, qui ne paraît pas bien terrible : « Ce que j'y trouve de plus importun [à l'hiver], c'est qu'il faut nourrir les bestiaux à l'etable [sic] plus de quatre mois⁹⁹ ».

Puis, Boucher mentionne la facilité de pêcher et de chasser : « [la marée basse dans la rivière Saint-Charles] est une belle commodité pour bien prendre du poisson, qui est un bon rafraîchissement aux Habitans [sic] de ce lieu-là¹⁰⁰ » et « ce serait un Pays tout propre à courir le Cerf, dont il y a abondance, s'il y avait en ce Pays des Habitans [sic] qui eussent des chevaux pour cela, & que l'Iroquois eut été un peu humilié, ou pour mieux dire dompté¹⁰¹ ». Outre

⁹³ Ibid., p.29.

⁹⁴ Ibid., p.29-30.

⁹⁵ Ibid., p.148-149.

⁹⁶ Ibid., p.1-2.

⁹⁷ Ibid., p.4.

⁹⁸ Ibid., p.19.

⁹⁹ Ibid., p.141-142.

¹⁰⁰ Ibid., p.14-15.

¹⁰¹ Ibid., p.23.

l'abondance des ressources, cette facilité est également attribuable aux lois sur la chasse et la pêche, beaucoup plus souples en Nouvelle-France que dans la mère patrie. En effet, en France, la chasse est un privilège royal. Les paysans ne peuvent la pratiquer dans les forêts royales et seigneuriales et le gibier est contrôlé, voire affermé. Les contrevenants font face à de sévères sanctions s'ils ne respectent pas les règlements. Or, dans la colonie, les colons ont le droit de chasser et de pêcher à volonté sur leur terre à des fins de subsistance. Cependant, ils ne peuvent aller chez le voisin ou sur les terres qui ne sont pas encore concédées. Les seigneurs tenteront bien de se réserver des espaces intouchables, mais les distances étant grandes et les habitants peu nombreux, ils ont beaucoup de mal à en assurer la surveillance¹⁰².

L'auteur affirme également que les terres inaccessibles au moment de la rédaction de son rapport pourraient facilement être explorées si les moyens nécessaires étaient mis en œuvre : « la porte en est fermée [du pays dit de la Petite Nation], par un grad saut qui a pour le moins trois lieues de long : quand je dis fermée, c'est pour le présent; car quand le Pays sera habité, & que les Iroquois seront soumis, on trouvera bien l'invention de s'en rendre l'entrée facile : & puis on ne manque pas de beaux lieux à habiter, qui ne peuvent pas être occupés d'ici à bien long-temps [sic] ¹⁰³ ». De plus, Boucher minimise les désavantages de l'établissement dans la colonie, comme il a été mentionné au cours du chapitre précédent. Enfin, il multiplie les comparaisons avec la France afin de démontrer que la colonie n'a rien à envier à la métropole en ce qui a trait à la variété et à l'abondance des richesses naturelles. Plusieurs extraits du texte de Boucher l'expriment, dont voici quelques exemples. D'abord, il écrit concernant les coudriers, qui « apportent des fruits plus gros que ceux de France, & d'un bien meilleur goût [sic] ¹⁰⁴ ». Puis, il aborde la question du vin : « je crois que si elles étaient cultivées [les vignes sauvages], elles ne différeraient en rien [de celles de France] [sic] ¹⁰⁵ », de même que celle du pain : « le bled froment y vient très-bien; & on y fait du pain aussi beau & aussi blanc qu'en France [sic] ¹⁰⁶ ».

¹⁰² Paul-Louis Martin, *Histoire de la chasse au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p.20-21.

¹⁰³ Pierre Boucher, *op.cit.*, p.38.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p.49-50.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.52.

2.1.5 Développer la colonie

Comme il est possible de le constater d'après tous les extraits du texte de Pierre Boucher cités précédemment, l'auteur souhaite ardemment développer la colonie à tous les niveaux. Cependant, pour que la colonie prenne de l'expansion, deux problèmes majeurs doivent être réglés : le manque d'habitants et la perpétuelle menace iroquoise. Ces deux obstacles au développement de la colonie sont une préoccupation constante dans l'esprit de Boucher, qui ne cesse de faire l'apologie de la colonisation de la Nouvelle-France et de la destruction des Iroquois.

Les remarques concernant la colonisation reviennent ponctuellement dans son texte. En voici deux exemples : « Je trouve, apres tout consideré, qu'il ne lui manque que des Habitans [sic] ¹⁰⁷ » et « J'ajoute seulement que nous sommes trop peu de monde : car apres la défaite de l'Iroquois, il ne manquera que des habitans ici, pour y avoir tout ce que l'on y peut souhaiter [sic] ¹⁰⁸ ». Il en va de même des commentaires de l'auteur concernant les Iroquois, qu'il considère être le principal obstacle à l'expansion de la colonie, comme il est d'ailleurs possible de l'observer dans l'extrait précédent. Boucher se fait un devoir de démontrer ce que les Iroquois empêchent de réaliser. Ainsi, ils bloquent la poursuite des explorations : « Tout ce grand Pays [les abords du lac Supérieur] nous demeure inconnu, à cause de la guerre des Iroquois, qui nous enpechent [sic] d'en faire la découverte, comme il serait souhaitable¹⁰⁹ ». Ils nuisent également à la pratique de l'agriculture :

il y a de tres-belles prairies : mais il est dangereux d'avoir le foin, tant que les Iroquois nous ferons la guerre, & sur tout aux habitations des Trois-Rivieres & du Mont-Royal : car les faucheurs & feneurs sont toujours en danger d'etre tuez par ces Iroquois. Voilà la raison pourquoi on fait moins de foin, quoi que nous ayons de belles & grandes prairies, où il y a de tres-bonne herbe propre à ce faire. Mais il y a encore une autre raison qui empeche d'avoir des chevaux, c'est qu'il couterait beaucoup à les faire venir de France : il y a peu de personnes qui aient dequoi faire ces dépenses; & d'ailleurs l'on craint qu'etans venus les Iroquois ne les tuent, comme ils font nos autres bestiaux, ce qui serait bien facheux à celui qui aurait fait la dépense de les faire venir. Et puis on espere toujours que notre bon Roi assistera ce pays ici, & qu'il fera detruire cette canaille d'Iroquois. [sic] ¹¹⁰

¹⁰⁶ Ibid., p.82.

¹⁰⁷ Ibid., p.6.

¹⁰⁸ Ibid., p.139-140.

¹⁰⁹ Ibid., p.5.

¹¹⁰ Ibid., p.137-138.

La dernière phrase de cet extrait de l'*Histoire véritable et naturelle* indique que l'auteur ne se gêne pas pour faire directement appel au roi. Après avoir fait prendre conscience à ce dernier du potentiel de mise en valeur de la colonie et des importants profits que son exploitation peut rapporter, Boucher l'informe qu'un problème majeur empêche le développement de la Nouvelle-France et ne peut être résolu sans son support. Cela s'observe ailleurs dans le texte de Boucher, comme l'exprime l'extrait suivant :

Après avoir dit que le Pays est bon, capable de produire toutes sortes de choses comme en France, qu'on s'y porte bien, qu'il ne manque que du monde, que le Pays est extrêmement grand, & qu'infailliblement il y a de grandes richesses que nous n'avons pas pu découvrir, parce que nous avons un ennemi qui nous tient resserré dans un petit coin, & nous empêche de nous écarter pour faire aucune découverte : Ainsi il faudrait qu'il fut détruit, qu'il vint beaucoup de monde en ce Pays-ici, & puis on connaîtrait la richesse du Pays : mais pour faire cela, il faut que quelqu'un en fasse la dépence : mais qui la fera, si ce n'est notre bon Roi? Il a témoigné le vouloir faire, Dieu lui veuille continuer sa bonne volonté.
[sic] ¹¹¹

Boucher place le roi devant un choix : mater les Iroquois et exploiter pleinement les ressources de la Nouvelle-France, ou abandonner toute idée de mise en valeur de la colonie. Après s'être employé à présenter à la cour de France tous les bénéfices que la métropole pourrait retirer de l'exploitation de la colonie, Boucher espère que le roi optera pour son peuplement.

2.1.6 L'idéal missionnaire

Parallèlement à son attachement à sa patrie d'adoption, Pierre Boucher exprime également un fort idéal missionnaire. En homme très croyant, il souhaite que la Nouvelle-France grandisse dans la piété et le respect des lois de l'Église catholique. Il s'emploie d'ailleurs à démontrer que ce processus est fort bien engagé. Pour commencer, il ne tarit pas d'éloges à propos de l'évêque : « Pour le Spirituel, l'on ne peut rien désirer [sic] de plus. Nous avons un Évêque dont le zèle et la vertu sont au-delà de ce que j'en puis dire¹¹² » et « les Sauvages ne boivent quasi jamais que pour s'enivrer [...] C'est ce qu'à fort bien reconnu Monsieur notre Eveque, & ce qui l'a rendu si

¹¹¹ *Ibid.*, p.143-144.

¹¹² *Ibid.*, avant-propos.

zélé à s'opposer à ceux qui donnaient de la boisson aux Sauvages [sic]¹¹³». Il en va de même pour les Jésuites et les autorités laïques : « Jusque à cette heure on a vecu assez doucement parce que Dieu nous a fait la grace d'avoir toujours des Gouverneurs qui ont eté gens de bien, & d'ailleurs nous avons ici les Peres Jesuites qui prennent un grand soin d'instruire le monde : de sorte que tout y va paisiblement; on y vit beaucoup dans la crainte de Dieu, & il ne se passe rien de scandaleux qu'on n'y apporte aussi-tot remede : la devotion est grande en tout le Pays [sic]¹¹⁴ ». Il souhaite d'ailleurs que les principales communautés religieuses apportant divers secours à la population prospèrent, comme le démontre ce commentaire sur les sœurs hospitalières : « C'est dommage qu'elles n'ont [sic] davantage de revenus¹¹⁵ ».

Les Amérindiens sont aussi appelés à servir l'idéal missionnaire de Pierre Boucher, car les « civiliser » au sens européen du terme et les convertir à la religion catholique contribuent à rapprocher de Dieu les hommes qui s'y emploient. De plus, cela augmente le nombre de sujets du roi de France, ce dernier se considérant le représentant de Dieu sur la terre. Boucher encourage donc la conversion des Amérindiens aux coutumes et croyances européennes : « Si Dieu nous fait la grace d'être un jour les Maitres, il sera aisé de leur oter ces Barbares coutumes, & de les rendre plus policez [sic]¹¹⁶ ». Il déplore les vices qu'ils acquièrent : « Tous les Sauvages qui sont proche des Europeans deviennent ivrognes, & cela fait bien tort aux notres : car de quantité qui etaient fort bon Chretiens, plusieurs se sont relachez [sic]¹¹⁷ ». Cependant, il louange leurs actions qui s'intègrent bien à la mentalité chrétienne : « on dit une chose admirable des Algonquins, qui est, que souvent ils demeurent un an & davantage ensemble, avant que le consommer [le mariage]¹¹⁸ ».

Comme mentionné ci-dessus, Boucher s'attriste que la proximité des Européens entraîne de nombreux Amérindiens vers la dépendance à l'alcool, ce qui les éloigne des valeurs chrétiennes. Il tente donc de trier sur le volet les éventuels colons, afin que seuls ceux correspondant à son idéal migrent vers le Nouveau Monde. Il s'emploie à décourager les mauvaises gens de venir

¹¹³ *Ibid.*, p.94.

¹¹⁴ *Ibid.*, p.157.

¹¹⁵ *Ibid.*, p.12.

¹¹⁶ *Ibid.*, p.133.

¹¹⁷ *Ibid.*, p.116.

¹¹⁸ *Ibid.*, p.103-104.

s'installer dans la colonie : « Les gens de bien peuvent vivre ici bien contents; mais non pas les mechans, vu qu'ils y sont éclairés de trop près : c'est pourquoi je ne leur conseille pas d'y venir; car ils pourraient bien en être chassés [sic] ¹¹⁹ ». Il veut également repousser les paresseux : « Les personnes qui sont bonnes dans ce pays ici, sont des gens qui mettent la main à l'œuvre¹²⁰ » et « Tous les pauvres gens feraient bien mieux ici qu'en France, pourvu qu'ils ne fussent pas paresseux¹²¹ ». Il cherche à s'assurer que la Nouvelle France soit un pays où prospère la plus pure tradition catholique. Il veut contribuer au sain développement de son pays.

2.2 Le Rapport des Commissaires

Contrairement à l'*Histoire véritable et naturelle* de Pierre Boucher, le *Rapport des Commissaires* est rédigé par plusieurs auteurs. Par conséquent, l'expression de la pensée de ces derniers au long des textes n'est pas uniforme, chacun y allant de ses propres perceptions de l'espace et de la mise en valeur du territoire. Alors que certains éléments de la pensée leur sont communs, d'autres sont particuliers à chacun des cinq auteurs selon la spécificité de leur mandat, leurs préoccupations personnelles ou celles qu'ils perçoivent chez l'État.

De plus, ces dernières ne sont pas nécessairement les mêmes que celles révélées par Boucher au XVII^e siècle. En fait, il est possible de dénombrer cinq préoccupations communes aux auteurs des deux périodes : la localisation des meilleurs sols, l'évaluation du potentiel industriel, le développement d'un réseau de communications, les avantages des nouveaux territoires à coloniser, de même que leur défense. Ces cinq aspects seront traités en premier lieu, dans l'ordre. Suivront les préoccupations qui diffèrent de celles de Boucher, soit le développement des sciences, la beauté intrinsèque du paysage et la conception du pays idéal au peuplement.

2.2.1 La recherche de terres cultivables

Le mandat principal des membres de l'expédition étant de déterminer le potentiel agricole des régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean, de même que l'étendue des terres propres à la

¹¹⁹ *Ibid.*, avant-propos.

¹²⁰ *Ibid.*, p.159.

colonisation, chaque auteur aborde le sujet. Bien que certains d'entre eux semblent plus sensibles que d'autres à l'évaluation du potentiel agricole, chacun s'efforce de localiser les meilleures terres agricoles de la région explorée. Joseph Bouchette est particulièrement précis à ce sujet, comme il est possible de le constater d'après les extraits suivants de son journal : « Le sol m'a paru être d'une terre grasse mêlée, et je crois que quelques parties du lac Edouard seraient susceptibles d'amélioration¹²² » et « je suis porté à croire qu'il y a de grandes portions de terre entre elles [la rivière Assouapmoussoin et la rivière Mistassini] susceptibles de culture¹²³ ». L'auteur identifie exactement où se trouvent les bonnes terres.

Joseph Hamel accorde aussi beaucoup d'importance à la localisation des terres arables. Décrivant différents lieux visités, il donne son appréciation de la qualité du sol, comme le démontrent les extraits suivants : « Le terrain paraît très uni et propre à la culture¹²⁴ », « Le terrain tout le long jusqu'ici est glaise mêlée de sable et très propre à la culture¹²⁵ », et aussi « Le bois le long du Portage jusqu'à la Chûte est d'une qualité supérieure à toute place que j'ai visité jusqu'ici, étant un mélange de Cèdres, Merisiers, Erables, Epinettes, Pins. &c. et le terrain où je l'ai sondé était très propre à la culture¹²⁶ ».

Chez les trois autres auteurs, les allusions à la qualité de la terre sont moins fréquentes, mais tout de même présentes. Nixon, par exemple, décrit un site comme suit : « le pays est plat et bien boisé, et paraît bien propre à la culture¹²⁷ ». Baddeley, dont le mandat spécifique est d'étudier le caractère géologique du territoire, apporte aussi quelques remarques sur le potentiel agricole : « C'est un bon sol, mais trop près du roc pour être productif¹²⁸ » et « Sur cette dernière partie nous avons, pour la première fois, observé du Frêne, et nous en avons vu souvent avec de l'Orme et d'autres bois qui indiquent une bonne terre¹²⁹ ». Quant à J.P. Proulx, il s'exprime ainsi : « je n'ai trouvé rien autre chose que des rochers très arides; rendu au bout de ces trois milles, j'ai reconnu

¹²¹ *Ibid.*, p.162.

¹²² *Rapport des Commissaires, op.cit.*, p.121.

¹²³ *Ibid.*, p.142.

¹²⁴ *Ibid.*, p.88.

¹²⁵ *Ibid.*, p.91.

¹²⁶ *Ibid.*, p.95.

¹²⁷ *Ibid.*, p.70.

¹²⁸ *Ibid.*, p.30.

¹²⁹ *Ibid.*, p.33.

que cette chaîne de rocher est la continuation de celle qui borde la rivière Saguenay, et alors j'ai vu, que c'était temps perdu que de continuer ainsi mon exploration¹³⁰ ». Donc, selon l'auteur, un espace n'offrant aucune apparence de fertilité ne vaut même pas la peine d'être exploré.

Comme il est possible de le remarquer d'après ces deux dernières citations de Baddeley et de Proulx, les auteurs se font un devoir de déterminer la qualité du sol. Selon toute probabilité, ils agissent ainsi pour éviter à leur gouvernement et aux éventuels colons d'investir temps et argent dans la mise en valeur d'un sol n'en valant pas la peine. De plus, ils démontrent qu'ils effectuent consciencieusement et efficacement leur travail et qu'ils méritent la confiance de l'État. Baddeley en donne d'ailleurs un autre exemple lorsque, recensant les dépôts de fer, il écrit : « On nous parla d'autres dépôts de fer dans ces montagnes, mais nous ne les visitâmes pas, satisfaits de son abondance dans des endroits plus convenablement situés¹³¹ ». Ce que les auteurs ont trouvé est suffisant pour démontrer la richesse du pays, alors ils ne poursuivent pas inutilement leurs explorations.

2.2.2 L'évaluation du potentiel industriel

Un trait commun de la pensée des différents auteurs du *Rapport des Commissaires* est leur souci d'évaluer le potentiel industriel de la région visitée, ce qui est en lien direct avec le début de l'industrialisation. Leur exploration du territoire ne se borne pas à déterminer la valeur agricole des sols, mais aussi à recenser d'autres ressources à exploiter à l'échelle industrielle. À ce sujet, la majorité des auteurs s'entendent sur une richesse particulière à mettre en valeur : la forêt. Ils se prêtent par conséquent à de longues énumérations des différentes essences d'arbres rencontrées sur leur parcours. Bouchette et Proulx énumèrent de plus les sites propres à l'installation de moulins. Le premier écrit : « La Rivière Assouapmousoin offre en cet endroit deux cascades différentes, dont la supérieure est cependant une chute [sic] plus perpendiculaire de 15 pieds, et présentant dans le bassin situé au pied un site avantageux pour un moulin¹³² », ou encore :

¹³⁰ *Ibid.*, p.175.

¹³¹ *Ibid.*, p.57.

¹³² *Ibid.*, p.140.

Au débarquement inférieur du portage de la Belle-Rivière, la rivière se contracte à environ dix verges, présentant une cascade très intéressante et pittoresque dont les eaux mugissantes se précipitent sur les rochers, et dont l'effet est relevé par l'aspect sauvage du pays environnant, où des rochers perpendiculaires de 75 pieds paraissent suspendus sur le bassin de la rivière. Ce lieu offre un site très propre à des moulins ou autres ouvrages de cette nature.¹³³

Quant au second, il note que « dans cette dite rivière [Wissuscoué] à environ deux milles de son embouchure, il y a une belle place de moulin¹³⁴ ».

Dans ces extraits des journaux de voyage, il est possible de remarquer que les auteurs ne donnent aucune indication sur les futurs utilisateurs de ces moulins. Il est possible d'en déduire que le gouvernement les ayant mandaté veut connaître tant le potentiel industriel que domestique de la puissance hydraulique. Il est autant intéressé par le développement industriel de la région que par l'établissement d'habitants : ses intentions sont doubles. Les membres de l'expédition, au courant des intentions du gouvernement qui les a engagés et les rémunère, dévoilent cet état d'esprit dans leurs écrits.

Bien que leur mandat général soit de déterminer l'étendue des terres propres à la culture, il va sans dire que le gouvernement est aussi fortement intéressé par les différentes richesses de la région. Entraîné dans le passage de la pré-industrialisation à l'industrialisation, il demande aux membres de l'expédition d'évaluer le potentiel exploitable de l'ensemble des ressources naturelles. La mise en valeur de ces dernières ne peut que lui être bénéfique, et par ricochet l'être pour les membres de l'expédition, et ce tant au niveau politique qu'économique.

Hamel démontre aussi une nette préoccupation à mettre les ressources forestières en valeur. Décrivant un site visité, il écrit : « Le terrain tout le long jusqu'ici est glaise mêlée de sable et très propre à la culture, et les bois sont épinettes, trembles, bouleaux, merisiers et pins blancs ça et là tous grands, mais d'une moyenne grosseur, les pins exceptés¹³⁵ ». Cette importance accordée au pin, une essence très prisée dans l'industrie navale alors en pleine expansion, se retrouve

¹³³ *Ibid.*, p.149.

¹³⁴ *Ibid.*, p.174.

¹³⁵ *Ibid.*, p.91.

également chez Nixon : « Dans la baie de la Descente des Femmes, Mr. Wagner monta sur les hauteurs et découvrit une quantité considérable de Pin rouge, ce qui est un signe suffisant pour marquer que dans les différentes parties des environs, on pouvait trouver de ce bois précieux¹³⁶ ».

Baddeley, quant à lui, s'attarde davantage au potentiel industriel des mines et des minerais. Encore une fois, bien que certains des usages mentionnés par l'auteur puissent s'appliquer aux besoins domestiques d'éventuels colons, il est probable que Baddeley est davantage préoccupé par une mise en valeur à plus grande échelle des ressources minéralogiques, profitable au gouvernement dont il fait partie. Il note par exemple : « On doit faire savoir à tout le monde qu'on trouve quelquefois de bonnes pierres à moulange [sic], dans les rochers de syénite¹³⁷ », de même que : « En examinant ce sable, on trouva qu'il étoit composé principalement de fer magnétique et de grenat précieux. C'est un composé bien analogue à l'émeri du Commerce, et si on le réduisoit au même degré de ténuité, il pourroit servir aux mêmes usages [sic]¹³⁸ », ou encore : « [Le calcaire] paraît être une excellente pierre à bâtir, en grande abondance et aisé à exploiter¹³⁹ ». Cet auteur s'intéresse aussi aux cultures maraîchères à grande échelle, à une époque où les villes et les villages prennent de l'expansion et comptent de nombreuses bouches à nourrir : « Le froment, l'orge, les avoines, les légumes de diverses espèces, les coucombres, le melons, viennent ici à perfection; c'est une marque que ni le sol ni le climat ne peut être mauvais [sic]¹⁴⁰ ».

Nixon et Bouchette, possiblement préoccupés de développer une industrie laitière pouvant approvisionner les centres urbains en plein essor parallèlement à la satisfaction des besoins des habitants, se soucient de plus de la présence d'un cheptel. Le premier avance que « Dans les environs de l'endroit où nous étions campés, il y a assez de terrain végétal pour le paturage ou pour donner du fourage à Tadoussac [sic]¹⁴¹ ». Quant au second, deux extraits de son journal de voyage expriment l'importance qu'il accorde à la présence d'un cheptel : « De là nous embarquâmes dans les canots, et passâmes un groupe d'îles, (au nombre de cinq,) qui

¹³⁶ Ibid., p.69.

¹³⁷ Ibid., p.23.

¹³⁸ Ibid., p.36.

¹³⁹ Ibid., p.51.

¹⁴⁰ Ibid., p.44.

¹⁴¹ Ibid., p.68.

pourraient faire d'excellens pâturages, si elles étaient défrichées¹⁴² » et « Ce terrain quoique défavorable à la culture ferait d'excellens pâturages [sic] ¹⁴³ ».

Ces dernières citations sont également de bons exemples d'une autre préoccupation de la majorité des auteurs : montrer le côté utilitaire des diverses ressources. Lorsque Bouchette, dans le dernier extrait de son journal mentionné ci-dessus, écrit que le terrain est défavorable à la culture, il s'empresse de compenser en lui trouvant une autre utilité : le pâturage. Il s'agit aussi d'une preuve supplémentaire que l'auteur ne se soucie pas uniquement de localiser les bonnes terres cultivables : son exploration vise davantage que la seule mise en valeur du sol à des fins agricoles. Les extraits précédents du journal de Baddeley concernant l'exploitation des mines et minerais démontrent aussi cette préoccupation de montrer le côté utilitaire des ressources. Il est possible d'ajouter un autre exemple issu de son journal : « On trouve ici quelques beaux échantillons de marbre encrinite couleur faon, qui se polirait très bien et deviendrait très propre aux articles d'ornement¹⁴⁴ ». Finalement, Hamel ne demeure pas en reste lorsqu'il écrit : « Je remarquai en traversant la Savanne que si elle était égoutée, elle produirait du foin; car le franc foin y abonde [sic] ¹⁴⁵ ».

2.2.3 L'importance du réseau de communications

Les cinq auteurs expriment également le souci de doter le nouveau territoire à peupler d'un réseau de communications efficace. En effet, si le gouvernement souhaite y installer des colons pour assurer sa mainmise sur le territoire et en exploiter les ressources naturelles, la nouvelle région doit pouvoir communiquer aisément avec les principaux centres à approvisionner. Les auteurs du rapport d'exploration en sont tout à fait conscients. Ils localisent donc le long de leur itinéraire les bons et mauvais lieux de mouillage pour les différents types d'embarcations, les sites propres à des établissements commerciaux, les cours d'eau navigables ou non et les terrains propres à l'ouverture de chemins terrestres. Nous présenterons ci-dessous quelques extraits de

¹⁴² *Ibid.*, p.113.

¹⁴³ *Ibid.*, p.146.

¹⁴⁴ *Ibid.*, p.39.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p.92.

leurs journaux de voyage où cette préoccupation commune pour les communications est observable.

Le premier auteur, Frederick Henry Baddeley, s'intéresse surtout à la navigabilité des cours d'eau. Une rivière qui se parcourt aisément suscite son enthousiasme : « Ce chemin possède deux caractères excellents [sic]; il est d'un droit et d'un niveau remarquables¹⁴⁶ ». Il se fait de plus un devoir de vérifier cette navigabilité lorsque dans le doute : « Désirant constater la navigabilité de la rivière, nous la descendîmes dans un vieux canot de bois¹⁴⁷ ». Le réseau de communications doit en effet être sûr pour les embarcations. Il explique également que certaines voies d'eau impraticables lors de l'exploration pourraient facilement le devenir : « S'il survenait un objet suffisant pour en permettre les frais, tel que l'établissement d'une Fonderie de Fer par le Gouvernement, il n'y a pas de doute que la rivière ne pût être rendue navigable pour les bateaux, en enlevant seulement les cailloux qui se trouvent le plus dans la voie du canal, car nous ne croyons pas qu'il y ait aucun rocher solide qui offre de l'obstacle¹⁴⁸ ».

Dans cette dernière citation, Baddeley exprime ouvertement le désir du gouvernement de mettre en valeur les richesses de la région. Géologue, l'auteur reconnaît que le site est favorable à l'industrie du fer. L'exploitation de ce dernier, qui s'avérerait rentable pour l'État, entraînerait l'ouverture du cours d'eau à la navigation. Le gouvernement pourrait alors profiter rapidement et pleinement des revenus de l'exploitation du fer. Il a donc intérêt à investir dans le développement du réseau de communications.

Henry Nixon et J.P. Proulx, de leur côté, accordent davantage d'attention aux havres et aux lieux de mouillage. Ces derniers sont en effet nécessaires si la région en vient à exploiter ses ressources et si ces dernières sont vendues ailleurs que sur les marchés locaux. Il faut par conséquent des lieux sûrs et stratégiquement situés pour ancrer les bâtiments, de même que pour charger et décharger les marchandises. En ce sens, Nixon écrit : « À midi nous arrivâmes à la baie St.Étienne, éloignée de trois lieues de Tadousac [sic]; une petite rivière vient s'y décharger, et il y

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.61.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.60.

¹⁴⁸ *Ibid.*

a un bon havre et un excellent mouillage¹⁴⁹ ». Quant à Proulx, il mentionne : « [l'anse] offre une très bonne sûreté pour nombre de vaisseaux, de quel grosseur [sic] qu'ils soient, le mouillage est très bon, et varie en profondeur depuis 15 à 35 brasses¹⁵⁰ ».

Joseph Hamel se soucie quant à lui de développer des chemins terrestres. Ces derniers peuvent se révéler fort utiles lorsque les voies d'eau sont impraticables. Par conséquent, il écrit : « Le terrain, une fois sur les écores, est planche et étant établi, en commençant par Chicoutimi, qui devrait toujours être le rendez-vous principal, on pourrait par degré [sic] ouvrir un chemin qui communiquerait avec le lac St. Jean¹⁵¹ ». Cet extrait démontre de plus que Hamel accorde de l'importance au développement stratégique du réseau de communications et à la localisation des établissements commerciaux. Il donne son opinion sur ce site qui, selon lui, devrait être confirmé comme le centre du commerce de la région, dans le but d'en rentabiliser la mise en valeur le plus rapidement possible. Cela s'observe aussi lorsque l'auteur écrit : « en commençant à établir à Chicoutimi, qui devrait toujours être l'entrepôt entre Québec et la Nouvelle Colonie, on verrait bientôt des chemins ouverts jusqu'au Lac St. Jean, lesquels faciliteraient la communication entre les établissements¹⁵² ».

Finalement, Joseph Bouchette aborde la navigabilité des cours d'eau, la présence de lieux de mouillage et de havres, la possible ouverture de chemins terrestres de même que la localisation stratégique des établissements commerciaux le long des chemins praticables, tant par eau que par terre. Dans ce dernier cas, parlant du poste de Chicoutimi, déjà proposé par Hamel comme centre du commerce, l'auteur mentionne que le magasin y est « judicieusement placé près de l'endroit du débarquement¹⁵³ ». Il relève ce qui n'est que pure logique : les établissements commerciaux ont nettement avantage à être situés près des cours d'eau, afin de faciliter la circulation des marchandises. Bouchette s'emploie aussi à localiser les havres et lieux de mouillage, comme le montre l'extrait suivant : « A mer haute les goëlettes [sic] pourraient trouver en cet endroit un havre sûr, de même que dans la baie jusqu'à l'embouchure de la rivière, qui paraît être un cours

¹⁴⁹ *Ibid.*, p.69.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p.173.

¹⁵¹ *Ibid.*, p.102.

¹⁵² *Ibid.*, p.106.

¹⁵³ *Ibid.*, p.160.

d'eau assez considérable¹⁵⁴ ». Il se préoccupe également de l'accès à ces havres : « Un phâre qui serait placé sur l'Île Rouge rendrait beaucoup plus facile l'entrée du hâvre de Tadousac [sic]¹⁵⁵ ». De plus, il ne manque pas de mentionner quels types d'embarcations peuvent avoir accès aux différents lieux de mouillage, vraisemblablement pour que le réseau de communications soit structuré en conséquence : « je me mis à faire des sondes dans le havre [de Chicoutimi], à basse marée, et je trouvai que, quelque sûr qu'il fût sous le rapport des vents et du mouillage, il ne pouvait répondre aux vaisseaux d'un port considérable¹⁵⁶ ». L'auteur propose ensuite une façon d'améliorer le réseau navigable : « Mais l'art pourrait percer un canal à peu de frais, si l'on considère les avantages qui pourraient en résulter, dans le cas où il se ferait de grands établissemens [sic] sur le St. Maurice¹⁵⁷ ». Enfin, Bouchette avance qu'il serait aisé d'ouvrir un chemin terrestre entre la baie des Ha-Ha et Chicoutimi, deux sites stratégiques au niveau commercial, ce qui faciliterait les échanges de produits¹⁵⁸.

Cette dernière citation démontre que l'auteur cherche à illustrer la facilité d'améliorer le réseau de communications et ce, à peu de frais. Une telle affirmation ne peut qu'encourager le gouvernement à investir dans le développement du transport dans la région qu'il désire exploiter. Baddeley avait exprimé la même idée en abordant l'éventuel établissement d'une fonderie de fer : il serait aisé de rendre la rivière navigable jusqu'au site potentiel¹⁵⁹. Ces deux derniers auteurs ne s'en tiennent pas qu'à optimiser l'importance de développer un réseau de communications efficace; ils veulent aussi démontrer qu'il serait facile de le faire. Les auteurs veulent faire savoir au gouvernement que l'investissement serait rentable et que les profits viendraient rapidement.

2.2.4 Des productions abondantes et utiles

Tous les auteurs s'entendent également pour dépeindre une région où les productions seront bénéfiques et ce, tant pour les colons que pour l'industrie. Ils démontrent encore une fois cette neutralité du gouvernement, qui ne souhaite apparemment pas favoriser l'industrie aux dépens

¹⁵⁴ *Ibid.*, p.166-167.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p.168.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p.161.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p.111.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p.165.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p.60.

des colons ou vice-versa. Cependant, si l'État désire assurer sa possession du territoire et se garantir la présence d'une main-d'œuvre, il est fondamental qu'il y installe des colons parallèlement à l'exploitation des richesses. Il s'agit en effet d'une condition incontournable au développement de la région. Un minimum de sédentarisation est indispensable, et non pas uniquement pour fournir de la main-d'œuvre aux chantiers. Les fermiers sont aussi essentiels pour fournir de la nourriture aux employés des chantiers et ravitailler en foin les chevaux qui y servent de force motrice.

Par conséquent, l'État doit montrer aux éventuels habitants de la région les avantages qu'ils pourront en retirer. Leur présenter un territoire riche en ressources naturelles et où les productions sont abondantes ne peut que les inciter à venir s'établir sur les nouvelles terres. Les auteurs du rapport d'exploration se soucient donc de montrer au gouvernement que les productions de la région avantagent les colons et l'industrie et, par le fait même, l'État. Ce dernier possèdera alors l'information nécessaire pour faire une propagande adéquate auprès d'éventuels colons.

Lorsque Baddeley écrit que « Le froment, l'orge, les avoines, les légumes de diverses espèces, les coucombres, le melons, viennent ici à perfection; c'est une marque que ni le sol ni le climat ne peut être mauvais [sic] ¹⁶⁰ », il fait plus qu'exprimer son souci de localiser les bonnes terres arables et d'évaluer le potentiel industriel de la région; il cherche aussi à démontrer que les productions ont un côté utilitaire. Les colons vivront dans une région qui n'aura rien à envier à leur lieu d'origine, en plus de leur fournir les mêmes produits en quantité plus que suffisante. De plus, il affirme que la région peut approvisionner villes et villages en divers produits maraîchers nécessaires à leur subsistance.

Le second auteur, Henry Nixon, rapporte des témoignages concernant les productions du pays. Il cite en premier lieu un des hommes l'accompagnant au cours de son périple : « Mr. Wagner rapporte que le premier endroit [la Petite Rivière] produit et fournit au poste d'excellent foin sauvage, et est susceptible d'en rapporter beaucoup plus qu'à présent¹⁶¹ ». Le foin est en effet fort utile, car il permet entre autres de nourrir le cheptel. Plus le foin sera abondant, plus important

¹⁶⁰ Ibid., p.44.

¹⁶¹ Ibid., p.67.

sera le nombre de têtes de bétail qu'il sera possible de nourrir. Or, une grande quantité de vaches pourra éventuellement permettre de développer l'industrie laitière et d'approvisionner plus que les chantiers locaux. Finalement, après avoir traité de la facilité de nourrir un cheptel et de l'abondance des productions maraîchères, Nixon aborde la question du défrichage : « Jusqu'à présent, je n'ai encore rencontré aucun bois, qui pût empêcher un bon bucheur [sic] d'en abattre et d'en mettre en tas six ou sept acres par mois¹⁶² ». Les futurs colons sont donc en droit de s'attendre à pouvoir défricher assez aisément leurs lots, en plus d'amasser du bois de chauffage. Le bois coupé pourra également contribuer à approvisionner moulins et scieries. L'industrie forestière profitera par conséquent de la présence de fermiers défrichant le sol et ravitaillant ses employés. D'un autre côté, les agriculteurs pourront se procurer un revenu d'appoint en vendant bois et aliments.

J.P.Proulx, quant à lui, accorde aussi de l'importance à la production de foin pour nourrir le cheptel. Il va d'ailleurs jusqu'à évaluer ce qu'un site en particulier peut produire : « [à l'endroit appelé Les Prairies], on peut faire au moins 20 milles bottes de foin par an¹⁶³ ». Ce foin peut servir tant au bétail des agriculteurs qu'à celui des chantiers.

De son côté, Joseph Hamel évalue la quantité de colons que pourrait accueillir une superficie de terrain donnée : « en supposant qu'il n'y aurait que 75 milles de cultivable sur [la rivière Péribonka], et qu'on établirait deux rangées de concessions de chaque côté, on pourrait y loger près de deux mille habitans a 100 acres chacun [sic] ¹⁶⁴ ». Il montre ainsi que le sol est assez riche et fertile pour supporter un nombre important d'habitants. La région pourrait recevoir rapidement des colons et leur fournir tout aussi promptement de quoi vivre. Ces derniers auraient de plus l'avantage de pouvoir vivre près les uns des autres, donc de pouvoir s'entraider. Les regrouper permettrait également de faire circuler plus efficacement et plus rapidement les produits de consommation qu'ils pourront éventuellement vendre dans les marchés locaux et extérieurs.

Finalement, Joseph Bouchette aussi évalue la superficie des terres cultivables dans un espace donné : « L'acclivité [sic] graduelle du pays qui environne ce havre donne un aspect favorable à

¹⁶² Ibid., p.80.

¹⁶³ Ibid., p.179-180.

la terre, et je crois qu'on pourrait y trouver quelques milliers d'acres de terre susceptible de culture¹⁶⁵». Il veut montrer, tout comme Hamel, que le sol est riche et fertile. Les productions, en plus de nourrir les colons, pourront aussi approvisionner les villages et les centres urbains. Il est par conséquent important de démontrer que les terres cultivables sont abondantes et très fertiles.

2.2.5 Un territoire à défendre

Joseph Bouchette est le seul à s'inquiéter de la défense du nouveau territoire¹⁶⁶. Ce dernier contribuant à accroître la puissance politique et économique de l'État, il est par conséquent important de le protéger, d'autant plus que les Américains ont déjà menacé à deux reprises la colonie britannique (1775 et 1812). Bouchette reconnaît en ce sens les avantages militaires naturels de la région, en plus de proposer l'édification d'ouvrages défensifs : « La nature a fortifié le territoire du Saguenay, sous le rapport militaire et le rend imprenable par un ennemi étranger; ses montagnes, ses lacs, ses rivières et les marais qui sont situés entre lui et le St. Laurent forment une vaste barrière impénétrable. La clef de ce pays est sans contredit Tadousac [sic]. Une bonne forteresse bâtie sur la péninsule commanderait le port et l'entrée du Saguenay¹⁶⁷ ».

2.2.6 Une nette préoccupation scientifique

Les divers passages cités précédemment au cours desquels les auteurs abordent la localisation et la qualité des terres cultivables expriment davantage des connaissances universelles que strictement scientifiques : un sol près du roc ne peut être productif et les essences d'arbres présentes peuvent déterminer la qualité du sol. Cependant, les auteurs démontrent une préoccupation scientifique évidente, comme le démontre l'extrait suivant du journal de Baddeley, où il apporte quelques nuances :

Le Frêne, l'Orme et le Peuplier deviennent plus communs et sont les signes de cette amélioration. Tandis que nous sommes sur ce sujet, on peut observer que,

¹⁶⁴ *Ibid.*, p.105.

¹⁶⁵ *Ibid.*, p.166.

¹⁶⁶ Claude Boudreau a consacré une étude aux fonctions des deux cartes de Bouchette (1815 et 1831), dont l'une est la défense. Il est donc normal de retrouver cette préoccupation pour la défense dans les écrits de Bouchette. Voir Claude Boudreau, *La cartographie au Québec. 1760-1840*, Sainte-Foy, PUL, 1994.

¹⁶⁷ *Ibid.*, p.169.

quoique la présence de bois d'une certaine qualité puisse indiquer un bon sol, son absence n'est pas nécessairement le signe du contraire; car pendant cette excursion, nous avons rencontré plusieurs endroits où le sol était décidément bon, sans trouver de ces bois, et partout où nous en avons rencontré, ç'a toujours été en petite quantité. Sur les rivages marneux du Saguenay, près de Chicoutimi, nous n'en avons pas vu, et cependant on auroit peine à trouver un meilleur sol. Il faut quelque chose de plus qu'un bon sol pour produire de bon bois; la terre doit être exposée à la chaleur, à la lumière et à l'air; elle doit être déchargée de cette masse de végétaux décomposés ou en décomposition, dont nos forêts sont chargées. Si en apparence malgré tous ces désavantages quelques terres produisent de bons bois, ce n'est là qu'une exception, et n'est pas un argument suffisant pour détruire de que nous avons avancé, *surtout par ce que ces exceptions sont dues probablement à l'opération de l'une ou à plus d'une des circonstances favorables. On doit aussi se rappeler que les bonnes terres, par cela même qu'elles sont riches, favorisent la crue dense et intermédiaire de graines et de bois faucillon, qui nuisent à la végétation de bois de haute futaie.* Juger de la qualité de la terre par la crue du bois seulement, c'est se guider sur l'effet et perdre entièrement de vue la cause, pratique dont l'inconvénient se ferait bientôt sentir dans toutes les branches des sciences, si elle venoit à être généralement adoptée. [sic] ¹⁶⁸

La préoccupation scientifique de Baddeley est particulièrement visible dans le passage où il s'interroge sur les facteurs entraînant la croissance de bons bois. Il ne s'intéresse pas qu'à ce qu'il voit, mais aux causes des phénomènes observés. Il pousse plus loin son interrogation et exprime par conséquent un questionnement pré-scientifique relié aux sciences modernes, dont l'écologie, la pédologie, etc. De plus, le seul fait de mener une étude géologique pour le compte de l'État, alors que la géologie est justement une science en plein essor, démontre l'intérêt de l'auteur pour le monde scientifique.

Joseph Hamel tient les mêmes propos issus du sens commun concernant les liens entre les essences d'arbres et la qualité du sol lorsqu'il écrit : « On ne peut trouver de meilleure terre que celle de chaque côté de ce bras; elle est basse et complantée d'ormes, frênes et aunes¹⁶⁹ ». Cependant, tout comme Baddeley avant lui, il nuance. Ainsi, vantant la fertilité des abords de la rivière Péribonka, il mentionne : « suivant mon humble opinion on ne doit rien conclure d'après [les bois qu'on y retrouve], car on trouve également dans toutes les parties du pays des trembles, des bouleaux et des pins, (bois qui sont généralement les indices de mauvaises terres) sur la glaise et sur les rochers et les sables¹⁷⁰ ».

¹⁶⁸ *Ibid.*, p.34.

¹⁶⁹ *Ibid.*, p.91.

Quant à Bouchette, il exprime aussi son intérêt pour l'avancement des sciences en général et pour celui de la géologie et de l'histoire naturelle en particulier. Les extraits de son journal suivants le démontrent bien : « La Chûte [sic] de la Gabelle, qui a environ 25 pieds de haut, se précipite par un endroit resserré de la rivière, qui quoiqu'il n'ait rien de bien pittoresque, est très intéressant pour le géologue, car outre le calcaire qui abonde en cet endroit, on dit qu'on trouve dans les environs beaucoup de grès et autres minéraux¹⁷¹ », « nous eûmes en partie la vue de la chute prodigieuse de Shawenagan [sic], dont je finis l'esquisse sur le lieu; et cette esquisse, toute imparfaite qu'elle soit, peut donner une idée de la grandeur du sujet qu'elle offre au naturaliste et géologue¹⁷² », de même que « Il me paraîtrait [sic] cependant que le seul moyen de rendre compte de la présence de ces roches, serait de supposer qu'à une époque peu reculée l'eau couvrait toute cette étendue de terre basse, qui forme maintenant le grand marécage¹⁷³ ».

Quant à Nixon et à Proulx, ils n'expriment ouvertement ni une préoccupation pour le développement des sciences, ni l'étendue de leurs connaissances scientifiques. Cependant, leur façon de rédiger leurs journaux de voyage, où ils accordent beaucoup d'importance aux mesures exactes, démontre leur formation professionnelle et scientifique. En effet, les cinq auteurs sont tous des professionnels instruits des sciences et au fait des connaissances de leur époque. Certains l'expriment simplement de façon plus évidente dans leurs écrits.

2.2.7 Un souci de la beauté intrinsèque

Quatre des cinq auteurs du rapport d'exploration manifestent un intérêt pour la beauté intrinsèque des sites et des ressources. Il s'agit de Baddeley, Nixon, Hamel et Bouchette. Ils se livrent à de longues et pittoresques descriptions des éléments qu'ils rencontrent sur leur route.

Baddeley, par exemple, écrit : « [Les veines de trapp, de felspath, de quartz et de granite] donnent à ces rochers une apparence singulière et belle toute à la fois, qu'un artiste seul pourrait

¹⁷⁰ *Ibid.*, p.105.

¹⁷¹ *Ibid.*, p.110.

¹⁷² *Ibid.*, p.111.

¹⁷³ *Ibid.*, p.119.

reproduire avec justesse; la chose étant tout à fait hors de toute description¹⁷⁴ ». Il s'enthousiasme aussi devant la beauté des paysages, comme l'exprime l'extrait suivant : « En entrant dans Baie St.Paul les montagnes qui composent les terres des derrières ont une apparence très pittoresque¹⁷⁵ ».

Nixon ne peut également réfréner son admiration devant un site enchanteur, comme le démontrent les deux passages suivants : « nous nous trouvâmes à la vue de la baie des Ha-Ha, qui est sans contredit la baie la plus magnifique que j'aie jamais vue¹⁷⁶ » et « L'entrée du lac offre une perspective des plus magnifiques, dont l'effet est encore augmenté en ce qu'on ne voit pas la rive opposée¹⁷⁷ ». Il compare de plus ce qu'il voit avec des lieux connus, afin que les lecteurs puissent bien se rendre compte de la magnificence des paysages qu'il décrit : « Cependant nous eumes bientôt oublié nos fatigues en admirant la beauté de cette chute, qui rivalise celle de Montmorency en hauteur et qui la surpasse de beaucoup par la distribution de ses eaux sur les rochers suspendus dans sa descente [sic] ¹⁷⁸ ».

Hamel compare également une chute rencontrée sur son parcours avec celle de Montmorency, mieux connue des mandataires du rapport qui prendront connaissance de ses écrits. Il leur sera alors plus aisé de se faire une image mentale de ce que l'auteur décrit : « Néanmoins en y arrivant nous fumes dédommagés des fatigues que nous venions d'éprouver par la magnificence de cette Chûte, qui ne le cède en rien par sa hauteur à celle de Montmorency, près de Québec, mais qui la surpasse par la distribution de ses eaux à travers des rochers escarpés, comme on pourra voir par la vue qu'en prit Mr. Nixon [sic] ¹⁷⁹ ».

Bouchette, en dernier lieu, se lance aussi dans de pittoresques et enthousiastes descriptions des différents sites visités au cours de son voyage. Citons quelques extraits démontrant son admiration face à la beauté intrinsèque des paysages. Par exemple, commentant le lac

¹⁷⁴ *Ibid.*, p.48.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.51.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p.69.

¹⁷⁷ *Ibid.*, p.71.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p.74.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p.94.

Wagagamake¹⁸⁰, il écrit : « La scène [que le grand lac Wagagamake] offrit à nos regards était vraiment magnifique, et celle-ci n'en fut rendu que plus impressive par le sillon de nos legers canots sur la surface polie de son cristal limpide, et par les chansons caractéristiques des voyageurs que répétaient les échos du rivages. Les cris perçans du Huard, dont ce lac abonde, venaient encore ajouter de temps en temps à la douce sensation de cette scène du désert [sic] ¹⁸¹ ».

Ou encore, parlant de son guide amérindien, il s'exprime comme suit :

Le guide montrait d'une manière frappante dans la descente d'un rapide, un sang-froid et une dextérité naturels; la facilité, et en même temps ce degré d'indifférence, accompagné d'un certain souris d'assurance, avec laquelle il maniait son aviron, tout cela était vraiment caractéristique. Ajoutons à cela l'aspect sauvage des objets environnans; sa longue chevelure noire flottant au gré du vent, et l'immobilité et le silence général des restant du gens, qui ont les yeux attachés sur la contenance des deux acteurs agissans de la scène, cet ensemble inspirait un degré d'intérêt qu'on ne peut décrire. [sic] ¹⁸²

Il fait également part de son admiration pour la magnificence de la rivière Saguenay : « En cet endroit nous contemplâmes du haut d'une éminence qui commande le havre de Chicoutimi, le noble cours du Saguenay, qui coule avec un silence majestueux vers son confluent avec le St. Laurent¹⁸³ ». Finalement, il s'extasie devant la beauté de cette même rivière une fois la nuit tombée : « Une lune resplendissante communiquait son éclat argentin à la vaste surface du Saguenay, et donnait une apparence magique à une multitude d'objets réunis pour exciter l'admiration et l'intérêt du Canadien envers son pays natal. Une pareille scène ne se présente jamais pour une première fois sans faire regretter qu'elle ait été jusque là inconnue et inappréciée¹⁸⁴ ».

Outre cette seule admiration devant la beauté intrinsèque des ressources et des paysages, il est aussi possible d'avancer que les auteurs indiquent au gouvernement que la région possède un bon potentiel touristique, ce que Joseph Bouchette avait par ailleurs déjà indiqué en 1815 dans *Description topographique du Bas-Canada*. La villégiature suburbaine, qui deviendra le tourisme, est en effet en éclosion au début du XIX^e siècle. Cependant, les écrits des membres de

¹⁸⁰ Il s'agit du lac Wayagamac.

¹⁸¹ *Ibid.*, p.117.

¹⁸² *Ibid.*, p.131.

¹⁸³ *Ibid.*, p.158.

¹⁸⁴ *Ibid.*, p.162.

l'expédition pour explorer le Saguenay et le lac Saint-Jean révèlent d'abord et avant tout l'expression de sensibilités nouvelles présentes dans la société lettrée et instruite. Ces dernières sont même présentes chez les scientifiques les plus neutres et les plus objectifs.

2.2.8 La conception d'un pays propre au peuplement

En dernier lieu, Nixon, Hamel et Bouchette livrent au lecteur leur conception du pays idéal pour l'établissement. Il est possible d'en déduire leurs principales préoccupations en matière de peuplement.

Un premier auteur, Nixon, prend en considération l'aspect général du pays. Ce dernier doit être plat et non point montagneux, car il est alors plus facile de cultiver le sol. Il accorde aussi de l'importance à la présence de bois, sans doute parce qu'il favorise le développement de l'industrie forestière. Il écrit donc : « Le pays, pour aussi loin que s'étendait la vue sembla très favorable à l'établissement, on n'y voit pas une côte; le bois de la même qualité que l'on vient de mentionner¹⁸⁵ ».

Hamel, de son côté, accorde aussi beaucoup d'importance à l'aspect du terrain et à la présence de bois. Il s'intéresse également à la qualité de la terre et à la bonté du climat, deux facteurs pouvant influencer tant d'éventuels colons que les représentants de l'État. La bonne terre produira en quantité et le climat agréable rendra la vie moins dure aux colons, la mise en valeur plus facile et les productions plus abondantes. L'auteur s'exprime comme suit : « On peut appeler [la rivière Péribonka] la plus belle et la plus propre à la colonisation qu'il y ait dans ces contrées, elle offre un terrain planche composé de terre grasse et complantée de trembles, bouleaux, épinettes rouges et blanches, sapins, pins rouges et blancs épars, cyprès¹⁸⁶ ».

Hamel écrit également :

Comme le but de l'expédition et celui des arpenteurs en particulier était de s'assurer si cette partie du Bas-Canada était propre à la colonisation; je ne

¹⁸⁵ *Ibid.*, p.70.

¹⁸⁶ *Ibid.*, p.105.

terminerai point sans faire remarquer aux amis de l'agriculture que la Presqu'île, qui s'étend depuis le Poste de Chicoutimi jusqu'au Lac St. Jean, et les deux côtés de la Rivière Peribonca que j'ai exploré, méritent à tous égards d'être établie, tant pour la qualité du sol que pour la température qui l'emporte sur celle des environs de Québec, et en commençant à établir à Chicoutimi, qui devrait toujours être l'entrepôt entre Québec et la Nouvelle Colonie, on verrait bientôt des chemins ouverts jusqu'au Lac St. Jean, lesquels faciliteraient la communication entre les établissements.¹⁸⁷

Quant à Bouchette, il fait plus que transmettre son idée du pays idéal au peuplement : il donne aussi son opinion sur ce qui ne l'est pas. Quelques passages de son journal de voyage le démontrent. D'abord, l'auteur écrit : « L'espace de terrain que nous parcourûmes ce jour-là n'est nullement propre à faire des établissemens présentant les deux extrêmes, terrains tantôt bas et uni, tantôt élevé et escarpé [sic] ¹⁸⁸ ». Puis, il affirme : « à cette distance le sol est d'une espèce légère et sablonneuse, couvert de peuplier, de sapin, de baume et généralement peu avantageux pour y former des établissemens [sic]. La rivière Metabetshouan, à l'endroit où je la traversai, n'est qu'un ruisseau peu profond et très rapide, ne présentant sur ses bords que des terres peu avantageuses¹⁸⁹ ».

Il est possible de constater d'après ces trois extraits que Bouchette, tout comme Nixon et Hamel, accorde de l'importance à la topographie du terrain, à la composition du sol et à la présence de bonnes essences d'arbres pour l'industrie forestière. Les espaces ne présentant pas les qualités requises ne sont d'aucun intérêt pour la colonisation selon lui. Ce dernier considère de plus que la facilité de développer un réseau de communications efficace est un atout majeur pour un territoire que l'on souhaite occuper et exploiter. La pensée de Bouchette est d'ailleurs fort bien résumée dans le passage suivant :

La baie des Has paraît évidemment avoir été formée par la nature comme le siège principal du commerce de toute cette partie du pays ou de territoire : 1° A cause de la grande étendue de pays plat qui l'environne, et qui court jusqu'au lac Tsiamagomi¹⁹⁰ et jusqu'à Chicoutimi, comme il a été observé. 2° Par le havre qu'elle offre pour les vaisseaux de ligne de la première classe, qui peuvent entrer directement dans la baie, avec presque le même vent qu'il leur faut pour monter le Saguenay, et mouiller dans la seconde baie, qui paraît avoir été formée tout exprès pour servir de darce, et qui selon moi serait une place très propre pour une

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.106.

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.122-123.

¹⁸⁹ *Ibid.*, p.145.

¹⁹⁰ Il s'agit du lac Kénogami.

foire de commerce. 3° enfin, par la facilité qu'il y a à ouvrir un chemin jusqu'à Chicoutimi, ou directement jusqu'au haut du lac Tsiomagomi, et encore pour la facilité qu'il y aurait à établir une communication par eau entre cette baie et le lac, pour éviter la route tortueuse et difficile de la rivière Chicoutimi.¹⁹¹

Pour résumer, alors que certaines préoccupations en matière de peuplement sont communes à la pensée des cinq auteurs du *Rapport des Commissaires*, d'autres leur sont particulières. En effet, les auteurs se soucieront davantage de certains aspects ou de certaines potentialités du territoire, de même que de certains aspects de la colonisation, selon leurs intérêts propres ou ceux qu'ils perçoivent comme étant ceux de l'État.

¹⁹¹ *Ibid.*, p.165.

CHAPITRE 3 : LE REFLET DES CONCEPTIONS DE L'ÉPOQUE

L'expression de la pensée de Pierre Boucher et des cinq auteurs du *Rapport des Commissaires* est révélatrice de certaines idées propres à leurs périodes respectives. En effet, comme les auteurs font tous partie de l'élite intellectuelle de leur temps, ils sont forcément porteurs des conceptions contemporaines. Ces dernières transparaissent pas conséquent dans leurs écrits. Ce troisième chapitre est consacré à l'identification des différentes idées propres à l'époque exprimées par les auteurs des deux rapports. Une première partie étudie celles révélées dans le texte de Pierre Boucher; une seconde celles exprimées dans les journaux de voyage des cinq auteurs du *Rapport des Commissaires*.

3.1 Chez Pierre Boucher

Plusieurs conceptions contemporaines de son époque sont exprimées dans les écrits de Pierre Boucher. Il est en effet possible d'y déceler l'idée générale que les hommes du XVII^e siècle se font de la nature, de même que l'état des connaissances scientifiques de cette époque. De plus, la façon dont les Européens perçoivent alors les Amérindiens de même que la conception contemporaine de la colonisation et du peuplement y sont dévoilées.

3.1.1 La conception de la nature au XVII^e siècle

Alors que les hommes du XVI^e siècle s'enthousiasmaient devant la beauté et les qualités intrinsèques de la nature, les contemporains du siècle suivant présentent une vision beaucoup plus froide et rationnelle de cette dernière. Le XVII^e siècle voit la nature se transformer en machine au service de l'homme, en réservoir de ressources utiles à son bien-être. Ce changement s'opère néanmoins au sein d'une époque très religieuse, dont les valeurs justifient la mécanisation de la nature.

3.1.1.1 Une nature mécanisée¹⁹²

Les extraits du texte de Pierre Boucher cités aux chapitres précédents révèlent en premier lieu l'idée de nature qu'ont ses contemporains. Le XVII^e siècle est celui de l'avènement de la nature

mécanisée, sans aucune valeur intrinsèque : la nature est perçue uniquement comme un immense et inépuisable réservoir de ressources matérielles utiles à l'homme. Le souci que Boucher apporte à indiquer l'utilité pour l'homme des diverses ressources qu'il recense, tel qu'il a été affirmé au premier chapitre, démontre bien qu'il est porteur de cette conception de la nature.

Cette vision mécanique faisant de la nature une véritable machine au service de l'homme, qui sera l'apanage du XVII^e siècle, apparaît cependant dès la Renaissance. Léonard de Vinci en est l'un des précurseurs. Il place au premier rang les données visibles et les connaissances acquises par ses observations propres et non par l'enseignement des autres. Cela influencera Nicolas Copernic, dont la théorie héliocentrique, qui décentralise la Terre au profit du Soleil, est le résultat de ses seules observations. Avec Copernic, la nature devient géométrique et non plus qualitative. Les idées de Copernic seront condamnées par l'Église, mais les sciences n'en continueront pas moins de se développer et justifieront la nature mécanisée du XVII^e siècle.

Le passage d'une nature platonique à une nature mécanisée n'est pas qu'une conséquence de l'ambiance intellectuelle et de l'évolution des mathématiques et de la physique. La mécanisation de la nature est aussi, et surtout, causée par de profondes transformations dans la société. Ces mutations permettent d'ailleurs de mieux comprendre les philosophes, mathématiciens et physiciens. Le XVII^e siècle est celui des « grandes découvertes » : on développe de nouvelles techniques, on explore, conquiert, évangélise, l'urbanisation s'accélère, de nouvelles formes politiques apparaissent ainsi que de nouveaux courants spirituels, la bourgeoisie s'inscrit dans la hiérarchie sociale, etc. Tout cela affecte la science et la pensée et contribue à l'élaboration d'une nouvelle idée de nature¹⁹³. Cela rejoint l'hypothèse de Robert Lenoble, qui affirme que « la conception du monde dépend pour une petite partie seulement des idées scientifiques. Elle reflète plus encore des besoins moraux et sociaux, voire des désirs inconscients¹⁹⁴ ».

En 1632, Galilée sonne l'avènement de la nature mécanisée avec ses *Dialogues sur les deux principaux systèmes du monde*. Il met en place « l'idée d'un espace dépourvu de qualités, de

¹⁹² Cette expression est tirée de Robert Lenoble, *Esquisse d'une histoire de l'idée de nature*, Paris, Albin Michel, 1968, 446p.

¹⁹³ François Châtelet, dans François Châtelet, dir., *Histoire des idéologies*, vol.2, *De l'Église à l'État, du IX^e au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1978, p.252-253.

¹⁹⁴ Robert Lenoble, *op.cit.*, p.31-32.

finalité, la notion d'une étendue géométrique infinie et isotrope (sans direction privilégiée)¹⁹⁵ ». Dorénavant, le lien unissant l'homme à la nature n'est ni affectif, ni sacré : l'homme cherche plutôt à la conquérir. Quant à René Descartes, auteur du célèbre *Discours de la méthode*, il avance que la nature n'est plus divinisée comme à la Renaissance : Dieu n'y est plus omniprésent. L'homme a reçu de Dieu le pouvoir de penser et grâce à sa raison, il peut apprendre certaines vérités sur la nature. Si l'homme parvient à connaître ces vérités, il deviendra «comme maître et possesseur de la nature », c'est-à-dire comme Dieu. Ainsi, Dieu est présent dans l'homme mais non pas dans la nature, ce qui donne toute liberté à l'homme d'exploiter sans limites cette dernière¹⁹⁶. Pierre Boucher exprime bien cette pensée en proposant la mise en valeur exhaustive de toutes les ressources de la colonie, dont il n'a de cesse de mentionner l'abondance. D'ailleurs, l'industrie naissante, combinée à une conception anthropocentrique, va optimiser cette exploitation.

3.1.1.2 Une mécanisation justifiée par la religion

Malgré tous ces bouleversements, le XVII^e siècle n'en demeure pas moins profondément religieux, d'autant plus que la religion catholique est alors en pleine effervescence. L'essor du protestantisme au XVI^e siècle, le mariage du protestant Henri de Bourbon-Navarre à Marguerite, sœur catholique du roi de France, de même que les guerres de religion ayant suivi ont mené à la réforme de la religion catholique au XVII^e siècle. De nouvelles communautés religieuses sont apparues, d'autres ont été réformées afin de ramener la piété chez les catholiques et de battre en brèche le protestantisme. Cette réforme s'est faite sentir jusqu'en Nouvelle-France, avec la venue de diverses communautés religieuses dès le début du XVII^e siècle.

D'ailleurs, René Descartes est lui-même croyant : Dieu n'est donc pas évacué de la pensée et le développement des sciences reste dans l'ensemble accepté par les autorités religieuses. En fait, la science de Descartes profite même à l'Église, car cette dernière enseigne que Dieu a créé l'homme à son image et l'a fait maître du royaume terrestre. Or, c'est ce qu'affirme la science cartésienne.

¹⁹⁵ Jacqueline Russ, *L'aventure de la pensée européenne. Une histoire des idées occidentales*, Paris, Armand Colin, 1995, p.91.

¹⁹⁶ Voir l'ensemble de René Descartes, *Discours de la méthode*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966.

De plus, les découvertes scientifiques permettent de comprendre l'œuvre de la Création, donc de mieux saisir les desseins divins et de louer Dieu.

En bref, l'homme est à l'image de Dieu et ce dernier est absent de la nature, qui n'a plus de finalité et fonctionne selon des lois qui lui sont propres. L'homme et la nature n'étant pas constitués de la même essence, il est aisé au premier de justifier une exploitation totale de la seconde, car rien ne les unit et la nature n'a aucune valeur intrinsèque. En fait, la nature n'est qu'une grosse machine que la science va permettre de connaître et d'exploiter. Par conséquent, au XVII^e siècle, la nature est essentiellement perçue comme un immense réservoir de ressources matérielles et économiques au-dessus duquel trône l'homme. Cette vision purement anthropocentrique, justifiée par la religion, entraîne l'exploitation sans limites des ressources naturelles. Cela ressort particulièrement du texte de Pierre Boucher, qui s'enthousiasme devant l'abondance des richesses naturelles de la Nouvelle-France et propose leur exploitation sans réserve.

De plus, comme il a été mentionné précédemment, Pierre Boucher est porteur des visions dominantes de son siècle : grâce à son éducation, à son rang dans la hiérarchie sociale et à ses relations, il fait partie de l'élite intellectuelle et adhère aux valeurs et aux idées de son époque. En homme fort pieux, il s'établit aux Îles Percées et fonde Boucherville pour se rapprocher de Dieu, pour vivre loin des tracasseries mondaines qui l'en éloignent. Il rejoint en ce sens une conception de l'époque voulant que s'établir au Nouveau Monde soit la meilleure façon d'atteindre Dieu, la terre y étant demeurée inviolée depuis la Création¹⁹⁷. En effet, il est plus facile de découvrir les lois régissant la nature dans un milieu vierge et d'appliquer l'idée cartésienne voulant que mieux connaître la nature rapproche l'homme du divin. De plus, comme bon nombre de ses contemporains, Pierre Boucher est imprégné par le mysticisme régnant à son époque, dont la fondation de Montréal est l'une des expressions les plus frappantes. Il est également tributaire de l'idéal missionnaire prévalant à la suite de la Réforme, qui encourage le processus d'évangélisation et de conversion au christianisme. En ce sens, l'auteur de *Histoire véritable et naturelle* est incontestablement porteur des valeurs et des idéaux religieux de son époque.

¹⁹⁷ Clarence Galcken, *op.cit.*, p.367.

3.1.1.3 Une nature utilitaire

Au XVII^e siècle, les actions de l'homme sont basées sur la croyance que le monde a été créé pour lui et lui est subordonné. Cette conduite lui est dictée par les enseignements de la Bible et des philosophes de l'Antiquité. Par conséquent, l'homme ne perçoit la nature que par rapport à lui-même. Pour justifier cette vision anthropocentrique et les actions en découlant, l'homme éprouve le besoin de se définir face aux autres espèces vivantes. En effet, comme l'affirme l'historien et anthropologue Keith Thomas, « il est impossible de séparer l'idée que les hommes du passé se faisaient des plantes et des animaux de celle qu'ils se faisaient d'eux-mêmes¹⁹⁸ ».

Comme l'homme perçoit essentiellement la nature par rapport à lui-même, il est par conséquent davantage intéressé à rechercher en quoi elle peut lui être utile plutôt qu'à comprendre son fonctionnement et ses lois. Ainsi, dans bien des cas, la classification des espèces se fait moins d'après leurs qualités intrinsèques que selon leur relation à l'homme. Par exemple, on recherche chez les animaux leur valeur pratique, qu'elle soit économique, nutritive ou médicinale. Cette vision pratique et utilitaire est également perceptible dans les sciences, dont l'histoire naturelle. À l'origine, la botanique, pour ne citer que cet exemple, n'est étudiée que pour identifier les vertus et les usages des différentes plantes. Peu importe que l'espèce soit animale, végétale ou minérale, l'homme cherche avant tout à déterminer en quoi elle peut lui être utile. Boucher le démontre bien dans son énumération des espèces d'arbres, lorsqu'il mentionne en premier lieu le pin parce que le plus utile à l'homme¹⁹⁹. De plus, jamais il ne mentionne les valeurs intrinsèques des espèces; il les ignore : une espèce sera belle et bonne uniquement parce qu'elle est utile à l'homme.

La vision utilitaire des espèces et des ressources naturelles, telle que perceptible dans les écrits de Pierre Boucher, ne date pas du XVII^e siècle. Dans son ouvrage sur les représentations du castor canadien, l'historien de l'art François-Marc Gagnon démontre que dès l'Antiquité, le castor est représenté pour son utilité, sans être replacé dans son environnement naturel. Ce mode de représentation est toujours en vigueur au XVII^e siècle. Ainsi, de nombreux dessins contemporains illustrent uniquement l'animal, sans le replacer dans son milieu naturel. De plus, l'accent est

¹⁹⁸ Keith Thomas, *op.cit.*, p.15.

¹⁹⁹ Boucher, *op.cit.*, p.40.

souvent mis sur les parties de l'animal ayant une utilité pour l'homme. Les glandes sécrétant le castoréum utilisé par les apothicaires sont fréquemment représentées de façon disproportionnée et la queue de l'animal est souvent mise en évidence. Comme cette queue est recouverte d'écailles, elle permet de classer le castor parmi les poissons, ce qui autorise sa consommation le vendredi et en tout autre période de jeûne religieux. L'importance pratique que l'homme accorde aux glandes sécrétant le castoréum est aussi bien démontrée par un mythe que rapporte François-Marc Gagnon : lorsqu'il est pourchassé par l'homme, le castor se coupe lui-même les glandes afin de sauver sa peau. Ce mythe illustre l'anthropocentrisme de l'époque, car l'homme ne considère le castor qu'en fonction de son utilité et non pas de ses mœurs, ce qui résulte en des représentations erronées de l'animal. L'homme va même jusqu'à faire preuve d'anthropomorphisme : il compare les habitudes du castor aux siennes afin de mieux comprendre l'animal²⁰⁰.

Lorsque la Cour de France dépêche des explorateurs en reconnaissance en Amérique, ces derniers sont souvent chargés de reconnaître le potentiel exploitable, ou encore l'utilité, des différentes ressources naturelles qu'ils trouvent sur leur chemin. Les paysages sont donc scrutés à la loupe par ces explorateurs à la recherche de ressources exploitables, d'où les descriptions exhaustives que l'on retrouve dans la plupart des récits de voyage, dont bien sûr le rapport de Pierre Boucher. Ces derniers constituent d'ailleurs une source très riche dans l'étude des représentations de l'environnement dans le passé. Teintées par les visions du monde de l'époque et par la mission des explorateurs, ces descriptions accordent de l'importance aux utilités variées des différentes ressources naturelles inventoriées. Ce style descriptif est particulièrement visible dans les écrits de Pierre Boucher. Comme mentionné précédemment, ce dernier met davantage l'accent sur l'aspect physique et l'utilité pour l'homme des diverses ressources plutôt que sur leur valeur intrinsèque et leur relation avec le milieu naturel. En ce sens, Boucher est définitivement porteur de la pensée de son époque.

3.1.2 Des connaissances scientifiques ou des croyances populaires ?

Il est aussi possible de déterminer d'après les écrits de Boucher l'état approximatif des connaissances scientifiques au XVII^e siècle. Bien que l'auteur n'ait aucune formation

²⁰⁰ François-Marc Gagnon, *op.cit.*, p.27.

scientifique, le fait qu'il côtoie l'élite lettrée et instruite lui permet sans doute d'être partiellement au courant de l'avancement des sciences. Par conséquent, il révèle certaines connaissances scientifiques et croyances populaires au cours de son ouvrage. Comme il a été mentionné précédemment, les connaissances en matière écologique des contemporains de cette époque ne sont guère développées et les lois régissant les écosystèmes, ignorées²⁰¹. La classification taxonomique des espèces que présente Boucher le démontre bien. L'état des connaissances scientifiques et des croyances populaires s'observe aussi chez Boucher dans le repérage discutable des terres fertiles et dans la croyance qu'il existe des liens entre l'environnement et le physique et l'âme des individus.

3.1.2.1 Des signes de fertilité ?

À une époque où la grande majorité de la population vit des revenus de la terre et où le peuplement d'un nouveau territoire passe en grande partie par la mise en culture du sol, il est nécessaire de démontrer aux autorités françaises la fertilité des sols de la Nouvelle-France. De plus, la culture de la terre est un symbole de possession de l'espace. Pour les Européens en général et les Français en particulier, le Nouveau Monde est une Terre promise, un jardin d'Éden demeuré inviolé depuis la Création et n'attendant que d'être peuplé. Leur vision du monde, purement eurocentrique, leur fait préférer la terre cultivée et les jardins à la terre inculte, la civilisation à la sauvagerie, la sédentarité au nomadisme. L'expression de ces valeurs issues de la culture occidentale sert à justifier l'appropriation et l'exploitation du territoire nord-américain²⁰². La vision des Français est en conflit direct avec celle des Amérindiens, qui vivent leur relation à l'environnement dans une perspective animiste et holistique, en totale harmonie avec la nature. Or, les Français n'ont aucun égard pour les rapports qu'entretiennent les Amérindiens avec la nature. Ils considèrent le nouveau paysage qui s'offre à eux comme il devrait être selon leur

²⁰¹ Voici une définition moderne de l'écologie : « Ecology is concerned with the relations between plants and animals and their non-living environments, and in particular with the exchanges of energy and matter which result in the population dynamics of particular species. Ecology has in the past often been concerned with finding equilibrium points in the systems which it studies, whether at a global scale or a smaller scale. Today, the notions of predictable progress of biological communities towards some stable state are less popular : the idea gaining dominance is of rather more random mosaics of species which never reach any predictable equilibrium but exhibit the kind of open-ended behaviour described by chaos theory. » I.G.Simmons, *op.cit.*, p.48-49. Or, aucune de ces lois n'est connue au XVII^e siècle.

²⁰² Suzanne Zeller, 1996, *op.cit.*, p.3.

système de valeurs et non dans son état réel. Leur objectif est de raisonner, ordonner, humaniser la nature²⁰³. Cette conception du paysage est facilement observable dans les récits d'exploration en général et dans le rapport de Pierre Boucher en particulier.

Par conséquent, les explorateurs ont une perception du paysage colorée par leur système de valeurs. Ils sont davantage attirés par les sites plats et dégagés que par les montagnes escarpées et les forêts très denses. D'abord, les paysages plats correspondent beaucoup plus à leur idée du site idéal : cultivé et humanisé. Ensuite, ils sont un gage de la fertilité du sol. Comme il a été démontré au chapitre précédent, cette vision est présente dans les écrits de Pierre Boucher, qui s'enthousiasme devant les prairies et décrit haut et fort les paysages escarpés. Cependant, cette vision est loin de lui être exclusive. Déjà, Jacques Cartier écrivait : « Et est la terre de devers le sud de ladite baie aussi belle et bonne terre, labourable et pleine de aussi belles campagnes et prairies²⁰⁴ ». L'idée que les terres les plus belles et les plus fertiles sont les terres plates et unies est constante dans les écrits de voyage de Cartier. Samuel de Champlain accorde aussi sa préférence aux terres planes, facilement cultivables et humanisables. Dès le choix du site de Québec arrêté, il entreprend l'humanisation du paysage : il défriche, sème et aménage un jardin afin de bien marquer la prise de possession de l'homme sur le territoire²⁰⁵.

Quant à Pierre Boucher, il ne cache point son désintéressement, voire son dégoût des terres escarpées et infertiles, comme l'expriment ses descriptions du golfe du Saint-Laurent citées précédemment. Tout comme ses prédécesseurs, il s'enthousiasme devant un sol plat et uni, donc fertile et propice à l'établissement de colons. Voilà pourquoi il est élogieux à l'égard du site de Trois-Rivières, de même qu'envers l'Île d'Orléans. Les îles planes du Saint-Laurent ont également sa faveur : « il y en a quantité & de fort belles [...]; je me contenterai seulement de dire que les prairies sont abondantes²⁰⁶ ».

Une autre croyance du XVII^e siècle veut que la qualité et l'abondance des diverses essences d'arbres soient un indice de la bonté du sol. Boucher affirme donc, tout comme ses

²⁰³ Paul-Louis Martin et Pierre Morisset, *op.cit.*, p.18.

²⁰⁴ Jacques Cartier, cité dans Réal Ouellet, « De l'itinéraire au paysage : l'espace nord-américain dans les textes de Cartier et Laudonnière », dans Yves Giraud, *op.cit.*, p.93.

²⁰⁵ Martin et Morisset, *op.cit.*, p.14 et 18.

contemporains, que la présence d'arbres sains est garante de la fertilité d'un sol. Il conclut d'ailleurs son chapitre sur la fertilité des sols par l'énoncé suivant : « toutes [les terres] sont assez fertiles : et pour preuve de cela, je ferai le chapitre suivant des arbres qu'elle produit [sic] ²⁰⁷ ». Or, cette croyance est une nouvelle preuve de l'absence de connaissances écologiques. Remarquant que les colons anglais aux États-Unis déterminent aussi la fertilité d'un sol d'après les arbres, William Cronon affirme que la qualité des arbres est tributaire de la qualité du sol et vice-versa. Il n'est donc pas assuré que le sol demeure fertile à la suite d'un défrichement ²⁰⁸.

3.1.2.2 L'influence de la nature sur le physique et l'âme des individus

La croyance voulant que l'environnement influence le physique et l'âme des individus, issue des philosophes grecs de l'Antiquité, est toujours présente dans les idées au XVII^e siècle. Selon cette conception, la robustesse et l'intelligence d'un homme sont proportionnelles aux variations climatiques. Or, tributaire des visions du monde de son époque et connaissant les rigueurs de l'hiver canadien, Pierre Boucher affirme que « Les Sauvages, généralement parlant, tant hommes que femmes, sont fort bien faits; et on en voit fort peu parmi eux qui aient des défauts de nature, comme d'être louches, bossus, baireux [sic], à moins qu'il ne leur soit arrivé par accident ²⁰⁹ ». De plus, « les Sauvages ont l'esprit bon, & il est bien rare de voir parmi eux de ces esprits buses et grossiers ²¹⁰ ». Cette influence du climat sur l'homme s'observe également chez les enfants français nés en Nouvelle-France : « ils viennent bien faits, grands et robustes, aussi bien les filles que les garçons : ils ont communément l'esprit assez bon, mais un peu libertins, c'est à dire, qu'on a de la peine à les captiver pour les études [sic] ²¹¹ ». Finalement, Boucher adopte une autre idée de l'Antiquité, voulant que le climat influence la couleur de la peau : « les enfants [amérindiens] qui naissent sont blancs comme des Français, et cette couleur basanée ne leur vient qu'avec l'âge ²¹² ».

²⁰⁵ Boucher, *op.cit.*, p.34.

²⁰⁷ *Ibid.*, p.39.

²⁰⁸ Cronon, *op.cit.*, p.115.

²⁰⁹ Boucher, *op.cit.*, p.92.

²¹⁰ *Ibid.*, p.95-96.

²¹¹ *Ibid.*, p.139.

²¹² *Ibid.*, p.92.

Cette croyance de l'époque voulant que le climat influence le bien-être des individus incite Boucher à vanter les bénéfices de l'hiver nord-américain, comme il a été démontré au chapitre précédent. Il s'emploie ainsi à démolir l'image négative que les habitants du vieux continent se font de l'hiver canadien. Il dépeint ce dernier sous des traits accueillants, allant jusqu'à embellir la réalité. L'auteur de *Histoire véritable et naturelle* parle également du principal avantage de l'hiver, soit son effet bénéfique sur la santé : « L'air y est extrêmement sain en tout temps : mais sur tout l'Hiver; on voit rarement des maladies en ces Pays-ici; il est peu sujet aux bruines & aux brouillards; l'air y est extrêmement subtil. [sic] ²¹³ » L'air froid et sec de l'hiver canadien est donc préférable à l'hiver français, lequel est boueux et pluvieux. Le père Le Jeune avait déjà exprimé une opinion semblable dans les *Relations des Jésuites*, en avançant qu'un air sec entraîne moins de maladies respiratoires²¹⁴.

3.1.3 La représentation des Amérindiens

Le rapport de Pierre Boucher est également révélateur de la conception que se font ses contemporains des Amérindiens. Lorsque l'auteur de *Histoire véritable et naturelle* écrit qu'il ne manque à la colonie que des habitants²¹⁵, il exprime en une seule phrase la façon dont les Européens perçoivent les Amérindiens. Ces derniers sont complètement déshumanisés par le système de valeurs occidental. Cela explique entre autres pourquoi Boucher les qualifie de « Sauvages », tout comme l'ensemble de ses contemporains.

Cette déshumanisation des Amérindiens vient du fait que leur perception du monde entre directement en conflit avec celle des Européens. À la conception anthropocentrique du monde de ces derniers s'oppose la vision holistique et animiste des Amérindiens. Alors que les Européens se croient supérieurs à toutes les autres espèces vivantes et le centre de la Création, les Amérindiens se voient comme une composante du monde parmi les autres. Ils n'ont de sens et de valeur que dans l'ensemble d'un monde harmonieux et ordonné. Chaque élément de ce monde fait partie du tout : « L'unité de l'univers tient dans cette conviction profonde que tous les êtres

²¹³ *Ibid.*, p.142-143.

²¹⁴ Le Jeune, cité dans Émile Salone, *La colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne-française*. Paris, E. Guilmoto, 1970, p.12.

²¹⁵ Boucher, *op.cit.*, p.6.

vivants sont en rapport étroit les uns avec les autres et avec les objets dits inanimés qui peuvent aussi être habités par un esprit²¹⁶ ».

Lorsque les Européens débarquent au Nouveau Monde, ils apportent avec eux un bagage culturel et des valeurs leur faisant préférer un monde humanisé et domestiqué, c'est-à-dire soumis à l'homme. Or, le nouveau territoire ne correspond nullement à cet idéal et ce, tant au niveau de son paysage que de ses habitants. En effet, ces derniers ne vivent pas du tout selon les normes occidentales qui définissent un monde civilisé. Les Européens n'ont donc que fort peu de considération pour le mode de vie et les mœurs des « Sauvages » du Nouveau Monde, de même que pour leur relation à leur environnement. Les Amérindiens vivent en effet en harmonie avec leur milieu alors que les Européens veulent l'ordonner, le domestiquer, le soumettre.

La relation à l'espace qu'entretiennent les Amérindiens diffère fort de celle des Européens, de même que leur concept de possession. Alors que les Européens possèdent les lieux qu'ils occupent, les Amérindiens se déplacent le long d'axes de parcours menant à des aires de subsistance qu'ils peuvent occuper jusqu'à l'épuisement des ressources. Aux yeux des Occidentaux, ce mode de vie s'apparente davantage à celui des animaux qu'à celui d'un peuple civilisé, ce qui contribue à la déshumanisation des Amérindiens. Comme le résume William Cronon, « what the Indians owned -or, more precisely, what their villages gave them claim to- was not the land but the things that were on the land during the various seasons of the year²¹⁷ ». Les Européens, qui ne comprennent pas ce mode de possession fort différent du leur, ne voient alors aucun obstacle à s'emparer des terres occupées par les Amérindiens.

Que Pierre Boucher fasse référence à la colonie comme à un espace inhabité rejoint aussi la conception européenne voulant que le Nouveau Monde soit demeuré inviolé depuis la Création. Les Européens du XVII^e siècle ne perçoivent pas les Amérindiens comme des agents écologiques pouvant modifier leur environnement, ce qui est tout à fait erroné. Ces derniers coupaient bien sûr des arbres, car ils utilisaient le bois pour la construction de maisons et de palissades, de même que comme combustible. De plus, les Amérindiens allumaient volontairement des feux afin de

²¹⁶ Serge Courville, dans Serge Courville, dir., *Population et territoire*, Sainte-Foy, PUL, 1996, p.9.

²¹⁷ Cronon, *op.cit.*, p.65.

faciliter la chasse ou encore pour dégager des espaces réservés à la culture du maïs, des fèves et des courges. La coupe d'arbres et les feux entraînaient l'apparition d'une végétation secondaire, plus clairsemée et composée d'arbustes fruitiers. L'abondance de ces derniers, qui enthousiasme les Européens, dont Pierre Boucher, n'est donc pas présente depuis la Création. Alors que les Occidentaux y voient un signe de la providence divine, il s'agit plutôt du résultat des actions des Amérindiens dans leur milieu. Le territoire n'est donc pas vierge à l'arrivée des Européens, contrairement à ce qu'ils croient.

3.1.4 Les concepts de peuplement et de colonisation

Enfin, il est possible de déterminer d'après le rapport de Pierre Boucher la façon dont ses contemporains concevaient le peuplement à cette époque. Comme l'auteur de *l'Histoire véritable et naturelle* propose différents modes de mise en valeur des ressources naturelles du nouveau territoire, il est possible de déduire que pour les autorités françaises du XVII^e siècle, peupler signifie exploiter globalement toutes les ressources du pays. En effet, Boucher ne propose pas qu'un seul mode de mise en valeur : il affirme que la Nouvelle-France regorge de ressources pouvant permettre l'agriculture, la chasse et la pêche, la construction navale et diverses activités secondaires y étant liées, l'extraction minière, etc. Donc, au XVII^e siècle, peupler signifie exploiter toutes les richesses d'un territoire : en fait, comme l'écrit Esdras Minville à propos de la colonisation à cette époque, « on bâtit un pays à même les matériaux divers que le territoire offre à l'activité colonisatrice²¹⁸ ».

De plus, comme il est possible d'observer dans le texte de Boucher, peupler nécessite l'établissement d'habitants dans le nouveau pays, c'est-à-dire la colonisation de ce dernier. La colonisation constitue en effet la première étape du processus de peuplement, puisqu'elle entraîne l'établissement d'habitants permanents qui domestiqueront le nouveau territoire en y vaquant à des occupations diversifiées. Il y aura alors peuplement des nouvelles terres. Le peuplement se doit en effet de passer par la colonisation, car le seul fait de déléguer des agents commerciaux est nettement insuffisant pour développer un pays de façon durable et diversifiée. En ce sens, Boucher ne cesse d'affirmer que la Nouvelle-France doit être colonisée davantage pour pouvoir

²¹⁸ Esdras Minville, « La colonisation », *Actualité économique*, XVIII, 2 mai 1942, p.124.

se développer à sa juste valeur. Les colons viendront assurer la mainmise de la France sur le territoire en cultivant le sol et en pratiquant diverses activités, en plus de servir éventuellement de main-d'œuvre dans l'exploitation des ressources de la colonie. De plus, la France étant fort éloignée de la colonie, la culture du sol permettra à cette dernière de s'auto-suffire en produits de première nécessité. Voilà pourquoi les autorités cherchent à attirer de nombreux agriculteurs en Nouvelle-France.

Le peuplement de la Nouvelle-France au XVII^e siècle s'inscrit également dans une perspective mercantiliste. Les autorités françaises en général, et le ministre Jean-Baptiste Colbert en particulier, souhaitent consolider la puissance politique et économique de la France. Or, pour ce faire, il faut que cette dernière cesse de s'approvisionner à l'étranger : l'argent doit demeurer dans le royaume. Les colonies prennent dès lors beaucoup d'importance, car elles deviennent de véritables réservoirs de matières premières pouvant approvisionner les manufactures de la métropole. La Nouvelle-France sert ainsi à l'enrichissement de la mère patrie. En plus de fournir des matières premières à la France, la colonie nord-américaine devient un débouché important pour les produits manufacturés fabriqués dans la métropole. Un principe de base du mercantilisme est que la colonie ne doit en aucun cas entrer en concurrence avec la métropole. Ainsi, comme l'affirme Jacques Mathieu, « une colonie ne doit exister que pour fournir des matières premières à la métropole; il est interdit d'y créer des manufactures qui feraient concurrence à celles de la métropole²¹⁹ ».

En ce sens, les écrits de Boucher peuvent sembler contradictoires avec l'idéologie mercantiliste qui prévaut, puisqu'il propose le développement de certaines industries dans la colonie, dont l'industrie navale. Cependant, la grande majorité des ressources qu'il suggère de mettre ne valeur sont des matières premières devant être transformées en France. Les projets qui seront mis en chantier par l'intendant Jean Talon à la suite de la parution de *l'Histoire véritable et naturelle* seront exceptionnels et éphémères²²⁰. De plus, ils ne viendront jamais réellement concurrencer les industries et les manufactures de la France. Malheureusement, l'application de la politique mercantiliste se fera au détriment de la colonisation de la Nouvelle-France.

²¹⁹ Jacques Mathieu, 1991, *op.cit.*, p.110.

3.2 Chez les auteurs du *Rapport des Commissaires*

Les journaux de voyage des auteurs du *Rapport des Commissaires* expriment aussi plusieurs idées propres à leur époque. Deux de ces dernières ressortent particulièrement de leurs textes, soit celle d'une vision de la nature influencée à la fois par le mouvement romantique et l'essor des sciences naturelles, de même que celle de la conception contemporaine de la colonisation et du peuplement. Un regard sur les changements s'étant opérés au XVIII^e siècle s'impose cependant en premier lieu, car il permet de bien saisir d'où émergent les idées du XIX^e siècle.

3.2.1 Transformation de l'idée de nature au XVIII^e siècle

Au cours du XVIII^e siècle, l'idée de nature subit de profondes transformations dans la pensée occidentale. Le siècle des Lumières est celui de la raison individuelle et s'érige contre la pensée cartésienne. Alors que René Descartes affirmait que la capacité de raisonner de l'homme vient de Dieu, certains penseurs des Lumières avancent que l'homme est maître de sa raison. Au XVII^e siècle, l'homme pouvait comprendre les lois d'une nature mécanisée grâce à la transcendance divine. Au XVIII^e siècle, observer la nature avec sa raison propre permet à l'homme de se rendre à Dieu et de comprendre ses plans. En fait, l'homme tend progressivement vers l'autonomie, la sagesse et la science. Il se sert des données sensibles et de ses expériences pour tester sa capacité à raisonner et à acquérir des connaissances. L'expérience physique remplace la métaphysique.

Deux penseurs se distinguent pendant le siècle des Lumières : Locke et Newton. Locke est le tout premier à avancer que l'homme doit utiliser sa raison propre pour comprendre les données sensibles et le monde physique. Newton, quant à lui, affirme quelques années plus tard que cette compréhension du monde matériel permet d'atteindre Dieu. Selon lui, la nature demeure mécanisée et les lois qui l'ordonnent sont divines. C'est en cherchant en lui-même et en utilisant sa capacité à raisonner que l'homme se rapproche de Dieu. Il n'y a plus de transcendance divine : seule la raison propre de l'homme mène ce dernier à Dieu.

²²⁰ Il y a cependant quelques exceptions, dont la construction navale, les forges et les tanneries, qui persistent tout au cours de la période française.

Cette négation de la transcendance est lourde de conséquences. En effet, à partir du moment où la transcendance n'existe plus, l'homme n'a plus besoin de Dieu pour expliquer les lois de la nature puisque sa raison s'en charge. Sa meilleure connaissance de l'environnement lui permet de développer de nouvelles techniques, par exemple dans le domaine de l'agriculture. L'homme acquiert ainsi de nouvelles connaissances lui permettant d'exercer un plus grand contrôle sur son environnement, par exemple en prévenant et en combattant les famines. Les nouvelles techniques en viennent par conséquent à remplacer la prière lorsque la population fait face à une catastrophe naturelle. L'homme finit par croire qu'il peut contrôler la nature seul, sans l'intervention du divin. Or, l'absence de toute transcendance contribue à vider l'homme de son âme et à faire de lui « une mécanique de sensations²²¹ ». L'homme se retrouve par conséquent au même niveau que tous les autres animaux et ne peut plus justifier son statut privilégié dans la Création.

Cette situation ne plaît guère à l'homme et encore moins à l'Église. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, le premier s'efforce de comprendre rapidement et le mieux possible les lois naturelles afin de se rapprocher de Dieu. Il cherche à reconquérir son âme et à justifier à nouveau sa domination sur les autres espèces vivantes. L'homme fait alors appel à ses émotions et au monde sensible, ce qui contribue à faire renaître l'image d'une nature-mère féconde et porteuse de vérités. Diderot est le premier à chanter à nouveau les louanges de la nature, aussitôt suivi de Jean-Jacques Rousseau. Ces deux penseurs sont les précurseurs du Romantisme, mouvement de pensée qui se développe dès les années 1770 et qui marque l'ensemble du XIX^e siècle.

Cependant, la nature n'en perd pas pour autant son caractère mécanisé et l'essor des sciences n'est nullement freiné par cette revanche des sentiments attribuable au mouvement romantique. Alors qu'au XVIII^e siècle on cherche des compromis entre les sentiments et les sciences, le XIX^e siècle est marqué par une opposition de plus en plus prononcée entre science rationnelle et exaltation de la nature. Cette dualité se perçoit d'ailleurs fort bien dans les journaux de voyage des auteurs du *Rapport des Commissaires*.

²²¹ Lenoble, *op.cit.*, p.342.

3.2.2 Le Romantisme ou la revanche des sentiments

En réaction à la rationalité des Lumières, le mouvement romantique rejoint la grande majorité des pays européens et la plupart des domaines et ce, dès les années 1770. Il est par la suite bien enraciné dans les idées tout au cours du XIX^e siècle. Le Romantisme oppose l'imagination, la sensibilité et l'intuition aux normes et aux règles par trop rationnelles qui régissent les arts et la société en général. Ainsi, dans le domaine des arts, « le Romantisme répudie les normes et privilégie des formes artistiques liées à l'ineffable, à l'immédiat, à la saisie poétique ou quasi mystique du réel²²² ». Cela va de pair avec de profondes mutations sociales, alors que l'on souhaite se libérer de la hiérarchie imposée et s'affranchir. L'avènement du Romantisme correspond d'ailleurs à la période où les grands pouvoirs monarchiques prennent fin, de même que les connaissances dogmatiques basées sur une vision théocratique du monde²²³. La pensée romantique prône plutôt la recherche des particularités de l'individu, de ce qui fait la singularité de chaque homme.

Bien qu'il n'existe pas de définition unique et unanime pour qualifier le mouvement romantique, on s'accorde toutefois pour dire que le Romantisme s'intéresse à tout ce qui est retiré, isolé, étrange, voire mystérieux. Les contemporains du Romantisme sont par conséquent davantage attirés par la nature sauvage alors qu'auparavant, si la nature n'était pas domestiquée et ordonnée par l'homme, elle constituait un obstacle, une ennemie. Cette attirance pour les paysages naturels se reflète entre autres dans l'aménagement des jardins. Alors que jusqu'au milieu du XVIII^e siècle le jardin géométrique et ordonné domine, dans les années 1770, il cohabite avec des jardins cherchant à recréer la nature sauvage. Le jardin devient « soit une « chambre » ouverte sur le paysage environnant, soit un espace paysager utilisant ou reconstituant habilement les forces et les éléments de la nature²²⁴ ».

Cet attrait pour la nature sauvage s'observe en particulier chez les gens aisés et lettrés vivant à la ville : écrivains, artistes, scientifiques, gentilshommes. En effet, les colons continuent de

²²² Russ, *op.cit.*, p.186.

²²³ Martin et Morrisset, *op.cit.*, p.21.

percevoir la nature comme un obstacle au développement et à leur bien-être, puisqu'ils doivent la maîtriser pour s'assurer du minimum vital et vaquer à leurs diverses occupations²²⁵. L'élite intellectuelle est donc seule à faire l'éloge des caractères chaotiques et mystérieux de la nature, de même que des civilisations moins développées. De là naît le changement de perception de certains lettrés européens face aux Amérindiens. Les premiers commencent en effet à idéaliser le mode de vie et les mœurs de ces derniers, d'où l'apparition du mythe du « bon sauvage ».

Le changement d'attitude face à la nature sauvage s'observe également dans la perception des montagnes. Au XVII^e siècle, ces dernières sont abhorrées, car elles s'opposent à la plaine cultivée et domestiquée. Les montagnes sont en effet entassées sans aucun ordre rationnel. Or, c'est justement ce caractère désordonné qui fait qu'à la fin du XVIII^e siècle, les montagnes deviennent attrayantes. Ce qui était aride, rocailleux et effrayant devient esthétique. Désormais, il n'y a donc plus seulement les espaces fertiles et humanisés qui soient objets de beauté²²⁶. Ces derniers n'en demeurent pas moins les plus recherchés pour leur utilité en matière d'agriculture. La montagne devient belle, mais non pas fertile pour autant. Les membres de l'expédition en sont fort conscients et l'associent à un sol ingrat, comme le démontre cet extrait du texte de Bouchette : « la terre offre des deux côtés un aspect montagneux sous tous les rapports, et ne présente aucun avantage pour le défrichement ni pour la culture²²⁷ ». Toutefois, l'auteur ne multiplie pas les qualificatifs négatifs à l'endroit de la montagne comme entité.

Bref, le beau change d'objet, comme le mentionne François Walter : « ce qui change du XVII^e au XIX^e siècle, ce n'est pas tellement l'importance du sentiment esthétique que l'avènement de nouveaux codes perceptifs qui déplacent le beau de la régularité à la confusion, du paysage cultivé à la nature sauvage, de l'architectural au pittoresque²²⁸ ». Toutefois, cette transformation s'observe surtout chez l'élite intellectuelle. En effet, pour les colons, la nature demeure l'obstacle à dompter pour assurer leurs besoins élémentaires. Ce changement d'attitude par rapport à la nature sauvage se perçoit d'ailleurs fort bien tout au cours du *Rapport des Commissaires*, tel que le démontrent certains extraits cités au chapitre précédent. En voici un autre fort éloquent, issu du

²²⁴ *Ibid.*, p.22.

²²⁵ Roderick Nash, *Wilderness and the American Mind*, New Haven, Yale University Press, 1973, p.44 et 51.

²²⁶ Nash, *op.cit.*, p.45 et François Walter, *op.cit.*, p.40-42.

²²⁷ *Rapport des commissaires, op.cit.*, p.113.

journal de Bouchette : « Le passage [que le lac des Commissaires] présenta à la vue découvrait dans la grandeur et la magnificence des objets la main toute puissante de la nature²²⁹ ».

Cette recherche de l'émotion devant la nature donne éventuellement naissance à la villégiature suburbaine, d'abord uniquement accessible à l'élite intellectuelle et aisée des milieux urbains. L'élite souhaite en effet s'éloigner de la civilisation urbaine pour se rapprocher d'une nature sauvage correspondant dorénavant à son idéal esthétique²³⁰. Ainsi, à l'exploitation des ressources naturelles s'ajoute celle du paysage lui-même. En effet, avec l'essor du tourisme au XIX^e siècle, le paysage devient lui-même une marchandise, un bien de consommation²³¹. Les membres des classes aisées, bien que fascinés par l'avancement des sciences, se lassent en effet de la rigueur de ces dernières et se tournent vers une nature qui éveille leurs sentiments et leur permet de s'amuser. En fait, on assiste à cette époque à un déplacement de la fonction utilitaire de la nature : elle contribue dorénavant à susciter plaisir et émotion chez l'homme qui sait l'apprécier.

3.2.3 Le développement des sciences liées à la nature

Parallèlement au mouvement romantique, le XIX^e siècle n'en demeure pas moins celui de l'essor des sciences liées à la nature. Ces dernières, telles que pratiquées à l'époque, puisent leurs origines chez les penseurs du siècle précédent, puisqu'elles s'opèrent par le biais de l'accumulation de faits observés et d'expériences concrètes. L'objectif principal des sciences au XIX^e siècle est de dresser l'inventaire des ressources et des phénomènes naturels afin de les classer, cataloguer et cartographier dans un but final de peuplement²³². Les sciences cherchent à expliquer les processus naturels et à soumettre l'environnement dans lequel l'homme évolue. Toutefois, elles ne se préoccupent nullement des effets négatifs des actions de l'homme sur le milieu naturel²³³.

²²⁸ Walter, *op.cit.*, p.46-47.

²²⁹ *Rapport des Commissaires, op.cit.*, p.128.

²³⁰ Martin et Morrisset, *op.cit.*, p.22-23.

²³¹ Walter, *op.cit.*, p.36.

²³² Suzanne Zeller, 1987, *op.cit.*, p.4.

²³³ Walter, *op.cit.*, p.69.

Ainsi, les inventaires se font surtout dans une perspective de peuplement et d'évaluation du potentiel agricole et commercial d'une région. Sous le signe de l'émergence de la modernité, la science propose une étude rationnelle de la nature, une histoire de cette dernière. Elle sert aussi un objectif de l'État au XIX^e siècle : évaluer si les territoires inoccupés peuvent accueillir des habitants et si l'exploitation de leurs ressources peut profiter à la Grande-Bretagne et à la colonie²³⁴. Or, voilà exactement en quoi consiste le mandat des auteurs du *Rapport des Commissaires* : déterminer si la région du Saguenay et du lac Saint-Jean est habitable et si elle offre des perspectives économiques intéressantes.

En ce sens, les sciences de la nature touchent différents domaines qui font tous l'objet d'inventaires : la géologie, le magnétisme terrestre, la météorologie, la zoologie, la botanique, etc. Comme l'affirme Carl Berger : « The primary mission of natural history was to collect, describe, and classify the flora and fauna, and identify and trace the geological formations of new, unknown territories²³⁵ ». Encore une fois, cela est parfaitement observable dans le *Rapport des Commissaires*, particulièrement chez F.H. Baddeley. Ce dernier est en effet tout spécialement chargé de mener une étude géologique sur le territoire exploré.

Au XIX^e siècle, la géologie est considérée comme la mère des sciences, car elle combine des progrès théoriques et des avantages pratiques s'inscrivant à la perfection dans un contexte de mise en valeur de nouveaux espaces²³⁶. La géologie met à jour de nouvelles possibilités et une richesse potentielle en permettant de découvrir des minerais dans des régions jusqu'alors inexplorées²³⁷. Voilà pourquoi on consacre tant d'importance à l'étude géologique dans le *Rapport des Commissaires*. L'inventaire des essences d'arbres est également fort important, car le commerce du bois est en plein essor. Comme il a été possible de le constater d'après des extraits des journaux de voyage des membres de l'expédition, ces derniers se font un devoir de nommer et de localiser les arbres rencontrés le long de leur parcours.

²³⁴ Zeller, 1996, *op.cit.*, p.8.

²³⁵ Carl Berger, *op.cit.* p.xi.

²³⁶ Zeller, 1996, *op.cit.*, p.12.

²³⁷ Zeller, 1987, *op.cit.*, p.270.

Pour citer un autre exemple, la météorologie est aussi un domaine des sciences de la nature important au XIX^e siècle et encore une fois, cela s'observe dans les écrits des cinq auteurs. L'étude de la météorologie est à cette époque fort importante, puisqu'elle permet de déterminer si des régions données sont habitables et cultivables. Par conséquent, des terres auparavant dédaignées deviennent source d'intérêt et prolongent le territoire occupé et exploité puisque la température le permet²³⁸. Voilà possiblement pourquoi les différents auteurs notent consciencieusement les conditions météorologiques pour chaque journée. Joseph Hamel, par exemple, écrit : « Le vent fut à l'ouest toute la journée et il fit beau temps²³⁹ ». Il s'exprime également comme suit : « la température [...] l'emporte sur celle des environs de Québec²⁴⁰ ».

Le développement des sciences liées à la nature contribue par conséquent à faciliter l'effort de peuplement, comme l'affirme Suzanne Zeller : « Proffering solutions to settler's most basic problems, science held out the promise of a means to locate good soils for agriculture and valuable mineral deposits for mining and industry, to cope with climate, and to make commercial use of plants and other natural products. Science offered a chance for real prosperity, more than mere survival²⁴¹ ».

Le développement des sciences de la nature entraîne également la création dès le début du XIX^e siècle de nombreuses sociétés d'histoire naturelle. Elles sont pour le plus souvent composées d'amateurs et de professionnels qui assistent à des conférences et à des réunions, mettent sur pied des bibliothèques et des musées, organisent des excursions, sollicitent des essais, encouragent les inventaires dans une perspective utilitaire. De telles sociétés voient le jour à Québec et à Montréal dans les années 1820 et, comme mentionné dans le premier chapitre, accueillent certains des membres de l'expédition. La popularité des sciences et le nombre croissant d'activités y étant rattachées confirment que connaissances et pratiques scientifiques s'enracinent dans la culture des gens. Ainsi, au milieu du XIX^e siècle, on commence à institutionnaliser l'histoire naturelle en l'intégrant dans les programmes d'études des collèges.

²³⁸ *Ibid.*, p.271.

²³⁹ *Rapport des Commissaires, op.cit.*, p.91.

²⁴⁰ *Ibid.*, p.106.

²⁴¹ Zeller, 1987, *op.cit.*, p.3.

Une dernière caractéristique des sciences au XIX^e siècle, du moins pour la période précédant la publication de la théorie de Charles Darwin en 1859, est qu'elles demeurent associées à l'esthétique et à la religion. Les sciences ont sans conteste un objectif utilitaire (surtout sur un nouveau territoire), mais la nature demeure l'œuvre de Dieu. On retrouve par conséquent dans tous ses éléments la présence de la sagesse et du pouvoir divins. Les amateurs de sciences ne rejettent pas Dieu : ils adoptent l'idée de la théologie naturelle. Cette dernière se définit ainsi : « The chief claim of natural theology was that there existed an overall design in nature, a rank and order in the chain of life, and a regularity in the operations of laws, all of which were evidence of a transcendant guiding intelligence²⁴² ».

Comme il est impensable d'étudier la nature sans la relier à Dieu, la plupart des scientifiques et des théologiens s'entendent relativement bien au début du XIX^e siècle. Alors que les premiers étudient les sciences de la nature avec la bénédiction de l'Église, les seconds utilisent ces mêmes sciences pour trouver des preuves à l'existence de Dieu. De plus, la théologie naturelle permet de justifier un statut particulier à l'homme dans l'œuvre de la Création. Si la nature est ordonnée et bienfaitrice, c'est uniquement pour le bien-être de l'homme. En fait, les adeptes de la théologie naturelle affirment que la Création a été faite pour l'homme et que toute l'histoire géologique s'est déroulée en fonction de ce dernier. Notons par ailleurs que la géologie est le seul domaine des sciences causant des problèmes à la théologie naturelle. Elle permet en effet de dater certains événements, dont la formation de la Terre. Or, ces datations ne correspondent pas toujours à ce qui est dit dans les écrits bibliques. Certains naturalistes évitent donc l'étude de la géologie, afin de ne pas s'attirer les foudres de l'Église.

3.2.4 Les concepts de peuplement et de colonisation

Les conceptions du peuplement et de la colonisation au début du XIX^e siècle sont aussi observables dans les journaux de voyage des auteurs du *Rapport des Commissaires*. En accord avec leur mandat, les membres de l'expédition recensent et localisent les sols propres à l'agriculture, en plus d'inventorier les autres ressources naturelles pouvant éventuellement faire l'objet d'une mise en valeur. Il est par conséquent possible d'avancer qu'au début du XIX^e siècle,

²⁴² Berger, *op.cit.*, p.32.

l'État a une conception du peuplement encourageant l'exploitation globale des richesses des nouveaux territoires, comme c'était le cas au XVII^e siècle. Ainsi, dans les différents journaux de voyage, les auteurs proposent la mise en valeur de plusieurs ressources dont la terre, les arbres, les mines, le paysage, etc. Le peuplement au XIX^e siècle engage donc l'exploitation de l'ensemble des richesses naturelles du territoire, ce qui nécessite, tout comme au XVII^e siècle, une première étape de colonisation.

Ce souci d'inventorier et de mettre en valeur les diverses ressources naturelles de la colonie est aussi une conséquence du blocus continental décrété par Napoléon à l'aube du XIX^e siècle. L'Angleterre se voit alors empêchée d'aller se ravitailler en bois sur le continent européen, ce qui lui cause de graves difficultés, entre autres au point de vue militaire. Sa flotte étant son principal atout militaire, elle ne peut se passer de bois pour l'entretenir et l'élargir. Le blocus force donc l'Angleterre à se tourner vers une nouvelle source d'approvisionnement en bois : sa colonie nord-américaine. De plus, comme elle a aussi manqué de diverses ressources pendant la guerre, dont le chanvre et la nourriture, le gouvernement juge pertinent d'inventorier ce que pourrait fournir la colonie si un tel problème devait se reproduire. Le peuplement à cette époque est donc plus qu'une mise en valeur agricole de l'espace : il vise l'exploitation globale des ressources. Les inventaires dressés par les membres de l'expédition pour explorer le Saguenay et le lac Saint-Jean en sont une expression. En ce sens, le développement des sciences de la nature sert cette conception du peuplement, puisque les sciences permettent de mieux évaluer la quantité, la qualité et la rentabilité des diverses ressources naturelles des nouveaux territoires.

Quant au concept de colonisation, il se transforme au cours du XIX^e siècle, alors qu'apparaît une idéologie plus proprement agrarienne. Cette dernière est définie et véhiculée par des groupes exerçant une certaine influence sociale sur l'ensemble de la population : citons par exemple le clergé et la petite bourgeoisie canadienne-française. Ces derniers, effrayés par l'exode rural et l'émigration vers les États-Unis à partir des années 1850, encouragent le développement à peu près exclusif de l'activité agricole. Le clergé et la petite bourgeoisie canadienne-française, de cette façon, cherchent à conserver leurs acquis sociaux et leur ascendant sur la population canadienne-française. Pour ce faire, ils définissent et véhiculent une idéologie agrarienne, laquelle touche les valeurs traditionnelles des Canadiens-français. Cette idéologie fait l'apologie

de la possession et de la culture de la terre, de la stabilité en milieu rural, de la famille, de la religion catholique, de la langue française. En fait, il s'agit tout simplement d'un mode d'encadrement social de la population canadienne-française par les élites traditionnelles²⁴³. Esdras Minville avance l'hypothèse que cette idéologie apparaît en réaction à la Conquête : après avoir perdu leur appartenance à la France, les conquis ne veulent pas aussi perdre leur héritage culturel, alors ils se réfugient dans ce qui les unit : l'activité agricole²⁴⁴. Minville affirme cependant que l'ensemble de la population canadienne-française adhère à cette idéologie, ce qui n'est pas prouvé. Ce sont plutôt les élites traditionnelles qui véhiculent l'idéologie agrarienne afin de ne pas perdre leurs acquis et leur ascendant sur la population.

Ainsi, la conception de la colonisation se restreint au cours du XIX^e siècle. Toujours selon Minville, à cette époque, « coloniser veut dire vouer à l'agriculture une parcelle de terre jusque là inoccupée, inculte et d'une façon générale boisée²⁴⁵ ». Nous nous retrouvons alors bien loin du peuplement intégral proposé par l'État et les auteurs du *Rapport des Commissaire*, où la colonisation consistait en une première phase d'occupation permanente et diversifiée du sol! D'ailleurs, certains défenseurs de l'idéologie agrarienne du début du XX^e siècle ne cachent pas leur mépris pour la façon dont ces derniers conçoivent la colonisation : « Un long rapport fut publié qui n'était pas parfait, car les membres de l'expédition n'étaient pas suffisamment au courant des questions agricoles, et il renfermait une foule de détails touristiques sans importance pour le problème, mais il exerça, malgré tout, une influence capitale sur la colonisation de la région du lac Saint-Jean en démontrant péremptoirement qu'elle était parfaitement colonisable²⁴⁶ ». Cette citation démontre bien le changement de conception de la colonisation qui s'opère chez une partie de la population au cours du XIX^e siècle et qui persiste encore pour une bonne partie du XX^e siècle. Alors que la colonisation désignait la première étape d'occupation du sol par des habitants permanents aux activités diversifiées, elle se restreint à une occupation permanente à des fins uniquement agricoles. Cependant, comme mentionné ci-dessus, tous n'adhèrent pas à l'idéologie agrarienne et plusieurs continuent à encourager une mise en valeur intégrale des

²⁴³ Normand Séguin, *op.cit.*, p.192-193.

²⁴⁴ Minville, *loc.cit.*, p.126.

²⁴⁵ *Ibid.*

²⁴⁶ Georges Vattier, *Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925)*, Paris, Champion, 1928, p.92.

ressources de la colonie. La conception de la colonisation chez les différents groupes sociaux dépend simplement de leurs intérêts.

CHAPITRE 4 : DES ŒUVRES À LA FOIS DIFFÉRENTES ET SIMILAIRES

Il existe plusieurs différences de même que de nombreuses similitudes entre le rapport écrit par Pierre Boucher au XVII^e siècle et celui produit par les membres de l'expédition pour explorer le Saguenay et le lac Saint-Jean au XIX^e siècle. L'étude comparative du contexte de production de chacune de ces deux œuvres, de l'expression de la pensée des divers auteurs et des idées dominantes de l'époque révélées dans les textes permettent de déterminer ces différences et ces similitudes.

4.1 Des toiles de fond sensiblement identiques

En ce qui a trait au contexte de production des deux œuvres à l'étude, il est possible d'établir que dans les deux cas, la toile de fond demeure globalement la même. En effet, tant au XVII^e qu'au XIX^e siècle, l'État cherche à s'approprier de nouveaux territoires, à les peupler et à en exploiter les richesses naturelles. Aux deux époques, l'État fait face à des difficultés démographiques. Au XVII^e siècle, la France éprouve de la difficulté à nourrir l'ensemble de sa population et la famine sévit aux quatre coins du pays. La colonie peut donc accueillir le trop plein de population. Au XIX^e siècle, les meilleures terres sont pour la plupart accaparées dans les seigneuries et la population demande l'ouverture à la colonisation d'espaces inoccupés et non défrichés. L'État cherche également, tant au XVII^e qu'au XIX^e siècle, à accroître son territoire et à exploiter le plus possible ses ressources naturelles afin d'augmenter son pouvoir économique et politique. Aux deux époques, il tente d'améliorer sa situation et à asseoir sa puissance sur les autres pays.

En ce sens, les deux rapports à l'étude ont en commun d'avoir été commandés par l'État. Au XVII^e siècle, à la suite d'une initiative des autorités coloniales demandant à la Cour de France de venir en aide à sa colonie nord-américaine, la métropole répond favorablement et ordonne la rédaction d'un rapport sur l'état de cette dernière et sur les possibilités de mise en valeur. Au XIX^e siècle, le gouvernement du Bas-Canada, désireux de connaître le potentiel exploitable du Saguenay et du lac Saint-Jean à la suite des recommandations de Taché, mandate un groupe d'hommes pour explorer la région. Donc, tant à l'époque de Pierre Boucher qu'à celle des Commissaires, l'État est à l'origine de l'élaboration des rapports d'exploration.

Outre cette caractéristique similaire, les deux rapports ont également en commun le bagage culturel de leurs auteurs. Tous font en effet partie de l'élite intellectuelle de leur temps. Cultivés, instruits, hauts placés dans la hiérarchie sociale, ils véhiculent les pensées et les visions dominantes de leur époque respective et expriment les intentions et les valeurs de l'État dans leurs écrits. Cependant, bien que les auteurs et les mandataires aient plusieurs points en commun et que le mandat des auteurs soit sensiblement le même d'une époque à l'autre, des conjonctures spécifiques viennent colorer et donner sa particularité à la production de chacune des deux œuvres.

Un dernier aspect similaire aux deux rapports est l'état de l'espace exploré par les auteurs. Au XVII^e siècle, le territoire décrit par Pierre Boucher est déjà occupé par des habitants, mais est menacé par les Iroquois et par les autres puissances européennes, dont l'Angleterre. Le souci principal des autorités coloniales, lorsqu'elles envoient Boucher plaider le sort de la Nouvelle-France en Europe, est de coloniser davantage la colonie et de la débarrasser de ses ennemis, et en particulier des Iroquois. L'espace présenté par Boucher est donc un espace déjà habité menacé de destruction. Il en va sensiblement de même en ce qui a trait au Saguenay et au lac Saint-Jean. Cette région consiste en un territoire octroyé à bail à la compagnie de la Baie d'Hudson et habité par quelques-uns de ses employés et leurs familles, de même que par des missionnaires. Le gouvernement souhaite éventuellement se le réapproprier, le coloniser et en exploiter les ressources naturelles. Bien que cet espace ne soit pas menacé directement comme pouvait l'être la Nouvelle-France au XVII^e siècle, l'état du territoire est le même au deux époques : il s'agit d'espaces peu occupés que l'État souhaite développer davantage. L'objectif final, dans les deux cas, demeure le même : posséder, coloniser et gérer l'espace pour en exploiter les ressources.

Quant aux techniques d'investigation, elles ne diffèrent qu'en quelques points d'une époque à l'autre et sont surtout attribuables aux connaissances scientifiques des auteurs. D'un côté, Pierre Boucher n'a aucune formation scientifique. Il se livre à une énumération taxonomique des espèces, basée sur leur utilité pour l'homme et sur sa mémoire. Sa méthode est essentiellement empirique. Il ne s'intéresse également qu'à l'aspect physique des ressources qu'il décrit. D'un autre côté, les auteurs du *Rapport des Commissaires* ont une formation scientifique : ce sont des

professionnels engagés par le gouvernement pour leurs connaissances et leur formation. Ils dressent un inventaire rigoureux des différentes espèces qu'ils rencontrent, au jour le jour. Leur inventaire est élaboré en fonction de leur itinéraire et non de leur seule mémoire. De plus, bien qu'ils s'attardent à décrire l'apparence physique des éléments qu'ils recensent, ils vont plus loin en établissant leur composition et en multipliant les expériences pour déterminer leurs propriétés et leur valeur intrinsèque, ce qui dépasse une méthode purement empirique et démontre leur formation scientifique professionnelle. Cependant, tout comme Boucher avant eux, ils accordent de l'importance à l'utilité des diverses ressources naturelles : l'approche utilitaire est commune aux deux époques. Comme on cherche à mettre les ressources naturelles en valeur, il est en effet fort important de connaître leur utilité et ce, tant au XVII^e qu'au XIX^e siècle. Pierre Boucher, contrairement aux membres de l'expédition pour explorer le Saguenay et lac Saint-Jean, a cependant tendance à embellir constamment la réalité, soit en louant haut et fort les avantages de la vie dans la colonie, soit en exagérant la qualité et la quantité de ses productions. Ainsi, fondamentalement, tous les auteurs décrivent ce qu'ils voient et mettent sur pied des inventaires. Ce sont les méthodes, héritées des connaissances scientifiques propres à chacun, qui divergent.

D'autres techniques d'investigation sont communes aux auteurs des deux époques. D'abord, tant Boucher que les auteurs du *Rapport des Commissaires* font appel à des témoignages oraux dans leurs écrits. Puis, ils font tous les deux de nombreuses comparaisons avec ce que connaît le lecteur, afin de lui donner des points de référence. Ces derniers sont cependant aussi les leurs. Ainsi, alors que Boucher multiplie les comparaisons avec la France, les auteurs du *Rapport des Commissaires* en font de nombreuses avec d'autres établissements du Bas-Canada.

4.2 Des pensées divergentes

Comme il a été exposé précédemment, la pensée des auteurs des deux rapports d'exploration est dévoilée dans leurs écrits. Or, elle diffère complètement d'une époque à l'autre. Il a été possible de dégager deux différences majeures entre la pensée de Pierre Boucher et celle des membres de l'expédition pour explorer le Saguenay et le lac Saint-Jean. Dans un premier temps, Boucher exprime un fort attachement personnel au territoire qu'il décrit, puisqu'il l'habite et contribue à le bâtir. Quant aux auteurs du *Rapport des Commissaires*, ils sont au contraire beaucoup plus

détachés de la région qu'ils explorent, puisque le seul lien qu'ils entretiennent avec elle vient du contrat que leur a octroyés leur gouvernement. Dans un deuxième temps, Boucher semble davantage orienté vers le peuplement, vers l'implantation d'une société permanente et durable dans la colonie, ce qui peut s'interpréter comme un premier indice d'un sentiment patriotique envers la Nouvelle-France. D'un autre côté, les auteurs du *Rapport des Commissaires* expriment également le souci de peupler et de développer le Saguenay et le lac Saint-Jean. Cependant, leur rapport, tributaire des courants de pensée de leur époque, est imprégné d'une perspective industrielle propre à la première moitié du XIX^e siècle.

4.2.1 Le patriote intéressé et les professionnels détachés

Comme mentionné ci-dessus, Pierre Boucher entretient de toute évidence des liens affectifs privilégiés avec la Nouvelle-France, puisqu'il s'agit de son pays d'adoption et le seul qu'il connaisse véritablement. De plus, advenant que la colonie disparaisse, il est loin d'être assuré qu'il conservera le statut et les privilèges qu'il a acquis en Amérique lors d'un retour en France, d'autant plus que la noblesse nord-américaine présente une très mauvaise image²⁴⁷. Son texte, en plus de répondre au mandat que la Cour de France lui a octroyé, exprime ses sentiments et ses intérêts personnels. Cependant, il ne l'affiche pas ouvertement : il flatte continuellement le roi dans ses écrits et ne cesse d'affirmer qu'il travaille dans le seul intérêt du royaume et non par attachement pour la colonie.

Boucher inventorie les ressources comme on le lui a demandé et propose de nombreux modes de mise en valeur des richesses, probablement afin de convaincre la Cour de France d'intervenir dans la défense, la colonisation et la mise en valeur de la colonie. Il en décrit l'abondance des ressources naturelles et les nombreux avantages. Un de ses objectifs est d'ailleurs de fournir aux autorités françaises du matériel de propagande afin que ces dernières soient en mesure de recruter des colons en leur vantant les mérites de la Nouvelle-France. Plus la colonie sera peuleuse et viable économiquement, plus ses chances de survie seront élevées, ce que souhaite Boucher.

²⁴⁷ Paul-Louis Martin, *op.cit.*, p.24.

Quant aux auteurs du *Rapport des Commissaires*, en professionnels rémunérés, ils travaillent essentiellement dans l'intérêt du gouvernement qui les emploie. Contrairement à Boucher, ils n'entretiennent aucun lien affectif, aucun sentiment d'appartenance à la région qu'ils explorent et décrivent. De plus, les auteurs garderont leurs acquis même si cette dernière se révèle pauvre en ressources à exploiter et n'amène pas de profits à l'État. Ainsi, l'expression de la pensée des auteurs est davantage liée au mandat que leur a octroyé le gouvernement qu'à leurs sentiments et intérêts personnels.

Les auteurs du *Rapport des Commissaires* paraissent aussi plus impartiaux, plus « objectifs » que Boucher, c'est-à-dire qu'ils n'exagèrent pas continuellement l'abondance des richesses naturelles, les avantages de la colonie et la facilité d'en mettre les ressources en valeur. Alors que Boucher minimise les inconvénients et les désavantages de la Nouvelle-France et va jusqu'à embellir la réalité, de même qu'à taire certains aspects négatifs, les auteurs du rapport d'exploration au XIX^e siècle ne cachent pas que le territoire exploré n'est pas parfait. Aucun des cinq auteurs n'embellit la réalité de façon exagérée, par exemple en dépeignant positivement un espace n'offrant aucune possibilité de mise en valeur. Lorsqu'ils rencontrent un sol pauvre et infertile, un cours d'eau impraticable ou un boisé composé d'arbres n'ayant aucune valeur commerciale, ils ne le cachent pas, comme l'ont démontré les extraits de leurs journaux de voyage mentionnés au cours des chapitres précédents. Le lecteur sait à quoi s'en tenir et cette objectivité évitera aux éventuels exploitants de perdre temps et argent dans la mise en valeur de sites dépourvus d'intérêt agricole ou commercial. Les auteurs, employés et rémunérés par l'État, s'efforcent de donner l'heure juste en ce qui concerne le potentiel de mise en valeur de la région.

4.2.2 Les enjeux du peuplement

Au XVII^e siècle, l'objectif de Pierre Boucher est d'implanter une société viable, de peupler le territoire. L'exploitation des ressources naturelles n'est qu'une caractéristique de l'occupation de l'espace. Pour Boucher, ce n'est qu'un moyen de peupler et d'humaniser ce dernier, et non l'objectif final. Cependant, comme il a besoin de l'appui de la métropole, il se doit d'insister sur les richesses de la colonie afin de démontrer au roi qu'il peut en tirer profit. Pour la Cour de France, l'exploitation des ressources est l'objectif final recherché, non un moyen d'humaniser le

territoire. Inversement à Boucher, pour la métropole, l'humanisation du territoire est le moyen d'atteindre son but, soit exploiter les richesses naturelles de la colonie. Le peuplement n'est pas une fin en soi mais le moyen de légitimer et d'assurer l'appropriation territoriale et l'exploitation des ressources²⁴⁸. Au contraire, Boucher espère établir une société durable et diversifiée dans le pays qu'il affectionne et aide à construire. Pour lui, le peuplement permanent est l'objectif final.

La vision de Boucher s'oppose en partie à celle de la France, qui cherche plutôt à exploiter les richesses de la colonie dans une perspective mercantiliste, le plus rapidement et le plus efficacement possible. Alors que pour Boucher, coloniser la Nouvelle-France afin d'y établir une société permanente et diversifiée est la priorité, pour la France, l'exploitation des ressources est l'objectif final. Toutefois, la métropole est consciente que cette exploitation ne peut se faire que si elle s'assure d'abord et avant tout de la possession du territoire. Or, cela passe par l'établissement d'habitants. Ainsi, la colonisation a une signification différente pour Boucher que pour la métropole. Pour le premier, elle assure le peuplement et la survie de son pays; pour la deuxième, elle permet de justifier sa possession du territoire et son exploitation de ses richesses naturelles. Fondamentalement, il s'agit d'une même stratégie de colonisation débouchant sur un mode de partage différent des bénéfices en découlant.

Chez Boucher, le projet de civiliser les « Sauvages » fait aussi partie du processus d'implantation d'une société permanente en Nouvelle-France. Une fois civilisés et convertis à la religion catholique, les Amérindiens viendront s'ajouter aux sujets du roi de France. Ils augmenteront donc le nombre d'habitants établis dans la colonie, d'où un élargissement de la société servant la cause de Boucher. Plus il y aura de conversions, plus le nombre de sujets du roi habitant la colonie augmentera et plus Boucher sera assuré de la survie de son pays d'adoption. Ce dernier encourage donc la civilisation des « Sauvages », sans doute pour les deux raisons suivantes : exprimer sa foi et garantir sa place au ciel, de même qu'encourager le peuplement et le développement de la colonie.

²⁴⁸ Voir l'ensemble de Serge Courville, « Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique », *RHAE*, 37 (3), 1983.

Le désir de Pierre Boucher d'implanter une société durable en Nouvelle-France est aussi démontré par son souci de trier les futurs colons sur le volet. Il ne souhaite pas que des hommes paresseux et de mauvaises mœurs s'installent dans la colonie. Comme il a été mentionné précédemment, cela découle en partie de son idéal religieux : Boucher veut que la colonie grandisse dans la foi et le respect des lois et valeurs chrétiennes. Cependant, la colonie a également intérêt à accueillir des habitants vaillants et motivés si elle veut s'implanter solidement. Il faut donc y attirer des gens qui travailleront fort à son développement et qui s'y installeront en permanence. En ce sens, Boucher entretient une vision idéalisée, voire utopique du peuplement de la colonie, attribuable à l'émergence d'un pays neuf qu'il souhaite aussi pur que possible.

Près de deux siècles plus tard, les auteurs du *Rapport des Commissaires* sont aussi orientés vers l'établissement d'une société permanente et diversifiée au Saguenay et au lac Saint-Jean. Toutefois, leur vision du peuplement est teintée par le passage à l'industrialisation. Les auteurs mentionnent le potentiel d'installation de colons, mais y accordent moins d'importance dans leurs écrits que Boucher, pour qui il s'agit d'une priorité. En revanche, ils énumèrent toutes les richesses naturelles pouvant être exploitées à l'échelle industrielle et rapporter du profit à l'État, de même qu'aux éventuels exploitants de la région. Les auteurs expriment ainsi les deux intentions principales de l'État : peupler le territoire de façon permanente et en exploiter les ressources naturelles dans la foulée des débuts de l'industrialisation.

En ce sens, il est probable que les auteurs ne voient pas les futurs habitants de la région comme de simples colons venant y pratiquer une agriculture de subsistance. Ces hommes serviront également de main-d'œuvre dans le cadre de la mise en valeur des diverses ressources de la région, dont les produits agricoles. En effet, les auteurs ne décrivent pas la fertilité et la productivité des sols pour le seul profit des futurs habitants : les surplus des récoltes de ces derniers pourront idéalement servir à approvisionner les chantiers locaux de l'industrie forestière, de même que les centres urbains en expansion. Le souci que les auteurs mettent à évaluer le potentiel agricole des sols de la région est vraisemblablement attribuable à un désir de l'État de développer une agriculture à grande échelle permettant de subvenir aux besoins des employés des

chantiers et des habitants des villes et des villages. L'augmentation de la demande en denrées dans les principaux centres urbains confirme cette hypothèse.

Cependant, même si le mode de peuplement prôné par Pierre Boucher diffère de celui des auteurs du *Rapport des Commissaires*, tous ces auteurs emploient des éléments similaires pour présenter leurs pensées respectives. En effet, ils se préoccupent tous de recenser et de localiser les meilleures terres agricoles; ils s'efforcent de déterminer le potentiel industriel de la région décrite; ils établissent des comparaisons entre ce qu'ils décrivent et ce que connaissent leurs futurs lecteurs; ils discutent sur les avantages et les désavantages des nouvelles terres et ils font la promotion du développement de réseaux de communications efficaces. Tous ces éléments du discours, toutefois, visent des objectifs différents : dans le cas de Boucher, il s'agit d'implanter une société permanente et diversifiée en Nouvelle-France, alors que dans celui des auteurs du *Rapport des Commissaires*, on cherche à exploiter les ressources naturelles de la région dans une perspective d'industrialisation, parallèlement à la promotion du peuplement.

Comme mentionné ci-haut, autant Boucher que les membres de l'expédition pour explorer le Saguenay et le lac Saint-Jean se préoccupent de l'aménagement d'un réseau de communications. Toutefois, les auteurs du XIX^e siècle semblent y accorder plus d'importance que Boucher. Ils y font référence à de nombreuses reprises alors que les allusions de Boucher sont plus sporadiques. Cela s'explique entre autres par le fait qu'à l'époque de Boucher, le fleuve Saint-Laurent est la principale voie de communication et est relativement connu. En revanche, l'accès au Saguenay et au lac Saint-Jean est mal connu et plutôt malaisé. Les auteurs se préoccupent donc d'en déterminer les accès et les obstacles.

Ce souci de développer le réseau de communications est tout à fait en accord avec l'idée d'exploiter les ressources naturelles de la région. En effet, les produits doivent être facilement et rapidement acheminés vers les marchés extérieurs. Or, si les communications sont déficientes, la région ne pourra vendre ses produits dans les chantiers locaux, les villes et les villages. L'exploitation des ressources à laquelle aspire l'État n'en est pas qu'une de subsistance pour le bien-être des colons : il s'agit également d'une mise en valeur à grande échelle pouvant être rentable. Les différents auteurs abordent par conséquent la question de la localisation stratégique

des établissements commerciaux, afin que les échanges se déroulent efficacement et soient profitables le plus rapidement possible. Tant l'ouverture à la navigation que la construction de chemins sont encouragées, bien que la première solution demeure la plus efficace à cette époque. Comme il n'est jamais fait mention des déplacements des futurs colons dans le *Rapport des Commissaires*, il est probable que l'implantation du réseau de communications vise davantage à favoriser l'exploitation et l'exportation des ressources que le transport des habitants, bien que ces derniers pourront aussi en profiter.

Un dernier argument étayant l'hypothèse que les auteurs du *Rapport des Commissaires* encouragent l'exploitation industrielle des ressources naturelles du Saguenay et du lac Saint-Jean parallèlement à son peuplement est leur conception du pays idéal pour la colonisation. En effet, ce dernier est un lieu où les communications, tant par terre que par voie d'eau, sont ou seront faciles; où il y a quantité de bons arbres et où le sol est plat. Toutes ces qualités sont d'ailleurs universellement reconnues comme essentielles à l'établissement humain et ce, à toutes les époques.

Elles sont également nécessaires à l'exploitation à grande échelle des ressources naturelles. Le réseau de transport permet la circulation des marchandises, le bois fournit la matière première nécessaire à l'industrie forestière et un sol plat favorise l'agriculture. Or, cette dernière, comme mentionné plus tôt, ne doit pas se développer uniquement afin de permettre aux colons de subvenir à leurs besoins. Elle vise aussi à approvisionner en denrées les chantiers et les milieux urbains. Donc, les agriculteurs auront la possibilité de vendre leurs surplus sur les marchés locaux et à l'extérieur de la région. En ce sens, les colons qui s'y établissent seront intégrés à un environnement visant une exploitation à grande échelle et non l'autosubsistance. Ils viennent davantage pour servir de main-d'œuvre et appuyer l'industrie et le commerce que pour simplement humaniser l'espace en reproduisant exactement la façon dont ils vivaient dans les seigneuries.

4.3 Les conceptions de l'époque véhiculées dans les deux rapports

Une autre caractéristique commune aux rapports de Pierre Boucher et des membres de l'expédition pour explorer le Saguenay et le lac Saint-Jean est qu'ils sont tous indiscutablement porteurs des visions de leur époque respective. Dans les deux cas, l'idée générale que se faisaient leurs contemporains de la nature est révélée dans les rapports d'exploration, de même que leur conception de la colonisation d'un nouveau territoire.

4.3.1 La conception de la nature

Au XVII^e siècle, l'idée dominante que les hommes ont de la nature est qu'elle est une machine au service de l'homme, un inépuisable réservoir de ressources créé pour l'homme par Dieu. Cette conception de la nature est visiblement présente dans le texte de Pierre Boucher, puisque ce dernier décrit et inventorie le paysage et les espèces animales, végétales et minérales dans une perspective purement utilitaire. De plus, il s'enthousiasme constamment devant l'abondance des ressources naturelles de la colonie, qu'il croit inépuisables. Ces deux caractéristiques de son rapport illustrent l'appartenance de l'auteur aux idées de son époque, comme il a été démontré aux chapitres précédents.

Il en va de même pour le rapport d'exploration de la région du Saguenay et du lac Saint-Jean au XIX^e siècle. À cette époque, deux conceptions de la nature s'opposent : la conception romantique, qui encourage l'émerveillement devant les beautés intrinsèques de la nature, et la conception scientifique, qui regarde la nature avec une rationalité plus froide et plus détachée que jamais. Cette dualité est parfaitement observable dans le *Rapport des Commissaires*. En effet, les auteurs s'extasiaient devant les paysages sublimes qu'ils rencontrent alors que parallèlement, ils font de rigoureux inventaires des ressources naturelles, en plus de multiplier les expériences pour en déterminer les propriétés. Les auteurs expriment ainsi parfaitement les deux conceptions de la nature qui dominent les idées au XIX^e siècle : la vision romantique porteuse de sentiments et la vision scientifique prônant un rationalisme pur et dur.

Il est par conséquent clair que les auteurs des deux rapports sont tous porteurs des idées dominantes de leur époque respective et qu'ils expriment ces dernières dans leurs écrits. Ces idées influencent leur façon de regarder leur environnement, car elles les dotent d'un bagage culturel qui leur fait percevoir la réalité selon les valeurs qu'elles véhiculent. Ainsi, comme l'écrit Owram : « Observation of land and climate are not as much a matter of objective fact as might be thought; man's reaction to a geographical setting is determined not only by what he sees but by what he expects and wants to find²⁴⁹ ». Cette façon de percevoir l'environnement se perpétue à travers les siècles. L'objet observé demeure le même, mais la perception qu'en ont les hommes se modifie selon les valeurs véhiculées par les idées dominantes de leur époque. L'objet et le processus cognitif demeurent les mêmes; il n'y a que la perception qui change.

4.3.2 La conception du peuplement et de la colonisation

Une autre caractéristique commune à *l'Histoire véritable et naturelle* et au *Rapport des Commissaires* est que, dans les deux cas, les auteurs expriment la conception que leurs contemporains se faisaient du peuplement et de la colonisation des nouveaux territoires. Or, il est possible d'affirmer qu'aux époques où furent produits les deux rapports, cette conception du peuplement et de la colonisation chez les mandataires est sensiblement similaire. En effet, lorsque Pierre Boucher rédige son rapport sur la mise en valeur de la Nouvelle-France, les autorités françaises veulent y exploiter globalement l'ensemble des ressources naturelles. Il en va de même au début du XIX^e siècle, lorsque l'Assemblée législative du Bas-Canada demande à Baddeley, Nixon, Hamel, Bouchette et Proulx de dresser l'inventaire des ressources naturelles du Saguenay et du lac Saint-Jean. Le gouvernement est intéressé par l'exploitation du sol et de toutes les autres ressources disponibles dans la région. Dans les deux cas, le peuplement engage une mise en valeur intégrale des diverses ressources naturelles des nouveaux territoires. De plus, tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle, le peuplement passe par l'établissement d'habitants permanents aux occupations variées sur les nouvelles terres, c'est-à-dire par une première étape de colonisation.

Toutefois, là s'arrête la similitude entre la conception du peuplement par les autorités françaises dans la deuxième moitié du XVII^e siècle et celle du gouvernement du Bas-Canada à la fin des

²⁴⁹ Doug Owram, *op.cit.*, p.11.

années 1820. Bien qu'aux deux époques le peuplement engage en premier lieu une phase de colonisation, le phénomène fait partie de deux contextes tout à fait différents. Au XVII^e siècle, l'État français souhaite installer des colons en Nouvelle-France, car ces derniers sont un gage de la prise de possession du sol. À cette époque, la métropole cherche à accroître sa puissance économique et politique en s'appropriant de nouveaux espaces et en exploitant leurs ressources naturelles selon les principes du mercantilisme. Elle est pour ce faire en compétition avec plusieurs autres puissances européennes; elle doit alors faire vite pour s'assurer de la possession de nouvelles terres. Or, pour justifier l'appropriation de ces dernières et en mettre en valeur les ressources, la France souhaite y installer des habitants permanents. Ce mode d'intervention sur le territoire est en effet un gage de possession du sol. Selon les valeurs européennes de cette époque, occuper un espace suffit à s'en garantir la possession, comme il a été expliqué précédemment. L'établissement d'habitants dans la colonie assure dans un premier temps l'appropriation du territoire et, dans un deuxième temps, permet et justifie l'exploitation mercantiliste des ressources naturelles.

Au début du XIX^e siècle, le projet d'établissement d'habitants au Saguenay et au lac Saint-Jean s'inscrit dans un contexte différent. Les intentions du gouvernement à cette époque sont doubles : peupler la région et en exploiter les ressources naturelles à plus grande échelle grâce au développement industriel. L'installation d'habitants fait dès lors partie intégrante du projet d'implanter et de développer des industries dans la nouvelle région afin d'approvisionner les chantiers et les centres urbains en expansion.

Dès lors, les colons qui se dirigent vers la nouvelle région contribueront en grand nombre à son développement non seulement agricole, mais forestier, minier et industriel. D'une part, ils serviront de main-d'œuvre dans les diverses entreprises qui seront éventuellement mises sur pied et d'autre part, ils pourront vendre les produits de leurs récoltes dans les chantiers locaux et sur les marchés extérieurs. Parallèlement à l'activité agricole ou encore indépendamment d'elle, ils pourront travailler dans l'industrie forestière ou dans tout autre domaine donnant naissance à des industries.

Au XIX^e siècle, contrairement au XVII^e siècle, l'État ne veut pas qu'établir sur le nouveau territoire des habitants qui pratiqueront l'agriculture et reproduiront une société semblable à celle dont ils sont issus. Il souhaite également implanter une activité industrielle à laquelle ces habitants prendront une part active. Bien sûr, au XVII^e siècle les Français arrivant dans la colonie peuvent éventuellement servir de main-d'œuvre advenant le développement de certaines industries. Cependant, à cette époque, la priorité de la métropole est d'établir en Nouvelle-France des agriculteurs qui pourront subvenir rapidement à leurs propres besoins, s'établiront en permanence, garderont le territoire et serviront l'idéologie mercantiliste. Ensuite, l'exploitation des ressources pourra s'opérer adéquatement. À une exploitation du sol à des fins domestiques au XVII^e siècle succède une agriculture de même nature au XIX^e siècle, doublée d'une mise en valeur à l'échelle industrielle.

Cependant, ni au XVII^e siècle, ni au XIX^e siècle, le processus de colonisation et de peuplement ne se déroule exactement comme l'avaient prévu à l'origine les autorités françaises d'une part et le gouvernement du Bas-Canada d'autre part. Au XVII^e siècle, alors qu'en théorie la France souhaite établir une colonie de peuplement en Amérique, en pratique la colonie qui se développe en est plutôt une d'exploitation²⁵⁰. Bien que les autorités françaises désirent établir de nombreux agriculteurs en Nouvelle-France, leurs efforts de colonisation sont sporadiques et insuffisants. La métropole, qui espérait peupler densément sa colonie nord-américaine afin de s'en assurer la possession et en exploiter les richesses en toute sécurité, ne mettra pas l'énergie et les ressources nécessaires pour atteindre son objectif. L'exploitation des ressources en général et de la fourrure en particulier demeure le secteur où tous ses efforts sont concentrés, au détriment de la colonisation. Dès lors, l'aide demandée par Pierre Boucher ne sera jamais apportée de façon soutenue. Les principaux efforts de la métropole se concentrent d'ailleurs dans les années suivant la parution de l'*Histoire véritable et naturelle*. À cette époque, le roi proclame la Nouvelle-France colonie royale, ce qui la place sous son contrôle direct; la France dépêche aussi le régiment de Carignan-Salières, lequel réussit à maîtriser les Iroquois; elle envoie les Filles du roi, jeunes filles destinées à se marier dans la colonie et à y procréer afin d'augmenter le nombre d'habitants permanents; elle nomme également Jean Talon intendant de la Nouvelle-France. Or,

ce dernier se vouera corps et âme à la colonisation et au développement de nombreuses industries dans la colonie.

De plus, les visées mercantilistes de la France nuisent au développement intégral de la colonie souhaité par Boucher. Outre la mise sur pied de quelques industries éphémères à l'époque de l'intendant Jean Talon, peu d'entreprises se développent durablement dans la colonie à l'époque française²⁵¹. La métropole ne souhaite pas que la colonie vienne concurrencer ses industries. Cette dernière doit plutôt lui fournir des matières premières et servir de débouché pour les biens manufacturés en France.

Quant au peuplement du Saguenay et du lac Saint-Jean au cours du XIX^e siècle, il ne se déroule pas non plus exactement comme l'avaient proposé les cinq auteurs du *Rapport des Commissaires*. Après l'ouverture officielle de la région à la colonisation à la suite de la résiliation du bail de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la colonisation est surtout spontanée. De nombreux colons sont alors attirés dans la région par les entreprises que les marchands capitalistes veulent développer à l'échelle industrielle. Ainsi, ils participent en bonne partie au processus de mise en valeur à plus grande échelle du Saguenay et du lac Saint-Jean et ne se bornent pas à reproduire un mode de vie basé sur une agriculture domestique.

Aux projets de colonisation individuels et spontanés se greffent bientôt d'autres appuyés par les élites traditionnelles canadiennes-françaises et par l'État. Ce mouvement s'inscrit dans le contexte socio-économique plus large de l'explosion démographique faisant déborder l'aire seigneuriale, de l'abolition du système seigneurial rendant l'accès aux terres plus facile et de l'essor de l'industrialisation. Les élites traditionnelles canadiennes-françaises, qui regroupent le clergé et la petite bourgeoisie, cherchent à perpétuer les valeurs traditionnelles qui assurent leurs acquis et leur ascendant sur les Canadiens français. Ces valeurs sont essentiellement la religion catholique, la famille, l'agriculture de subsistance, la langue et la culture française. En ce sens, les élites traditionnelles ont une conception de la mise en valeur fort différente de celle proposée

²⁵⁰ Alors que la colonie d'exploitation ne favorise que la mise en valeur des ressources naturelles, la colonie de peuplement engage à la fois l'exploitation des ressources et l'établissement d'habitants permanents. Il arrivait régulièrement qu'une colonie d'exploitation à l'origine se transforme en colonie de peuplement.

²⁵¹ Voir les quelques exceptions énumérées précédemment à la note 220.

par les auteurs du *Rapport des Commissaires*, qui encouragent un peuplement intégral. Quant à l'État, il est plus ou moins directement actif dans le processus de colonisation et de peuplement au cours du XIX^e siècle. Toutefois, les entrepreneurs marchands le servent indirectement en travaillant à l'exploitation des richesses naturelles de la région, dont la principale à l'époque est le bois. Or, de nombreux colons prennent part à la mise en valeur industrielle de la région. Ainsi, les acteurs appuyant l'établissement de colons le font selon la nature de leurs intentions et de leurs intérêts dans la mise en valeur des nouvelles terres. Les élites traditionnelles canadiennes-françaises encouragent le mouvement de colonisation pour conserver leurs acquis et les entrepreneurs pour développer le capital industriel de la région. La restriction de la conception de la colonisation est encore une fois fort visible : alors que le gouvernement encourage l'établissement de colons aux activités diversifiées, les élites traditionnelles souhaitent coloniser dans une perspective principalement agricole, en tenant moins compte du contexte socio-économique. Elles poursuivent en effet des objectifs différents de ceux des auteurs et des mandataires du *Rapport des Commissaires*.

Il est dès lors possible de confirmer que la colonisation du Saguenay et du lac Saint-Jean ne se déroule pas uniquement dans la perspective suggérée par les employés rémunérés de l'État ayant exploré la région en 1828. En accord avec leurs idées, de nombreux colons se sont dirigés vers les nouvelles terres de façon spontanée ou encadrée afin d'y participer au développement des industries ou à celui de l'agriculture. Parallèlement, le clergé et la petite bourgeoisie canadienne-française ont cherché à recréer dans la région une économie agricole basée sur les valeurs traditionnelles leur permettant de conserver leurs acquis sociaux. Leur influence fait qu'au cours du XIX^e siècle, le concept de colonisation évolue vers une définition beaucoup plus restreinte issue de leurs préoccupations. Pour ce groupe en particulier, coloniser devient une activité à caractère agricole principalement. Tous les groupes sociaux n'adhèrent cependant pas à cette conception de la colonisation au cours du XIX^e siècle. C'est toutefois celle qui a longtemps été retenue comme dominante dans l'historiographie québécoise.

CONCLUSION

Dans cette étude, nous avons cherché à montrer les différences et les similitudes entre les modes de mise en valeur des richesses naturelles de nouveaux territoires privilégiés par l'État aux XVII^e et XIX^e siècles. Pour ce faire, nous avons utilisé une œuvre témoin représentative de chacune des deux époques. Il s'agit de l'*Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada* pour le XVII^e siècle et du *Rapport des Commissaires pour explorer le Saguenay* pour le XIX^e siècle.

Dans un premier temps, nous avons constaté que les contextes de production sont à plusieurs égards similaires aux deux époques, bien que des nuances viennent colorer cette toile de fond sensiblement identique. Les auteurs font tous partie de l'élite intellectuelle de leur temps; leur mandat demeure d'évaluer le potentiel de mise en valeur des ressources naturelles de nouveaux espaces peu occupés; le mandataire des rapports est l'État dans les deux cas; la structure des textes, le discours véhiculé et les techniques d'investigation des auteurs reflètent les conceptions et les préoccupations de l'époque, de même que les connaissances scientifiques et universelles.

Dans un deuxième temps, l'analyse a aussi montré que les rapports étudiés sont porteurs des valeurs et des intérêts propres à leurs auteurs respectifs, puisque ces derniers en sont des acteurs subjectifs. Nous avons pu constater que Pierre Boucher exprime un attachement presque patriotique à son pays d'adoption, alors que les auteurs du *Rapport des Commissaires* ont une vision froide et détachée de la région qu'ils sont chargés d'explorer. Cependant, aux deux époques les auteurs appuient le projet de peuplement durable des nouvelles terres.

Finalement, tant au XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle, les rapports reflètent les conceptions de leur époque, les auteurs en étant visiblement porteurs. Il ressort qu'au moment où l'État a commandé les rapports à leurs auteurs, son objectif était d'opérer une mise en valeur intégrale des ressources naturelles des nouveaux territoires. Cependant, comme nous l'avons brièvement signalé dans les pages précédentes, il semble que le processus de mise en valeur des ressources naturelles ne se soit pas déroulé exactement comme le souhaitaient l'État et les auteurs mandatés et ce, tant au

XVII^e siècle qu'au XIX^e siècle. Les efforts de mise en valeur intégrale de Jean Talon à l'époque de la Nouvelle-France n'ont pas produit les résultats escomptés et l'émergence de l'idéologie agrarienne au XIX^e siècle a, à certains égards, court-circuité l'exploitation intégrale des ressources naturelles. En ce sens, il est intéressant de revenir au débat opposant les chercheurs Normand Séguin et Christian Morissonneau, car ces derniers voient ici leurs hypothèses respectives justifiées. D'une part, Morissonneau a raison d'affirmer que la colonisation au XIX^e siècle était une entreprise de mise en valeur intégrale. D'autre part, puisque l'idéologie agrarienne a dominé en grande partie le mouvement de colonisation à cette époque, Séguin a aussi raison d'affirmer que l'ouverture des nouvelles terres se faisait à des fins avant tout agricoles. Le premier trouve sa justification dans les objectifs initiaux de l'État, alors que le second voit son hypothèse justifiée par le déroulement réel du mouvement de colonisation.

Il est possible de dégager de cette recherche plusieurs pistes, dont l'étude de la propagande de colonisation qui s'est faite auprès des éventuels colons à la suite de la parution des deux rapports. Ces derniers fournissaient à l'État un important matériel de propagande lui permettant de vanter les mérites des nouvelles terres à leurs futurs occupants. En effet, aux deux époques, la mise en valeur de nouveaux espaces passe aussi par leur peuplement, bien que ce dernier ne revête pas la même importance au XIX^e qu'au XVII^e siècle. Les motivations des colons à venir s'établir dans les nouvelles terres ouvrent aussi de riches perspectives de recherche. Ces derniers se dirigeaient-ils vers les espaces neufs afin d'y reproduire et d'y perpétuer la société dont ils étaient issus et leurs modes de vie traditionnels? Où cherchaient-ils plutôt à améliorer leurs conditions de vie et à profiter des nouvelles ouvertures économiques s'offrant à eux? L'important nombre de coupeurs des bois au XVII^e siècle et de colons œuvrant au développement des industries au XIX^e siècle rendent cette problématique fort intéressante.

Une autre perspective de recherche concerne l'étude comparative de l'interprétation des valeurs d'un patriote attaché à l'espace qu'il aborde et celles d'un professionnel à la formation rigoureuse et froide. Nous avons déjà pu remarquer que la lecture d'un paysage est imprégnée des valeurs et des intérêts personnels de ceux qui l'observent. Il serait également intéressant d'étudier chez les professionnels du XIX^e siècle l'opposition entre les nouvelles sensibilités et les nouvelles émotions suscitées par l'avènement du mouvement romantique et la raison froide de leurs

observations scientifiques. Il a en effet été possible de constater dans notre étude qu'un scientifique professionnel, malgré la rigueur exigée par son travail, ne se gêne nullement pour se lancer dans des descriptions enflammées et quasi lyriques des paysages qu'il observe.

Finalement, une dernière piste pourrait concerner l'occupation et la mise en valeur de nouveaux espaces dans notre monde contemporain. De tels projets sont encore d'actualité, comme en témoigne entre autres l'aménagement de la Baie James au cours des dernières décennies. La présence de nouveaux acteurs non négligeables, dont le grand public et les médias, rend aujourd'hui beaucoup plus complexes toutes les étapes de la mise en valeur des richesses naturelles. Aux XVII^e et XIX^e siècles, la population n'était pas consultée dans des projets de mise en valeur et les journaux s'en souciaient fort peu. Aujourd'hui, il est impensable d'aménager l'espace sans consulter la population au préalable et sans que les médias s'en mêlent. De plus, les représentants de l'État et des entreprises capitalistes se doivent d'être davantage à l'écoute de l'opinion publique, car ils ont à composer avec les opinions des divers groupes sociaux, dont les écologistes. Aux XVII^e et XIX^e siècles, l'État avait moins de contacts avec la population. Enfin, les connaissances scientifiques en général et écologiques en particulier, beaucoup plus développées aujourd'hui, entraînent la multiplication d'études concernant l'impact sur l'environnement de la mise en valeur de richesses naturelles et de l'aménagement de nouveaux territoires. Il serait par conséquent fort pertinent de déterminer le rôle et l'importance de ces différents acteurs et facteurs dans le processus de mise en valeur de nouveaux espaces dans notre monde contemporain.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Sources

BOUCHER, Pierre. Histoire véritable et naturelle des mœurs et productions de la Nouvelle-France, vulgairement dite le Canada. Boucherville, Société historique de Boucherville, 1964. 415p.

Rapport des Commissaires pour explorer le Saguenay. Québec, Neilson, 1829. 197p.

Ouvrages généraux cités

BERGER, Carl. Science, God, and Nature in Victorian Canada. Toronto, The University of Toronto Press, 1983. 92p.

BOUDREAU, Claude. La cartographie au Québec. 1760-1840. Ste-Foy, PUL, 1994. Coll. Géographie historique.

CALLICOTT, J. Baird, « Traditional American Indian and Traditional Western European Attitudes Towards Nature : An Overview », dans Robert Elliot et Arran Gare, éd., Environmental Philosophy. A Collection of Readings. University Park and London, The Pennsylvania State University Press, 1983. p.231-259.

CHÂTELET, François. Histoire des idéologies. vol.2. De l'Église à l'État, du IX^e au XVII^e siècle. vol.3. Savoir et pouvoir du XVIII^e au XX^e siècle. Paris, Hachette, 1978.

COURVILLE, Serge, dir. Atlas historique du Québec.vol.2 Population et territoire. Ste-Foy, PUL, 1996. 182p.

COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin. Atlas historique du Québec. vol.1 Le pays laurentien au XIX^e siècle. Les morphologies de base. Ste-Foy, PUL, 1995. 171p.

COURVILLE, Serge. Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada. Sainte-Foy, PUL, 1990. 335p.

CRONON, William. Changes in the land. Indians, Colonists, and the Ecology of New England. New York, Hill and Wang, 1983. 235p.

DESCARTES, René. Discours de la méthode. Paris, Garnier-Flammarion, 1966.252p.

Dictionnaire biographique du Canada. Sainte-Foy, PUL, 1966-.

GAGNON, François-Marc. Images du castor canadien XVI^e-XVIII^e siècles. Sillery, Septentrion, 1994.

- GIRAUD, Yves, dir. Le paysage à la Renaissance. Fribourg, Éditions Universitaires Fribourg Suisse, 1988.
- GLACKEN, Clarence. Traces on the Rhodian Shores : Nature and Culture in Western Thought from Ancient Times to the End of the Eighteenth Century. Berkeley, University of California Press, 1967. 763p.
- LAVOIE, Yolande et Christian Pouyez. Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay. XVI^e-XX^e siècles. Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1983. 386p.
- LENOBLE, Robert. Histoire de l'idée de nature. Paris, Albin-Michel, 1968. 446p.
- MANNION, Antoinette M. Global Environmental Change. A Natural and Ecological History. Harlow, Longman Scientific and Technical; New York, Wiley. 1991. 404p.
- MARION, Séraphin. Pierre Boucher. Québec, Proulx, 1927. 290p.
- MARTIN, Paul-Louis et Pierre Morisset. Promenades dans les jardins anciens du Québec. Montréal, Boréal, 1996. 177p.
- MARTIN, Paul-Louis. Histoire de la chasse au Québec. Montréal, Éditions du Boréal, 1980. 280p.
- MATHIEU, Jacques. La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècle. Sainte-Foy, PUL, 1991. 254p.
- MERCHANT, Carolyn. Ecological Revolutions : Nature, Gender, and Science in New England. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1989.
- MORISSONNEAU, Christian. La Terre promise : le mythe du Nord québécois. Montréal, Hurtubise, 1978.
- MOYLES, R.G. et Doug Owsram. Imperial Dreams and Colonial Realities. British Views of Canada, 1880-1914. Toronto, The University of Toronto Press, 1988. 270p.
- NASH, Roderick. Wilderness and the American Mind, New Haven, Yale University Press, 1973. 300p.
- OELSHLAEGER, Max. The Idea of Wilderness from Prehistory to the Age of Ecology. New Haven, Yale University Press, 1991. 277p.
- OWRAM, Doug. Promise of Eden : the Canadian Expansionist Movement and the Idea of the West, 1856-1900. Toronto, The University of Toronto Press, 1980. 264p.
- POTYONDI, Barry. In Palliser's Triangle : Living in the Grasslands, 1850-1930. Saskatoon, Purish Publishing, 1995.

RUSS, Jacqueline. L'aventure de la pensée européenne. Une histoire des idées occidentales. Paris, Armand Colin, 1995. 298p.

ST-HILAIRE, Marc. Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay, 1840-1960. Sainte-Foy, PUL, 1996. 285p.

SALONE, Émile. La colonisation de la Nouvelle-France. Étude sur les origines de la nation canadienne-française. Paris, E. Guilmoto, 1970.

SAUER, Carl Orwin. Sixteenth Century North America. Berkeley, University of California Press, 1971. 319p.

SAUER, Carl Orwin. Seventeenth Century North America. Berkeley, Turtle Island Foundation, 1980. 295p.

SÉGUIN, Normand. Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques. Montréal, Boréal Express, 1980. 220p. Collection Études d'histoire du Québec, #9.

SIMMONS, I.G. Environmental History. A Concise Introduction. Oxford, UK; Cambridge, USA, Blakwell, 1993. 206p.

THOMAS, Keith. Dans le jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800). Paris, Gallimard, 1985. 404p.

VATTIER, Georges. Esquisse historique de la colonisation de la province de Québec (1608-1925). Paris, Champion, 1928. 128p.

WALTER, François. Les Suisses et l'environnement. Une histoire du rapport à la nature du 18^e siècle à nos jours. Genève, Éditions Zoé, 1990. 295p. Collection Histoire.

ZELLER, Suzanne. La nouvelle Terre promise. La culture de la science victorienne au Canada. Ottawa, La Société historique du Canada, 1996. Brochure historique no.56. 30p.

ZELLER, Suzanne. Inventing Canada : Early Victorian Science and the Idea of a Transcontinental Nation. Toronto, The University of Toronto Press, 1987. 356p.

Articles de périodiques cités

COURVILLE, Serge. « Tradition et modernité. Leurs significations spatiales ». Recherches sociographiques, 34 (2), 1993. P.211-231.

COURVILLE, Serge. «Espace, territoire et culture en Nouvelle-France : une vision géographique». Revue d'histoire de l'Amérique française 37 (3), déc.1983. p.417-429.

COURVILLE, Serge. « Contribution à l'étude du rang au Québec : la politique spatiale des Cent-Associés ». Cahiers de géographie du Québec, 25 (65), 1981. P.197-236.

Journal of American History, 76(4), mars 1990. Table ronde sur l'histoire environnementale.

MINVILLE, Esdras. «La colonisation». Actualité économique. XVIII, 2 mai 1942. p.123-194.

SAUER, Carl Orwin. « The Morphology of Landscape ». University of California Publications in Geography, 2(2), Berkeley, University of California Press, 1925. P.19-53.

WILLIAMS, Michael. «The Relations of Environmental History and Historical Geography». Journal of Historical Geography, 20(1), 1994. p.3-21.

WORSTER, Donald. «Toward an Agroecological Perspective in History». Journal of American history 76 (4) mars 1990. p.1087-1106.

Autres ouvrages et articles consultés

BAKER, Alan. «Historical Geography and Environmental History». Journal of Historical Geography, vol.20 (1), 1994. p.1-2.

BEAUBRY GOURD, Benoît. « La colonisation des Clay Belts du Nord-Ouest québécois et du Nord-Est ontarien. Étude de la propagande des gouvernements du Québec et de l'Ontario à travers leurs publications officielles (1900-1930) ». RHAF, vol.27, no.2 (sept. 1973). P.235-256.

BECK, Boyde. «The Fairest Land : Prince Edward Island in its Descriptive Literature 1750-1860». The Island Magazine, 23, 1988. p.19-26.

BLANCHARD, Raoul. L'Est du Canada français. Province de Québec. vol.2. Paris, Masson; Montréal, Beauchemin, 1935.

BOUCHARD, Gérard. Quelques arpents d'Amérique : population, économie et famille au Saguenay (1838-1971). Montréal, Boréal, 1996. 635p.

BROWN, Craig et Paul-André Linteau. Histoire générale du Canada. Montréal, Boréal Compact, 1990. 694p.

CORDIER, Louis capt. Les compagnies à charte et la politique coloniale sous le ministère de Colbert. Genève, Slatkine-Mégariotis, 1976. 303p.

COURVILLE, Serge. Introduction à la géographie historique. Ste-Foy, PUL, 1995. 225p.

COURVILLE, Serge. «L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance?». Recherches sociographiques, 27(2), 1986. p.177-193.

CRONON, William. « The Uses of Environmental History ». EHR. 17(3), automne 1993. P.1-22.

DICKINSON, John A. et Brian Young. Brève histoire socio-économique du Québec. Sillery, Septentrion, 1992. 383p.

DUMONT, Fernand. Les idéologies. Paris, PUF, 1974. 183p.

DUMONT, Fernand. Genèse de la société québécoise. Montréal, Boréal, 1993. 397p.

- GAGNON, François-Marc. Hommes effarables et bestes sauvages. Montréal, Boréal, 1986. 236p.
- GAGNON, François-Marc. Ces hommes dits sauvages : l'histoire fascinante d'un préjugé qui remonte aux premières découvreurs du Canada. Montréal, Libre Expression, 1984. 190p.
- GREGORY, Derek. Geographical Imaginations. Cambridge; Oxford, Blackwell, 1993. 442p.
- HAMELIN, Jean et Yves Roby. Histoire économique du Québec. Montréal, Fides, 1971. 436p.
- HARRIS, R.Cole. «The Simplification of Europe Overseas». Annals of the Association of American Geographers, 67(4), déc. 1977. p.469-483.
- HÉBERT, Pierre M. «Un Acadien ouvre la vallée du lac Saint-Jean». Société Historique Acadienne. 26e cahier, 1970. p.224-236.
- LAMONTAGNE, Roland. Succès d'intendance de Talon. Montréal, Leméac, 1964. 78p.
- LINTEAU, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert. Histoire du Québec contemporain. vol.1 De la Confédération à la Crise (1867-1929). Montréal, Boréal Compact, 1989. 758p.
- LIVINGSTONE, David N. The Geographical Tradition. Cambridge; Oxford, Blackwell, 1993. 434p.
- MARSH, Georges Perkins. Man and Nature. Cambridge (Mass.), The Belknap Press of Harvard University Press, 1965 (c1864). 472p.
- MATHIEU, Jacques. Le premier livre de plantes du Canada : les enfants de bois du Canada au jardin du roi à Paris en 1635. Sainte-Foy, PUL, 1998. 331p.
- MEINIG, D.W. The Shaping of America. A Geographical Perspective on 500 Years of History, vol.1, Atlantic America. 1492-1800. New Haven et Londres, Yale University Press, 1986. 500p.
- MERRENS, Harry Roy. Colonial North Carolina in the Eighteenth Century. Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1964. 293p.
- MITCHELL, Robert D. et Paul A. Groves. North America. The Historical Geography of a Changing Continent. Totowa, Rowan and Littlefield, 1987. 468p.
- MONIÈRE, Denis. Le développement des idéologies au Québec. Des origines à nos jours. Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977. 381p.
- NASH, Roderick. « Wilderness : to Be or not to Be? ». Yale University : School of Forestry and Environmental Studies. New Haven, Yale University Press, 1976. P.27-41.
- RAFFESTIN, Claude. « Paysage et territorialité ». Cahiers de géographie du Québec. 21 (53-54), 1977.

ROBY, Yves. Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. Sillery, Septentrion, 1990. 434p.

ROY, Fernande. Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles. Montréal, Boréal Express, 1993. 127p.

TUAN, Yi-Fu. Topophilia : a Study of Environmental Perceptions, Attitudes, and Values. Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1974. 260p.

VILLENEUVE, Lynda. «Mythe et vécu territorial : Charlevoix à travers l'art du paysage au XIX^e siècle». Cahiers de géographie du Québec, vol.40, no.111, déc.1996. p.341-362.

WILLIAMS, Raymond. «Ideas of Nature». Problems in Materialism and Culture. Selected Essays. Londres, Verso, 1980. p.67-85.